



CHÂTELSTDENIS
Ville d'énergies

Rapport de gestion 2025



TABLE DES MATIERES

RAPPORT DU SYNDIC ET DU CONSEIL COMMUNAL	5
0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE	7
Conseil général	7
Composition et mutations	7
Séances	8
Propositions et questions	10
Informations à l'attention des membres du Conseil général.....	11
Sortie du Conseil général	11
Activités des organes du CG et de la Commission Tourisme 4 saisons	12
Composition du Conseil général au 31 décembre 2025.....	13
Conseil communal	16
Répartition des dicastères et suppléances	16
Personnel communal	18
Effectif du personnel	18
Mutations intervenues au cours de l'année 2025	21
Répartition du personnel par service (personnes physiques / EPT)	23
Dossiers d'envergure lancés par le Service des ressources humaines en 2025.....	25
Gestion de la propriété	27
Patrimoine.....	27
Personnel du Service des bâtiments	27
Travaux et événements	27
1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE	35
Police communale	35
Véhicules	35
Quelques chiffres et statistiques	36
Manifestations	36
Chantiers.....	37
Campagne de prévention	37
Radar préventif	38
Stationnement.....	38
Patrouilleur·euse·s scolaires	39
Contrôle des habitants	41
Etat et évolution de la population.....	41
Pyramide des âges au 31.12.2025.....	42
2. FORMATION	43
Elèves, enseignant·e·s et horaires	43
Effectifs des classes 2025-2026	43
Répartition.....	44
Mesures complémentaires.....	44
Evolution des effectifs	45
Corps enseignant : départs, arrivées et mutations	45
Activités	46
Sorties sportives et culturelles	46

Accueil extrascolaire (AES)	46
Fréquentation par plage-horaire dès la rentrée 2025/2026	46
AES Vacances	47
Organigramme	47
Transports scolaires	47
Médecine scolaire	48
Contrôle dentaire scolaire	48
Sport scolaire facultatif	49
Conseil des parents	49
Liste des membres au 31 décembre 2025	49
3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	50
Association du Cinéma Sirius	50
L'année cinématographique 2025 du Sirius.....	50
Quelques statistiques.....	51
Galerie d'art Image-In	51
Expositions 2025.....	52
Association Les Culturelles	56
Composition du comité	56
Programme de la saison 2024-2025.....	56
Bibliothèque publique de la Veveyse	57
Composition de l'équipe	57
Missions	57
Chiffres clés	58
Animations pour le public	58
Accueils et animations pour le scolaire.....	59
Changements - améliorations principales	60
Sports	61
Commission des sports - Composition	61
Soutien aux sociétés sportives	61
4. SANTE	62
Contrôle des champignons	62
Statistiques	62
5. PREVOYANCE SOCIALE / COHESION SOCIALE	63
Service social	63
Dossiers d'aide financière.....	63
Dossiers d'aide personnelle.....	64
Dossiers d'assistance administrative (SPoMi & SENa).....	64
Etat des comptes du Service social communal	64
Transfert du Service social au RSSV	65
Cohésion sociale	66
Châtel Sympa	66
Activités.....	67
Seniors	70
Accueil extrafamilial	73
Fidèle à Châtel.....	73
Commission cohésion sociale	74

6. TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	75
Travaux	75
Travaux routiers exécutés en 2025	75
Entretien général des routes, crédit cadre (2022-2026)	76
Etudes sur le réseau routier en 2025	77
Expertises en 2025 (ponts)	78
Travaux en 2025 (ponts)	78
Service de la voirie	80
Secteur Parcs et Jardins	80
Secteur Manifestations / Tourisme	80
Secteur Menuiserie	81
Secteur Maçonnerie	81
Déneigement	81
Statistiques 2025	82
Gestion des déchets	83
Evolution des quantités de déchets traités (principaux)	83
Endiguements	83
7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.	84
Approvisionnement en eau	84
Gestion du réseau	84
Production annuelle des sources	89
Consommation annuelle	90
Comparatif annuel des volumes produits et consommés	91
Traitement des eaux usées	93
Constructions, études et entretien de collecteurs communaux	93
Entretien réseau et STAP	95
Nouveaux raccordements privés en 2025	95
Infographie des volumes traités	95
Aménagement du territoire	96
Commission d'aménagement	96
Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)	96
Retours sur certaines procédures	97
Agglomération Rivelac	98
Constructions	100
Dossiers déposés	100
8. ECONOMIE PUBLIQUE	101
Forêts communales	101
Travaux 2025	101
Travaux de récolte	102
Résultat des exploitations et commercialisation 2025	103
Bois exploités en 2025	103
Bois commercialisés en 2025	103
Exploitation de bois endommagés - Chablis	103
Soins aux jeunes peuplements	104
Entretien de la desserte et des bâtiments	104
Travaux pour collectivités publiques	104
Biodiversité	105
Tourisme	106
Personnel	106
Accueil et Information	106
Swisstainable	106

Chiffres clés 2025	106
Expérience visiteurs	107
Produits touristiques	107
Marketing	108
Communication	109
Mandat pour la Commune de Châtel-St-Denis.....	110
Conclusion	110
Energie.....	111
Développement territorial.....	111
Bâtiments, installations communales.....	111
Approvisionnement, dépollution.....	112
Mobilité.....	113
Subventions	113
Organisation interne.....	113
Communication, coopération	114
9. FINANCES	115
Statistiques fiscales	115

RAPPORT DU SYNDIC ET DU CONSEIL COMMUNAL

Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, chères citoyennes et chers citoyens,

Le Conseil communal a le plaisir de vous présenter son cinquième et dernier rapport de gestion de la législature 2021-2026, ainsi que les comptes de l'exercice 2025, conformément à l'art. 95 bis de la Loi sur les communes.

Comme chaque année, le rapport de gestion a été rédigé dans le but de vous transmettre une vision globale des activités de la vie communale, que ce soit au niveau de la gestion et du fonctionnement ainsi que sur les investissements en cours de réalisation ou terminés. La palette est large et diversifiée mais nécessaire pour suivre l'évolution de la population et améliorer votre bien-être.

Le résultat des comptes est à nouveau bon car les dépenses ont été maîtrisées et les recettes fiscales en hausse. Malgré le bénéfice en progression, la prudence est de mise, ce d'autant que les différentes associations de communes de notre district planifient de nombreux investissements comme l'agrandissement du cycle d'orientation ou encore la construction d'un bâtiment comprenant une nouvelle piscine et une salle de sport triple.

Comme nous sommes à la veille de clore cette législature, il est naturel de prendre un instant pour regarder le chemin parcouru. Ces dernières années n'ont pas toujours été simples. Elles ont été marquées par des événements majeurs à l'échelle mondiale : la pandémie, la guerre en Ukraine, la hausse des prix de l'énergie et maintenant la guerre dans les pays du Golfe. Pourtant, malgré ces incertitudes, notre Commune a su avancer, investir et se développer.

Si je devais la résumer en quelques mots, je parlerais d'une période de forte croissance de la population, de transformation de la Ville et de réalisations concrètes afin d'améliorer le bien-être de notre population.

Année après année, nos comptes ont affiché des résultats positifs, souvent meilleurs qu'attendus. Cette stabilité est le fruit du dynamisme de notre Commune. Cette solidité financière nous a permis d'investir massivement dans nos infrastructures tout en préservant l'équilibre comptable.

L'Accueil extrascolaire a franchi une étape décisive avec la transformation du bâtiment de La Châteloise. Ce nouvel écrin, mis en service en 2023, répond à un besoin essentiel pour de nombreuses familles et contribue à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale.

Le nouveau bâtiment multisports du Lussy offre désormais des installations modernes pour plusieurs disciplines, notamment la boxe et la lutte. La salle Dent-de-Lys ravit nos sociétés locales et les particuliers.

Aux Paccots, la patinoire s'est dotée de nouveaux vestiaires et d'une buvette entièrement rénovée, renforçant l'attractivité de ce site emblématique.

L'amélioration des infrastructures routières a constitué un autre axe majeur de notre action. Je peux citer en particulier ce qui suit.

La réfection de la route du Lac Lussy, la traversée des Paccots, les revêtements phono absorbants sur plusieurs tronçons, ainsi que la création du parking du Lussy et d'un parking de covoiturage ont permis d'améliorer concrètement le cadre de vie et les déplacements dans notre Commune. Dans le domaine de la mobilité douce, un système de vélos électriques en libre-service a vu le jour sur notre territoire. Pour terminer, la première ligne de bus interne est entrée en fonction lors du changement d'horaire en décembre 2025.

Nous avons aussi poursuivi nos efforts en matière d'infrastructures et de transition énergétique. L'École des Pléiades a été équipée d'une installation photovoltaïque.

Notre réseau de chauffage à distance s'est développé avec de nouveaux raccordements et la construction des centrales de Lys Energie et celle du Groupe E aux Paccots.

Cette législature aura aussi été marquée par des moments forts qui ont fait rayonner notre Commune bien au-delà de nos frontières. En 2022, le passage du Tour de France a rassemblé près de 8'000 personnes sur la place d'Armes et offert une visibilité exceptionnelle à notre région. L'année suivante, l'accueil du contre-la-montre du Tour de Romandie a confirmé notre capacité à organiser des événements d'envergure internationale. Et plus récemment, nous avons aussi eu le plaisir de mettre à l'honneur l'un des nôtres, Alexis Monney, en participant à l'organisation de la balade à vélo organisée pour la première fois le 1er août 2025. Un moment simple, convivial, mais profondément symbolique, qui nous a permis de partager ensemble la fierté d'un parcours, d'un engagement et d'un attachement à Châtel-St-Denis.

Dans le domaine social, une étape importante a été franchie avec la création du Secteur de la cohésion sociale. Il permet aujourd'hui de renforcer les actions en faveur des seniors, des jeunes et des familles. Des initiatives comme le projet Châtel Sympa contribuent également à développer le vivre-ensemble et la participation citoyenne. Le Repair Café permet de renforcer notre tissu social tout en mettant l'accent sur la durabilité. Quel bel exemple d'évolution de notre société !

Les logements à structure intermédiaire tant attendus par nos seniors vont enfin pouvoir se réaliser ; les travaux devraient débuter prochainement.

Notre Commune a continué de grandir. Nous avons franchi le cap des 8'000 habitants en 2022 et aujourd'hui, nous sommes à la veille d'atteindre les 9'000 habitants. Cette croissance témoigne de l'attractivité de notre Ville, mais elle nous rappelle aussi notre responsabilité : celle de préparer l'avenir et d'anticiper les besoins d'une population en constante évolution.

Parmi les défis à venir figure notamment la réalisation d'un nouveau bâtiment administratif (Kapla), indispensable pour offrir à la population un accueil adapté et à nos collaboratrices et collaborateurs des conditions de travail à la hauteur des exigences actuelles.

Mais si toutes ces réalisations ont pu voir le jour, c'est avant tout grâce au dévouement de nombreux acteurs. Je tiens à remercier chaleureusement mes collègues du Conseil communal, le Conseil général ainsi que l'ensemble du personnel communal pour leur engagement au quotidien.

Il est temps de vous plonger dans ce rapport qui, je l'espère, vous sera instructif. Bonne lecture !

Au nom du Conseil communal

Charles Ducrot, Syndic

0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE

CONSEIL GENERAL

La personne en charge du Secrétariat du Conseil général (ci-après CG) établit le calendrier des séances et s'occupe principalement de leur organisation, ainsi que de la rédaction des procès-verbaux du CG et du Bureau, et partiellement de ceux des séances de la Commission financière. Elle assure également l'administration complète de la Commission des naturalisations et de la Commission Tourisme 4 saisons. En outre, en principe, la rédaction finale de la plupart des Messages incombe au Secrétariat du CG.

De même, le Secrétariat assure le suivi administratif des décisions du Législatif, de leur publication et, le cas échéant, de leur approbation par l'Etat (règlements), ainsi que la mise à jour des pages du site Internet qui le concernent.

COMPOSITION ET MUTATIONS

Le CG est constitué de quatre groupes politiques :

Groupes politiques	Nombre de membres
UDC-PAI	17
UO-PS	14
Le Centre	11
PLR	8

En 2025, trois nouveaux membres ont remplacé deux démissionnaires et un Conseiller général élu au Conseil communal

- 1) Frédéric Glauser (UO-PS), en remplacement de Nathalie Genoud, au 01.01.2025 ;
- 2) Rodolphe Pilloud (Le Centre), qui succède à Nicolas Genoud, élu au Conseil communal, au 15.03.2025 ;
- 3) Michaël Dayer (Le Centre), en remplacement de Inès Huwiler, au 14.06.2025.

Au 31 décembre 2025, le CG était composé de 36 hommes (34 en 2024) et de 14 femmes (16 en 2024), dont l'âge moyen s'élève à >50 ans (48 en 2024).

ORGANES - MUTATIONS

- Le 21 mai, le CG a élu Frank Burgy (UDC-PAI) Président pour la période 2025-2026 ;
- Le 21 mai, le CG a élu Jérémie Favre (PLR) Vice-président pour la période 2025-2026 ;
- Scrutateurs et scrutatrices: Cyril Balmat, PLR, a pris la place de Jérémie Favre, élu vice-Président ;
- Scrutateurs et scrutatrices suppléants: pas de changement ;
- Commission financière: Julien Berthoud (PLR) succède à Ronald Colliard, démissionnaire de la Commission ;
- Commission des naturalisations: Frédéric Glauser (UO+PS) a remplacé Nathalie Genoud, démissionnaire au 31.12.2024; Cyril Balmat (PLR) succède à Julien Berthoud, démissionnaire de la Commission ;
- Commission d'aménagement: pas de changement ;
- Commission Tourisme 4 saisons: Rodolphe Pilloud (Le Centre) succède à Nicolas Genoud, qui remet son poste en raison de son élection au CC ;
- Commission Energie et Environnement: pas de changement ;
- Commission des bâtiments: pas de changement ;
- Commission des sports: Ronald Colliard (PLR) remplace Julien Berthoud, démissionnaire de la Commission; Michaël Dayer (Le Centre) succède à Inès Huwiler, démissionnaire ;

- Commission cohésion sociale: Ronald Colliard (PLR) remplace Julien Berthoud, démissionnaire de la Commission; Véronique Colliard (-Devaud) succède à Inès Huwiler, démissionnaire ;
- Chef-fe-s de groupe: Hubert Demierre (UDC-PAI), Pierre Yves Chillier (UO+PS), Alexandre Huwiler (Le Centre) et Denis Rohrbasser (PLR).

SEANCES

En 2025, le CG a tenu 5 séances (5 en 2024) et a rendu 40 décisions (36 en 2024), hors élections. Il a siégé à la salle du Tribunal.

Sous la présidence de Ana Rita Domingues Afonso (UO-PS), le Parlement communal a tenu deux séances ordinaires, dont voici les principaux objets traités :

MERCREDI 26 MARS – SALLE DU TRIBUNAL (43 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message n°93 – Formation – Ecoles spéciales et services scolaires - Association de communes pour le Service de logopédie, psychologie, psychomotricité de la Glâne et de la Veveyse (SLPP-GV) – Statuts – Révision partielle – Modification de l’article 14 alinéa 1 – Adoption – APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°94 – Immeubles du patrimoine administratif – Chalet la Casa Derrey – Construction d’une nouvelle fosse à lisier – Crédit d’engagement de CHF 90’000.- – APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°95 – Sport – Secteur du Lussy - Création de deux terrains synthétiques – Crédit d’étude de CHF 100’000.- – APPROUVÉ par 25 voix contre 17 et 1 nul ;
- Message n°96 – Service des bâtiments – Achat d’un véhicule électrique – Crédit d’engagement de CHF 50’000.- – APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°97 – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – Chemin du Bugnon et Route des Misets - Déplacement et pose de conduites – Crédit cadre de CHF 70’000.- – APPROUVÉ à l’unanimité.

MERCREDI 21 MAI – SALLE DU TRIBUNAL (46 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message n°98 – Comptes de la Commune de Châtel-St-Denis – Exercice 2024 – Volet A: Présentation et Rapport succinct de l’organe de révision sur l’exercice 2024 des comptes communaux – Examen – APPROUVÉS à l’unanimité ;
Volet B: Liste globale des crédits supplémentaires du compte de résultats - APPROUVÉE à l’unanimité.
- Rapport de gestion 2024 ;
- Message n°99 – Sport – Halle triple intercommunale du Lussy – Remplacement des sources lumineuses dans les trois salles et le foyer – Crédit d’engagement de CHF 80’000.- - APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°100 – Administration générale – Immeubles des patrimoines financier et administratif – PAD 35 Gare de Châtel-St-Denis – Nouveau bâtiment des services administratifs communaux et cantonaux – Projet KAPLA
Volet A – Mobilité urbaine – Aménagement des espaces publics autour du bâtiment et connectivité multimodale - Crédit d’engagement de CHF 1’540’000.- – APPROUVÉ par 29 voix contre 10 et 7 abstentions ;
- Message n°100 – Administration générale – Immeubles des patrimoines financier et administratif – PAD 35 Gare de Châtel-St-Denis – Nouveau bâtiment des services administratifs communaux et cantonaux – Projet KAPLA
Volet B – Construction du bâtiment des services administratifs communaux et cantonaux - Crédit d’engagement de CHF 24’900’000.- – APPROUVÉ par 26 voix contre 12 et 8 abstentions ;
- Message n°101 – Aménagement du territoire – PAD 48 Sirius – Construction de logements à structure intermédiaire (LSI)
Volet A: Constitution d’un droit de superficie distinct et permanent (DDP) sur l’article 4961 nouveau RF en faveur de Coopérative Cité Derrière – APPROUVÉ à l’unanimité ;

- Message n°101 – Aménagement du territoire – PAD 48 Sirius – Construction de logements à structure intermédiaire (LSI)
Volet B - Génie civil – Abaissement du niveau de la cour de l'école des Misets et aménagement de places de parc – Crédit d'engagement de CHF 1'100'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°102 – Service des forêts – Acquisition d'un débardeur à pneus et chenilles, ainsi que de sa remorque de transport – Crédit d'engagement de CHF 170'000.- – APPROUVÉ par 44 voix et 2 abstentions ;
- Rapport final du Conseil communal sur la Proposition n°6 de Carine Meyer (UO-PS) demandant de modifier le Règlement communal des finances en vue de la formalisation du recours à un BAMO lors des projets de construction de bâtiments communaux – REFUSÉ par 39 voix contre 6 et 1 abstention (contreproposition refusée par 29 voix contre 16 et 1 abstention).

Elu Président pour la période 2025-2026, Frank Burgy (UDC-PAI) a dirigé les séances suivantes, assisté par Jérémie Favre (PLR), Vice-président.

MERCREDI 2 JUILLET – SALLE DU TRIBUNAL (44 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message n°103 – Formation – Bâtiments scolaires – Acquisition de 12 modules en vue de créer des espaces pour les cours d'appui – Crédit d'engagement de CHF 205'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°104 – Routes communales – Entretien d'ouvrages de génie civil Parking du poste sanitaire de secours (PSS) – Réfection des deux escaliers d'accès – Crédit d'engagement de CHF 290'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°105 – Trafic et télécommunications – Actions Cité de l'énergie - Réseau routier communal – Assainissement de l'éclairage public communal – Crédit d'engagement de CHF 375'000.- – APPROUVÉ par 37 voix contre 6 sans abstention (1 membre récusé) ;
- Message n°106 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Traitement des eaux usées – Mesure PGEE 6.6 - Chemin des Planches – Raccordement des bâtiments existants – Crédit d'engagement de CHF 700'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°107 – Ordre public – Règlement relatif aux heures d'ouverture des commerces – Révision totale – ADOPTÉ par 41 voix contre 3, sans abstention ;
- Message n°108 - Formation – Association des communes pour l'école du cycle d'orientation de la Veveyse (ASSCOV) – Statuts - Révision partielle - Modification des articles 28 al. 2 et 37 al. 4 nouveau – ADOPTÉ par 25 voix contre 16 et 2 abstentions (1 membre récusé) ;
- Rapports annuels des commissions du Conseil général et du Conseil communal.

MERCREDI 8 OCTOBRE – SALLE DU TRIBUNAL (42 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Plan financier 2025-2029 – Présentation ;
- Message n°109 – Sport – Centre sportif du Lussy – Stade – Réfection de la piste et des installations d'athlétisme – Crédit d'engagement de CHF 4'250'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°110 – Trafic et télécommunications – Route de la Coula – Réaménagement du tronçon Gare-Carrefour avec la Route du Lac Lussy - Crédit d'engagement de CHF 340'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°111 – Trafic et télécommunications – Route de la Péralla et Route du Gottau – Réaménagement général et construction de trottoirs – Crédit d'engagement de CHF 2'200'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°112 – Routes communales – Service de la voirie – Equipement du local de réparation – Acquisition d'un lift de levage en remplacement du lift 4 colonnes – Crédit d'engagement de CHF 75'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°113 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – Secteur Le Scé – Réalisation d'un nouveau réservoir avec turbinage et pose de conduites de transport et de distribution – Crédit d'engagement de CHF 6'300'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;
- Message n°114 – Mobilité urbaine – PAD Gare – Equipement de détail – Participation communale – Crédit d'engagement de CHF 450'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité ;

- Message n°115 – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Actions Cité de l’énergie – Règlement des aides financières dans les domaines de l’énergie et de la protection de l’environnement – Nouveau – ADOPTÉ par 41 voix sans opposition et une abstention ;
- Message n°1 du Bureau – Administration – Règlement du Conseil général – Révision partielle – Adoption - faisant office de réponse à la Proposition n°9 demandant au Bureau d’analyser les conséquences du défaut de transmission des arguments de la ComFin sur le fonctionnement démocratique des organes – ADOPTÉ par 41 voix contre 1, sans abstention ;
- Rapport annuel de la Commission Tourisme 4 saisons.

MERCREDI 10 DECEMBRE – SALLE DU TRIBUNAL (46 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message n°116 - Finances – Budgets 2026 de la Ville de Châtel-St-Denis – Volet A: Budget du compte de résultats 2026 – ADOPTÉ à l’unanimité ;
- Message n°117 – Trafic et télécommunications - Infrastructure de transports publics – Trafic régional – Prolongement de la ligne de bus TPF 491 (Gare-Pontille) – Frais de transport local – Crédit budgétaire de CHF 100'730.- – APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°116 - Finances – Budgets 2026 de la Ville de Châtel-St-Denis – Volet B: Budget du compte des investissements 2026 – ADOPTÉ à l’unanimité ;
- Message n°118 – Bâtiments scolaires – Ecole du Bourg, partie récente – Changement des fenêtres – Crédit d’engagement de CHF 500'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°119 – Bâtiments – Ecoles du Bourg et du Lussy, abri PC du PSS et piscine – Remplacement des sources lumineuses fluorescentes par des lampes à diode électroluminescente (LED) – Crédit d’engagement de CHF 140'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°120 – Sport – Centre Sportif du Lussy – Construction d’un couvert à matériel et d’une nouvelle fosse pour le gazon – Crédit d’engagement de CHF 188'000.- – REFUSÉ par 28 voix contre 16 et 2 abstentions ;
- Message n°121 – Sport – Les Paccots – Rénovation des deux terrains de tennis et optimisations diverses – Crédit d’engagement de CHF 370'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°122 – Service de la voirie – Acquisition d’une camionnette électrique – Crédit d’engagement de CHF 65'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité ;
- Message n°123 – Administration générale – Ressources humaines – Règlement du personnel – Révision partielle – Modification des articles 12, 17, 19, 43, 52, 64, 69, 70 et 71– ADOPTÉE à l’unanimité ;
- Message n°124 – Association Secours Sud Fribourgeois – Révision partielle des statuts – Modification des articles 4, 10, 13, 15, 18, 21, 23, 24 et 32 – ADOPTÉE à l’unanimité ;
- Rapport final du Conseil communal sur la Proposition n°7 de Morgan Pires (UDC-PAI) demandant de modifier l’article 5 du Règlement sur le stationnement public en vue de rendre la première heure de parcage gratuite dans toutes les zones – REFUSÉ par 26 voix contre 20 ;
- Transmission au Conseil communal de la Proposition n°10 d’Isabelle Gayral Boschung (PLR) demandant d’étudier la modification du Règlement relatif aux heures d’ouverture des commerces, dans le sens de leur prolongation pour les commerces de la Gare et/ou lors d’événements ponctuels – REFUSÉE par 30 voix contre 12 et 4 abstentions.

PROPOSITIONS ET QUESTIONS

Durant l’année 2025, 1 Proposition (4 en 2024) de Isabelle Gayral Boschung (PLR) demandant d’étudier la modification du Règlement relatif aux heures d’ouverture des commerces dans le sens de leur prolongation pour les commerces de la Gare et/ou lors d’événements ponctuels a été adressée au CC. Sa transmission a fait l’objet d’un vote lors de la séance du Conseil général du 10 décembre 2025.

Le Rapport final du CC sur la Proposition n°6 de Carine Meyer (UO-PS), transmise le 20 mars 2024, demandant une analyse sur le recours systématique à un BAMO lors de la construction d’un bâtiment communal, a été refusé, le CG optant pour le statu quo.

Les conclusions du Rapport final du CC sur la Proposition n°7 de Morgan Pires (UDC-PAI), demandant de modifier le Règlement de stationnement en vue de rendre la première heure de parcage gratuite dans toutes les zones, ont été refusées le 10 décembre 2025.

Le Règlement sur le stationnement devra être révisé en vue d'introduire la gratuité pour la première de parcage dans toutes les zones de la ville.

Le Bureau a produit un Message concernant la révision partielle du Règlement du Conseil général afin de répondre à la Proposition interne de Fabian Simillion (Le Centre) qui demandait au Bureau d'analyser les conséquences du défaut de transmission des arguments de la ComFin au CG et au CC sur le fonctionnement démocratique des organes. Le CG a validé ces modifications le 8 octobre 2025.

18 Questions (12 en 2024) ont été adressées au CC, qui a répondu à 14 Questions (20 en 2024) laissées en suspens.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

Le CC a fourni une information détaillée au CG sur l'objet suivant :

- Présentation du concept architectural du bâtiment KAPLA destiné aux services publics communaux et cantonaux par les mandataires (CG du 26 mars 2025).

La composition des commissions du Conseil général et du Conseil communal figure également sur la page Internet du Conseil général, sous l'onglet *Organes et membres – Commissions*.

Tous les documents relatifs aux séances ordinaires sont disponibles sur le site Internet communal, www.chatel-st-denis.ch sous l'onglet « Administration et autorités » « Conseil général ».

SORTIE DU CONSEIL GENERAL

Après le café-croissant, le samedi 10 mai, les élu·e·s du Chef-lieu se sont rendu·e·s en course d'école à la distillerie Morand, où deux guides les ont emmené·e·s dans le dédale de l'entreprise, entre anecdotes historiques et produits de dégustation, passant de la douceur des sirops aux arômes fruités et corsés des liqueurs. Revigorée par une pause au Relais du St-Bernard, toute l'équipe a ensuite pu tester son aptitude au lancer de la hache à Bex. Le dernier trajet de la journée les a conduit·e·s au restaurant Les Rosalys, aux Paccots, pour partager un moment convivial autour d'un excellent repas.



ACTIVITES DES ORGANES DU CG ET DE LA COMMISSION TOURISME 4 SAISONS

Bureau (7 membres) : en 2025, le Bureau s'est réuni à 5 (6 en 2024) reprises en plénum, principalement pour valider l'ordre du jour proposé par le CC, convenir des procédures à adopter en séance du CG et proposer une révision partielle du règlement du CG. Il a tenu une séance extraordinaire le 13 janvier pour organiser une rencontre entre le CC et la ComFin, le 29 janvier 2025.

Commission financière (11 membres) : en 2025, la ComFin a siégé à 14 (15 en 2024) reprises sous la présidence de Carine Meyer (UO+PS). Elle a émis 37 (36 en 2024) préavis à l'attention du CG.

Commission des naturalisations (8 membres) : en 2025, la Présidente, Véronique Colliard (Le Centre) a convoqué 6 (2 en 2024) séances d'audition. La ComNatu a émis 21 (8 en 2024) préavis à l'attention du CC.

Commission Tourisme 4 saisons (9 membres) : en 2025, la ComTour s'est réunie en séance plénière à 3 (4 en 2024) reprises, essentiellement pour discuter du réaménagement de la place récréative des Paccots.

Pour rappel, les commissions du Conseil communal, dont la Commission d'aménagement et la Commission énergie et environnement, découlent d'un impératif légal et sont composées principalement de membres issu·e·s du Conseil général.

COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL AU 31 DECEMBRE 2025

1.	PLR	Balmat	Cyril
2.	PLR	Berthoud	Julien
3.	Le Centre	Birbaum (-Bays)	Sandra
4.	UO-PS	Bochud	Serge
5.	UDC-PAI	Burgy	Frank
6.	UDC-PAI	Chaperon	Annelise
7.	Le Centre	Chaperon	Laurence
8.	UO-PS	Chillier	Pierre Yves
9.	PLR	Colliard	Ronald
10.	Le Centre	Colliard (- Dévaud)	Véronique
11.	Le Centre	Dayer	Michael
12.	UO-PS	Della Marianna	Gabriele
13.	UDC-PAI	Demierre	Hubert
14.	UO-PS	Domingues Afonso	Ana Rita
15.	UO-PS	Domingues	António Luís
16.	UO-PS	Dubrit	Anouchka
17.	PLR	Favre	Jérémie
18.	UDC-PAI	François	Fanny
19.	PLR	Gayral Boschung	Isabelle
20.	UDC-PAI	Genoud	Anthony
21.	UDC-PAI	Genoud	Mehdi
22.	UDC-PAI	Genoud	Patricia
23.	UO-PS	Glauser	Frédéric
24.	UO-PS	Glauser	Valérie
25.	Le Centre	Huwiler	Alexandre
26.	UO-PS	Iriarte	Colette
27.	PLR	Jamain	Daniel
28.	UO-PS	Lambercy	Jérôme
29.	UDC-PAI	Lambert	Aurélien
30.	UDC-PAI	Liaudat	Karin
31.	UDC-PAI	Liaudat	Rudy
32.	UO-PS	Meyer	Carine
33.	UO-PS	Meyer	Raymond
34.	UDC-PAI	Millasson	Alicia
35.	Le Centre	Pauchard	Matthieu
36.	UDC-PAI	Pilloud	Adeline
37.	UDC-PAI	Pilloud	Cédric
38.	Le Centre	Pilloud	Rodolphe
39.	UDC-PAI	Pilloud	Valentin
40.	UDC-PAI	Pires	Morgan
41.	UDC-PAI	Pittet	José
42.	PLR	Rohrbasser	Denis
43.	Le Centre	Rüegg	Sébastien
44.	PLR	Saudan	Pierre-Alain
45.	Le Centre	Schaller	Cédric
46.	Le Centre	Simillion	Fabian
47.	UO-PS	Sonney	Christian
48.	UO-PS	Vallélian	Pierrot
49.	UDC-PAI	Vial	Philippe
50.	Le Centre	Volery	Jérôme

REPRESENTATION AU SEIN DES COMMISSIONS DU CG ET DU CC

		Le Centre	PLR	UDC-PAI	UO-PS
Bureau (7)	Président			Frank Burgy	
	Vice-président		Jérémie Favre		
	Scrutateurs (5)	Sébastien Rüegg	Cyril Balmat (N)	Adeline Pilloud Cédric Pilloud	Serge Bochud
	Scrutateurs-suppléants (8)	Véronique Colliard	Julien Berthoud	Anne-Lise Chaperon	Valérie Glauser
		Cédric Schaller	Isabelle Gayral Boschung	Alicia Millasson	Raymond Meyer
Commission financière (11)		Matthieu Pauchard Jérôme Volery	Julien Berthoud (N) Denis Rohrbasser	Frank Burgy Anne-Lise Chaperon Hubert Demierre Patricia Genoud	Carine Meyer Christian Sonney Pierrot Vallélian
Commission des naturalisations (8)	Laurence Chaperon		Cyril Balmat (N)	Karin Liaudat	Frédéric Glauser (N)
	Véronique Colliard			José Pittet	Colette Iriarte
	Représentante CC			Chantal Honegger	
Commission des bâtiments (12)	Laurence Chaperon		Jérémie Favre	Mehdi Genoud	Pierre Yves Chillier
	Matthieu Pauchard		Pierre-Alain Saudan	Cédric Pilloud	Gabriele Della Marianna
				Valentin Pilloud	Pierrot Vallélian
				Rudy Liaudat	
	Représentant CC				Daniel Maillard
Commission Aménagement (8)	Alexandre Huwiler		Isabelle Gayral Boschung	Anthony Genoud	Serge Bochud
	Sébastien Rüegg			Aurélien Lambert	António Luis Domingues
	Représentant CC			Roland Mesot	
Commission Energie et Environnement (10)	Fabian Simillion		Cyril Balmat	Patricia Genoud	António Luis Domingues
	Cédric Schaller			Karin Liaudat	Jérôme Lambercy
				Philippe Vial	Raymond Meyer
	Représentant du CC			Roland Mesot	
Commission Tourisme 4 saisons (9)	Alexandre Huwiler		Pierre-Alain Saudan	Morgan Pires	Valérie Glauser
	Rodolphe Pilloud (N)			José Pittet	Anouchka Dubrit
	Représentante du CC			Chantal Honegger	
	Autres représentants	Mike Aigroz (Directeur OTR) Coralie Mollard (OT)			

Commission des sports (12)	Sandra Birbaum	Ronald Colliard	Rudy Liaudat	Serge Bochud
	Michaël Dayer		Alicia Millasson	Gabriele Della Marianna
Représentant du CC				Daniel Maillard
Membres hors CC et CG	Edouard Boulanger (Athletica Veveyse) Christian Liaudat (Club des Lutteurs) Alexandre Rey (CAS Dent-de-Lys) Patrick Vauthey (Ski-club)			

Commission Cohésion sociale (9)	Véronique Colliard	Ronald Colliard	Alicia Millasson	Anouchka Dubrit
	Sandra Birbaum	Daniel Jamain	Philippe Vial	Colette Iriarte
Représentant du CC				Daniel Figini

CONSEIL COMMUNAL

L'année 2025 a été marquée par la démission de Jérôme Allaman (Le Centre), au 14 mars 2025. Ce dernier fut remplacé par le premier des viennent-ensuite de la même liste, Nicolas Genoud, dès le 15 mars 2025. Nicolas Genoud a repris les dicastères laissés vacants par Jérôme Allaman, à savoir : Finances – Economie – Industrie/Artisanat et commerce.

Le Conseil communal a siégé à 45 reprises. Les séances hebdomadaires avaient lieu le mardi soir, à 17h30, dans le bâtiment communal. La répartition des dicastères est restée inchangée pour l'année 2025.

REPARTITION DES DICASTERES ET SUPPLEANCES

Responsable	Répartition des dicastères	Suppléant·e
Ducrot Charles, Syndic	Administration – Personnel – Population/Elections et votations – Relations publiques et institutionnelles – Cultes et religions	Bavaud Thierry
Bavaud Thierry, Vice-Syndic	Environnement – Forêts	Pilloud François
Allaman Jérôme <i>(jusqu'au 14.03)</i> Genoud Nicolas <i>(dès le 15.03)</i>	Finances – Economie – Industrie/Artisanat et commerce	Tille Nicole
Figini Daniel	Affaires sociales – Santé – Générations/Intégration et cohésion sociale	Honegger Chantal
Honegger Chantal	Feu – Ordre public – Affaires militaires – Protection de la population – Agriculture – Tourisme	Figini Daniel
Maillard Daniel	Bâtiments – Sport – Economie alpestre	Mesot Roland
Mesot Roland	Aménagement du territoire – Constructions – Energie	Maillard Daniel
Pilloud François	Travaux/Routes/Transports/Télécommunications – Gestion des déchets – Cimetière et funérailles	Bavaud Thierry
Tille Nicole	Formation – Culture et loisirs	Allaman Jérôme puis Genoud Nicolas

Afin de traiter les affaires courantes, le Conseil communal se réunit régulièrement en commissions administrative, sociale et technique. La composition de ces commissions était la suivante :

Commission administrative	Jérôme Allaman * puis Nicolas Genoud * Charles Ducrot		Chantal Honegger	Nicole Tille Daniel Figini
Commission technique	Charles Ducrot	François Pilloud	Thierry Bavaud Roland Mesot	Daniel Maillard *
Commission sociale	Jérôme Allaman Charles Ducrot		Chantal Honegger	Nicole Tille Daniel Figini *

* : *Présidence de la Commission*

Les séances de commissions ont toutes lieu le lundi soir.

PERSONNEL COMMUNAL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2025, la Commune de Châtel-St-Denis comptait 166 collaborateurs·trices pour un total de 95.21 EPT (équivalents plein temps) ainsi répartis :

		Nombre	EPT
Contrat durée indéterminé (CDI)	Salaire horaire	36	1.26
	Salaire mensuel	117	86.20
Total CDI		153	87.46
Contrat durée déterminée (CDD)	Salaire horaire	5	0.05
	Salaire mensuel	2	1.7
Total CDD		7	1.75
Apprenti·e·s		6	6
Total tous statuts confondus		166	95.21

REPARTITION DES COLLABORATEURS·TRICES EN FONCTION DU STATUT, DU SEXE ET DU TAUX D'EMPLOI

Collaborateurs·trices en CDI							
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT	EPT moyen par collaborateur·trice
Hommes	49	4	1	16	70	52.78	0.75
Femmes	7	37	12	27	83	34.68	0.42
Total	56	41	13	43	153	87.46	0.57

Collaborateurs·trices en CDD							
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT	EPT moyen par collaborateur·trice
Hommes	1	0	0	2	3	1.02	0.34
Femmes	0	1	0	3	4	0.73	0.18
Total	1	1	0	5	7	1.75	0.24

Apprenti·e·s							
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT	EPT moyen par collaborateur·trice
Hommes	5	0	0	0	5	5	1
Femmes	1	0	0	0	1	1	1
Total	6	0	0	0	6	6	1

Total tous statuts confondus							
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT	EPT moyen par collaborateur·trice
Hommes	55	4	1	18	78	58.8	0.75
Femmes	8	38	12	30	88	36.41	0.41
Total	63	42	13	48	166	95.21	0.57

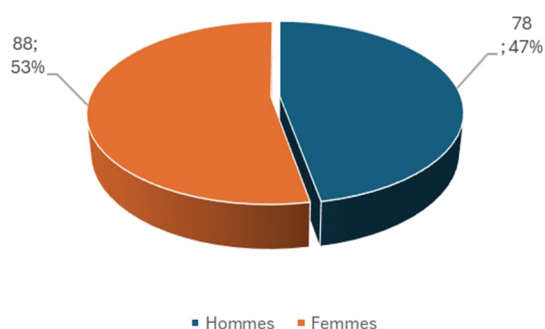
Il convient de rappeler que les chiffres présentés ci-dessus sont une photographie des emplois pourvus au 31 décembre 2025, et reflètent ainsi les collaborateurs·trices présent·e·s à cette date.

Par ailleurs, il est précisé que 6 collaboratrices bénéficient de deux contrats chacune. Afin de garantir la cohérence des chiffres, elles sont comptabilisées dans les différents services qui les emploient.

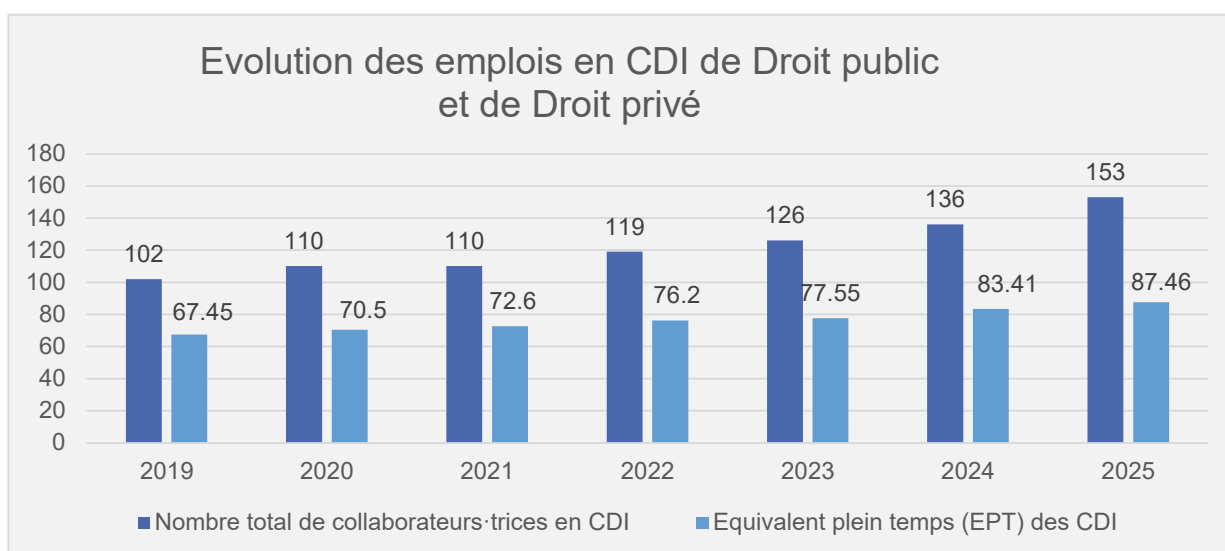
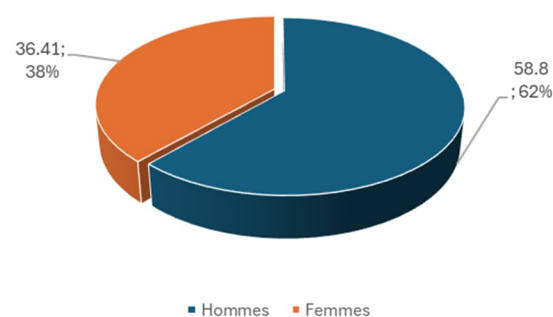
MISE EN PERSPECTIVE DES DONNÉES 2025 COMPARATIVEMENT A CELLES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

	CDI		CDD		Apprenti-e-s		Total	
	Nombre total de collaborateurs·trices	Equivalent plein temps (EPT)	Nombre total de collaborateurs·trices	Equivalent plein temps (EPT)	Nombre total d'apprenti-e-s	Equivalent plein temps (EPT)	Nombre total de collaborateurs·trices	Equivalent plein temps (EPT)
2019	102	67.45	<i>Données non collectées (présentées à partir du rapport de gestion 2024)</i>					
2020	110	70.5						
2021	110	72.6						
2022	119	76.2						
2023	126	77.55						
2024	136	83.41	10	5.4	6	6	152	94.81
2025	153	87.46	7	1.75	6	6	166	95.21
Variation en nombre N-1	17	4.05	-3	-3.65	0	0	14	0.4
Variation en % N-1	12.50%	4.86%	-30.00%	-67.59%	0.00%	0.00%	9.21%	0.42%

Répartition H / F au 31.12.2025 tous statuts confondus



Répartition H / F au 31.12.2025 en EPT et tous statuts confondus



Par rapport à l'année précédente, il est constaté une augmentation de 14 collaborateurs·trices tous statuts confondus (*CDD, CDI, Apprentis*), ainsi qu'une variation de 0.40 équivalent plein temps (EPT). Cette faible augmentation des EPT, au regard du nombre de nouveaux recrutements s'explique notamment par :

- De nombreux recrutements d'étudiant·e-s à la piscine et à la patinoire afin de couvrir des besoins en personnel, en raison d'une moindre disponibilité des étudiant·e-s en poste ;
- Plusieurs recrutements de patrouilleurs auxiliaires sur appel au sein de la Police communale afin de couvrir des plages vacantes et de faire face à l'absentéisme ;

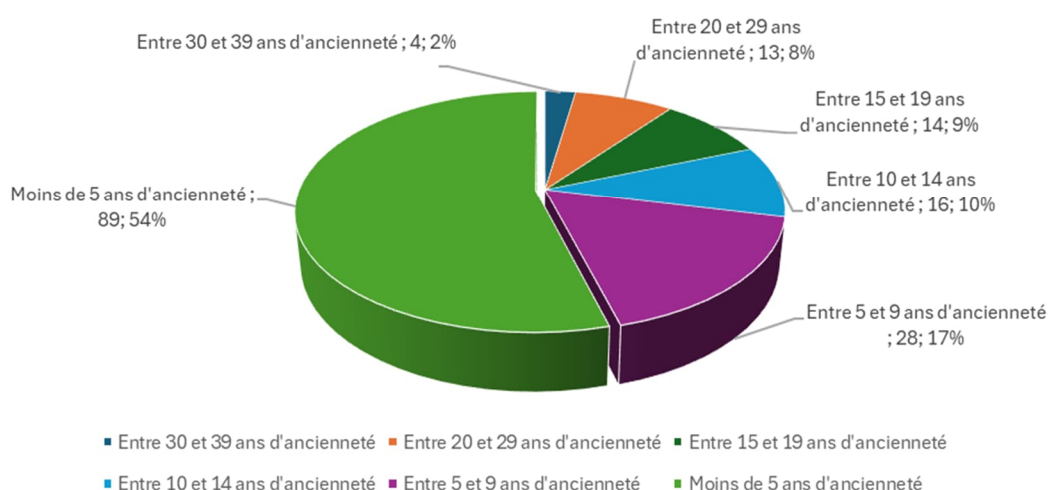
- La création d'un pool de remplacement au sein de l'Accueil extrascolaire afin de pallier les absences inopinées et éviter le recours à l'intérim, nettement plus coûteux ;
- La modification des taux des contractuels sur appel, précédemment fixé à 10 %, et désormais à 1 % (*certaines collaboratrices n'effectuant que quelques heures sur l'année*).

La répartition entre les sexes reste, cette année encore, particulièrement équilibrée. Il est observé toutefois une proportion de temps partiel plus importante chez les femmes.

REPARTITION DES COLLABORATEURS·TRICES SELON LEUR ANCIENNETE AU 31.12.2025 (TOUS STATUTS CONFONDUS)

Répartition des collaborateurs·trices en fonction de leur ancienneté	Total	Dont hommes	Dont femmes
Plus de 40 ans d'ancienneté	2	2	0
Entre 30 et 39 ans d'ancienneté	4	3	1
Entre 20 et 29 ans d'ancienneté	13	7	6
Entre 15 et 19 ans d'ancienneté	14	8	6
Entre 10 et 14 ans d'ancienneté	16	8	8
Entre 5 et 9 ans d'ancienneté	28	9	19
Moins de 5 ans d'ancienneté	89	42	47

Répartition des collaborateurs·trices en fonction de leur ancienneté



L'ancienneté moyenne des collaborateurs·trices au 31 décembre 2025 est de 8 ans et 3 mois.

Toutefois, sans tenir compte des 6 apprenti·e·s, les 7 collaborateurs·trices recruté·e·s sous contrat à durée déterminée, ainsi que l'ensemble des collaborateurs·trices engagé·e·s sous contrat à durée indéterminée sur appel (*remplacements ponctuels et étudiants de la piscine notamment*), la part des collaborateurs·trices ayant moins de 5 années d'ancienneté au sein de l'Administration communale serait réduite.

Répartition des collaborateurs·trices en CDI avec salaire mensuel en fonction de leur ancienneté	Total	soit un ratio (%)
Plus de 40 ans d'ancienneté	2	1.69%
Entre 30 et 39 ans d'ancienneté	4	3.39%
Entre 20 et 29 ans d'ancienneté	11	9.32%
Entre 15 et 19 ans d'ancienneté	10	8.47%
Entre 10 et 14 ans d'ancienneté	14	11.86%
Entre 5 et 9 ans d'ancienneté	20	16.95%
Moins de 5 ans d'ancienneté	57	48.31%

MUTATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'ANNEE 2025

ARRIVÉES

- Dupasquier Christophe, Responsable du Service informatique ;
- Frossard Gremion Nicole, Adjointe pédagogique à l'AES ;
- Genoud Nathalie, Assistante sociale ;
- Lasan Katja, Assistante Socio-éducative à l'AES ;
- Moreira Goncalves Valente Carla, Employée de conciergerie au Service des bâtiments ;
- Rubattel Sibylle, Maîtresse de natation auxiliaire au Service des écoles ;
- Savoy Dan-Antoine, Surveillant de piscine au Service des bâtiments ;
- Issad Louiza, Urbaniste et Adjointe au Chef du Département technique ;
- Vaucher Hugo, Forestier-Bûcheron au Service des forêts ;
- Banas Etienne, Surveillant de piscine au Service des bâtiments ;
- Liaudat Christophe, Ouvrier qualifié au Service des eaux ;
- Butty Christiane, Patrouilleuse scolaire au Service de la Police communale ;
- Ferreira Oliveira Catia, Patrouilleuse scolaire au Service de la Police communale ;
- Heule Christine, Employée de buvette au Service des bâtiments ;
- Piller Amandine, Cheffe du Service du contrôle des habitants ;
- Devaud Ivanna, Intervenante à l'AES et Surveillante des devoirs au Service des écoles ;
- Frauche Jonathan, Agent d'exploitation au Service des bâtiments ;
- Carvalho Trigo Jean-Francois, Intervenant à l'AES ;
- Colliard Elodie, Auxiliaire au Service de la voirie (secteur déchetterie) ;
- Pereira da Costa Bernardes Paulo, Auxiliaire au Service des bâtiments ;
- Ribeiro Caseiro Fabio, Agent d'exploitation au Service des bâtiments ;
- Couchet Nicolas, Apprenti Employé de commerce ;
- Lonfat Aloys, Apprenti Forestier-Bûcheron au Service des forêts ;
- De leso Béatrice, Intervenante à l'AES ;
- Martin Simon, Auxiliaire de vie à l'AES ;
- Savary Colliard Muriel, Auxiliaire de vie à l'AES ;
- Chaperon Eva, Intervenante à l'AES ;
- Saliu Lina, Collaboratrice administrative au Secrétariat général ;
- Kovacevic Gordana, Intervenante à l'AES ;
- Gabriel Norbert, Patrouilleur scolaire au Service de la Police communale ;
- Bavaud Micheline, Patrouilleuse scolaire au Service de la Police communale ;
- Soares Antonio Elviro, Patrouilleur scolaire au Service de la Police communale ;
- Savoy Laurence, Patrouilleuse scolaire au Service de la Police communale ;
- Dupré Nina, Assistante socio-éducative à l'AES ;

- Marin Diego, Chef du Service de la voirie ;
- Crosa Salina Corinne, Patrouilleuse scolaire au Service de la Police communale.

EMPLOIS D'ETE ET SAISONNIERS 2025

- Colliard Romain, Auxiliaire au Service des bâtiments (secteur patinoire) ;
- Genoud Romain, Auxiliaire au Service des bâtiments (secteur patinoire) ;
- Genoud Axelle, Auxiliaire au Service des bâtiments (secteur patinoire) ;
- Vial Lucas, Auxiliaire au Service des bâtiments (secteur patinoire) ;
- Genoud Chris, Auxiliaire au Service de la voirie ;
- Crausaz Inès, Auxiliaire à l'AES ;
- Maillard Martin, Auxiliaire au Service des bâtiments ;
- Moncalvo Mae, Auxiliaire au Service des bâtiments ;
- Moncalvo Zaïa, Auxiliaire au Service des bâtiments ;
- Veri Charlotte, Auxiliaire au Service technique et à l'AES ;
- Vienne Robin, Auxiliaire au Service de la voirie.

DEPARTS

- Favre Florian, Forestier-Bûcheron au Service des forêts ;
- Vallélian Julie, Agente d'exploitation au Service des bâtiments ;
- Nicolet Frédéric, Chef du Service de la voirie ;
- Cottet Nicole, Auxiliaire de vie à l'AES ;
- Boutabba Nawal, Assistante Socio-éducative à l'AES ;
- Keller Carole, Surveillante des devoirs au Service des écoles ;
- Schenk Cinthia, Patrouilleuse scolaire au Service de la Police communale ;
- Meyer Bertrand, Technicien d'infrastructure au Service des bâtiments ;
- Saliu Lina, Apprentie Employée de commerce puis Collaboratrice administrative au Secrétariat général ;
- Piller Amandine, Cheffe du Service du contrôle des habitants ;
- Chaperon Eva, Intervenante à l'AES ;
- Pereira da Costa Bernardes Paulo, Auxiliaire au Service des bâtiments ;
- Rebetez Valérie, Agente de police au Service de la Police communale ;
- Emonet Mathilde, Surveillante de piscine au Service des bâtiments ;
- Soares Antonio Elviro, Patrouilleur scolaire au Service de la Police communale ;
- Moser Thierry, Employé de conciergerie au Service des bâtiments ;
- Bavaud Micheline, Patrouilleuse scolaire au Service de la Police communale ;
- Butty Christiane, Patrouilleuse scolaire au Service de la Police communale ;
- Collaud Yannic, Forestier-Bûcheron au Service des forêts ;
- Coppolaro Daniel, Surveillant de piscine au Service des bâtiments ;
- Genoud Joana, Collaboratrice administrative au Secrétariat général ;
- Genoud Nathalie, Assistante sociale au Service social ;
- Villard Marie-Claude, Collaboratrice administrative au Service social ;
- Perroud Steve, Chef du Service social.

RETRAITE

- Aucun·e collaborateur·trice n'est parti·e en retraite en 2025

ANCIENNETES

40 ans de service

- *Aucun·e collaborateur·trice n'a fêté en 2025 ses 40 ans de service*

30 ans de service

- *Aucun·e collaborateur·trice n'a fêté en 2025 ses 30 ans de service*

25 ans de service

- Rime Olivier, Forestier-Bûcheron et conducteur de machines forestières

20 ans de service

- *Aucun·e collaborateur·trice n'a fêté en 2025 ses 30 ans de service*

15 ans de service

- Maillard Dominique, Chef du Service de la Police communale

10 ans de service

- Vez Romain, Collaborateur technique au Service de la voirie

MARIAGE

- *Aucun·e collaborateur·trice ne s'est marié·e en 2025.*

NAISSANCE

- Élie Guenin, fils de Sloane et Loïc, né le 27 avril 2025.

REPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (PERSONNES PHYSIQUES / EPT)

	2024			2025			Variation 2024/2025
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Service du Contrôle des habitants							
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	1	2	3	1	1	2	-1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	2	2	0	3	3	1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs·trices	1	4	5	1	4	5	0
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	1.00	3.10	4.10	1.00	3.10	4.10	0.00
Secrétariat général							
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	1	2	3	1	2	3	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	3	3	0	4	4	1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	1	1	0	2	2	1
Nombre de collaborateurs·trices	1	6	7	1	8	9	2
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	1.00	3.90	4.90	1.00	4.52	5.52	0.62

Service des ressources humaines	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	1	0	1	1	0	1	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	1	1	0	1	1	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs-trices	1	1	2	1	1	2	0
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	1.00	0.40	1.40	1.00	0.40	1.40	0.00

Service informatique	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	0	0	0	1	0	1	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs-trices	0	0	0	1	0	1	1
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0.00	0.00	0.00	1.00	0.00	1.00	1.00

Service des finances	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	0	2	2	1	1	2	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	5	5	0	5	5	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs-trices	0	7	7	1	6	7	0
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0.00	5.90	5.90	1.00	4.90	5.90	0.00

Service social	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	1	0	1	0	0	0	-1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	3	3	1	3	3	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs-trices	1	3	4	1	3	4	0
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0.90	1.70	2.60	0.80	1.90	2.70	0.10

Administration des écoles et AES	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	1	1	2	1	1	2	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	2	17	19	1	19	20	1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	10	10	0	8	8	-2
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	2	4	6	1	11	12	6
Nombre de collaborateurs-trices	5	32	37	3	39	42	5
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	2.50	14.16	16.66	1.90	15.17	17.07	0.41

Police communale	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	2	1	3	2	0	2	-1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	4	10	14	0	2	2	-12
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	1	1	2	5	11	16	14
Nombre de collaborateurs-trices	7	12	19	7	13	20	1
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	2.55	2.60	5.15	2.14	0.41	2.55	-2.60

Service des eaux	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	3	0	3	4	0	4	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs-trices	3	0	3	4	0	4	1
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	3.00	0.00	3.00	4.00	0.00	4.00	1.00

Service de la voirie	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	19	1	20	19	1	20	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	0	1	1	0	1	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	1	1	1
Nombre de collaborateurs-trices	20	1	21	20	2	22	1
Somme des taux d'occupation (100 % = 1.00)	19.80	1.00	20.80	19.80	1.01	20.81	0.01

Service des forêts	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	9	0	9	10	0	10	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	0	1	0	0	0	-1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs·trices	10	0	10	10	0	10	0
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	9.60	0.00	9.60	10.00	0.00	10.00	0.40

Service technique + Département technique	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	5	0	5	5	0	5	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	2	3	1	3	4	1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	1	0	1	1	0	1	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs·trices	7	2	9	7	3	10	1
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	5.95	1.10	7.05	5.95	1.90	7.85	0.80

Service des bâtiments	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2024/2025
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	9	1	10	9	2	11	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	3	3	0	1	1	-2
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	9	6	15	12	6	18	3
Nombre de collaborateurs·trices	18	10	28	21	9	30	2
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	9.90	3.75	13.65	9.21	3.10	12.31	-1.34

	2024			2025			Variation 2024/2025
Administration communale	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	52	10	62	55	8	63	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	5	35	40	4	38	42	2
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	5	21	26	1	11	12	-14
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	12	12	24	18	31	49	25
Nombre de collaborateurs·trices	74	78	152	78	88	166	14
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	57.20	37.61	94.81	58.80	36.41	95.21	0.40

Le Service des Ressources humaines rappelle qu'à compter de l'année 2025, les collaborateurs·trices sur appel, dont certains n'effectuent que quelques heures par année, sont intégré·e·s avec un taux de 1 %, contre 10 % auparavant, ce qui impacte la variation des EPT au 31 décembre 2025 par rapport à 2024.

DOSSIERS D'ENVERGURE LANCES PAR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES EN 2025

MISE À JOUR DU RÈGLEMENT DU PERSONNEL COMMUNAL ET DE SON RÈGLEMENT D'EXÉCUTION

Au cours de l'année 2025, une importante mise à jour du Règlement du personnel communal et de son Règlement d'exécution a été réalisée. Ce travail a notamment permis :

- **La mise à jour de certaines prescriptions** à la suite de changements législatifs récents (*congé de l'autre parent, âge de départ en retraite pour les femmes, congé d'allaitement...*) ;
- **La clarification de règles communes** pour l'ensemble des collaborateurs·trices engagé·e·s sous statut de Droit public (*congés pour rendez-vous médicaux, renouvellement de la période probatoire, congés pour cause de maladie, frais de déplacement...*) ;
- **L'adaptation des règles internes** aux évolutions sociétales (*congé d'adoption, congé pour la prise en charge d'un proche...*) ;
- **Le renforcement de l'attractivité de la Commune** (*primes d'ancienneté, modification des horaires dits « bloqués », réduction de la pause méridienne minimale permettant une réduction de l'amplitude de travail, redéfinition des congés pour enfants malades, mise en place d'un congé pour le décès d'un grand-parent, modification des périodes de versement des allocations de naissance ou de mariage...*).

REFONTE DE LA CLASSIFICATION DES EMPLOIS ET DE LA GRILLE SALARIALE

En lien avec ce qui précède, la mise à jour de la structure réglementaire RH a permis de proposer :

- **Une nouvelle classification des emplois**, plus fluide, transparente et cohérente ;
- **Un nouveau système de rémunération** plus progressif, offrant des perspectives d'évolution de carrière sur 30 paliers, contre 20 auparavant.

Pour ce cadre, et à la suite d'un benchmark réalisé en interne mené avec une dizaine d'administrations publiques des cantons de Fribourg et de Vaud, la Commune a bénéficié de l'expertise d'un Cabinet de conseil, qui l'a accompagnée dans la construction de sa nouvelle arborescence des fonctions et de son système de rémunération.

L'ensemble de ces modifications entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2026.

GESTION DE LA PROPRIETE

PATRIMOINE

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 109 articles inscrits auprès de l'Etablissement cantonal des bâtiments (ECAB) pour un montant assuré de CHF 174'494'500.-.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le Service des bâtiments s'occupe des bâtiments scolaires, de l'Univers@lle, de la Salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de l'installation des décorations de Noël sur certains bâtiments communaux.

Dans tous les bâtiments, le Service procède à divers relevés de consommation énergétique, à la gestion des contrôles OIBT, au suivi des taxations ECAB, à la gestion des diverses mises en passe et clés ainsi qu'aux commandes de mazout et fournitures pour la conciergerie.

PERSONNEL DU SERVICE DES BATIMENTS

Bertrand Meyer, lourdement atteint dans sa santé, a dû cesser son activité au sein de la Commune de Châtel-St-Denis le 11 août 2025. Nous lui souhaitons plein de courage pour la suite.

À la suite de ce départ, Daniel Vuichard a été engagé en tant que Collaborateur technique au sein du Service des bâtiments, au 1^{er} mai 2025.

Afin de compenser le départ de Julie Vallélian, Agente d'exploitation, au 31 mai 2025, le Conseil Communal a validé l'engagement de Jonathan Frauche en qualité d'Agent d'exploitation à partir du 1^{er} août 2025.

Tony Barroso, en arrêt suite à un accident survenu le 22 novembre 2024, a été remplacé dans un premier temps par Jonathan Frauche depuis le 1^{er} mai 2025 et depuis le 1^{er} août 2025 par Fabio Ribeiro, engagé en contrat CDD.

Le Conseil Communal a dû prendre la lourde décision de mettre fin au contrat de travail de Thierry Moser au 10 décembre 2025.

Max Thomann a été engagé en CDD en tant que collaborateur au sein du Service des bâtiments pour compenser le départ de Thierry Moser en attendant l'entrée en fonction d'un·e nouveau·elle collaborateur·trice.

Suite à ce qui précède, l'effectif du personnel du Service des bâtiments au 31 décembre 2025 se compose désormais de 14 personnes en CDI soit : 1 chef de service, 1 adjoint du chef de service, 1 responsable des infrastructures sportives, 3 collaborateurs techniques, 1 agent d'exploitation, 1 concierge à plein temps, 1 apprenti agent d'exploitation, 4 concierges ou auxiliaires à temps partiel ainsi que 1 personne en CDD.

TRAVAUX ET EVENEMENTS

CHALET D'ALPAGE DE BELLECHAUX

- Fin des travaux d'aménagement du local WC – douche ;
- Installation du système de chauffage pour l'eau chaude sanitaire et d'un surpresseur garantissant le bon fonctionnement de la production d'eau chaude sanitaire.

CHALET D'ALPAGE LES ERROUVINES

Lors de sa séance du 3 juillet 2024, le Conseil général a validé le Message no 74 relatif à un crédit de CHF 200'000.- destiné à la réfection des façades et des tavillons du chalet Les Errouvines.

Les travaux de réfection des façades ont été réalisés entièrement par le Service de la voirie, tandis que ceux liés au remplacement des tavillons ont été exécutés par l'entreprise Lucien Carrel Tavillonneur à Vulruz.

Grâce à une bonne coordination avec le Service forestier, les tavillons ont pu être confectionnés avec du bois provenant des forêts communales.

Une délégation du Service des bâtiments a pu assister à une présentation des différentes étapes de fabrication de ces éléments qui serviront à la couverture du chalet.

Les photos ci-dessous montrent les différentes étapes de fabrication du tavillon.



Bois de la Commune



Rondin découpé



Préparation pièce pour découpe



Découpe tavillons



Tavillons terminés et principe de pose



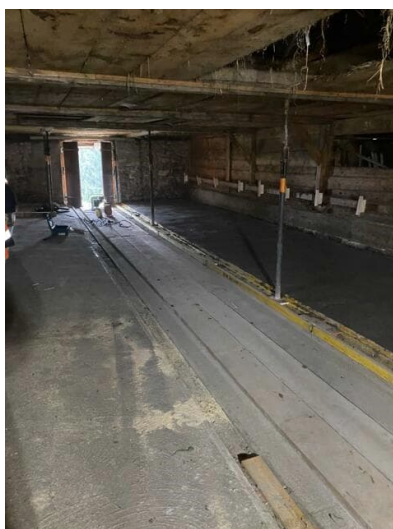
Stockage en ballots



Chalet Les Errouvines

CHALET D'ALPAGE DU PETIT MOLOGY

- Bétonnage des murs et du fond de l'écurie.



Ecurie Petit Mology

CHALET D'ALPAGE DE LA CASA DERREY

- Début des travaux de construction d'une nouvelle fosse à lisier.

Les travaux se poursuivront au printemps 2026, dès que les conditions météorologiques le permettront.

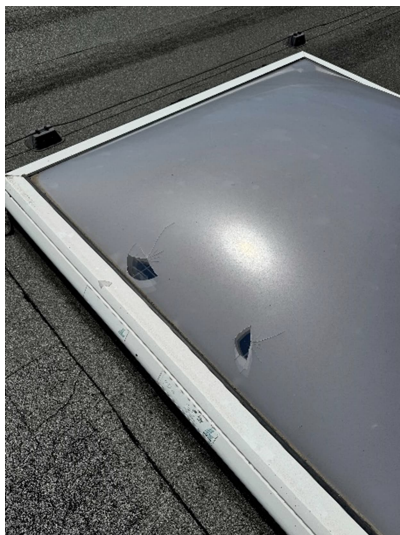


Coffrage nouvelle fosse

BATIMENT DU CENTRE DE RENFORT (SECOURS SUD FRIBOURGEOIS)

- Remplacement de l'éclairage des 2 enseignes en façade ;
- Diverses interventions de maintenance sur les systèmes de multimédia et la station de lavage.

Le 30 juin 2025, un violent orage de grêle a frappé la région. Les 21 coupoles situées sur le bâtiment du Centre de renfort ont été endommagées. Leur remplacement interviendra au printemps 2026 et sera pris en charge par l'ECAB.



Coupole endommagée par la grêle

STAND DE TIR DES MARAIS

Afin de répondre aux exigences liées à l'organisation du tir cantonal 2025, le Conseil général a validé le Message no 87 relatif à l'adaptation du système électronique de gestion de tir lors de sa séance du 11 décembre 2024.

Les travaux ont été réalisés début 2025 afin que tout soit prêt pour la manifestation. Cette adaptation servira également pour toutes les futures activités de tir.



Nouveaux supports de cibles



Système électronique de gestion de tir

ABRI DE PROTECTION CIVILE (PSS)

- Poursuite des travaux de remplacement des luminaires à tubes fluorescents par des LEDS ;
- Divers travaux d'entretien et d'amélioration dans les locaux sanitaires.

ECOLE DES PLEIADES

- Installation de protections d'angles sur les murs situés aux sorties d'ascenseurs.

Dans le but d'apaiser les inquiétudes des enseignant-e-s et des parents, et bien que les installations répondaient déjà aux normes en vigueur, le Conseil communal a finalement décidé de faire installer des filets de sécurité sur les 3 puits de lumière du site.



Puits de lumière protégé par un filet de sécurité

ECOLE DES MISETS

- Présence du Pumptrack de l'OCN dans la cour d'école durant la période du 15 juillet au 18 août 2025.



Circuit PUMTRACK de l'OCN

- Renouvellement annuel du matériel technique de la salle.
- Installation d'une nacelle mobile permettant l'accès aux perches d'éclairage.



Nacelle d'accès aux perches

PISCINE COMMUNALE

- Divers travaux de maintenance liés au système de traitement de l'eau de baignade ainsi qu'à l'installation de ventilation.

HALLE TRIPLE DU LUSSY

- Installation de serrures électroniques pour la gestion des accès aux différents locaux ;
- Contrôle de maintenance annuel des engins de sports, du mur de grimpe et des gradins ;
- Fabrication d'une armoire de rangement pour les sociétés utilisatrices.



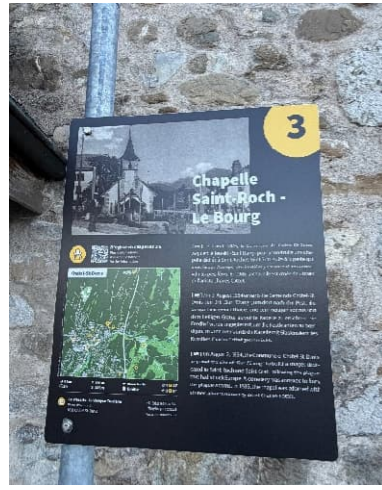
Armoire des sociétés

CHAPELLE DU BOURG

Dans le cadre de la mise en place du sentier d'Eglise en Chapelle permettant aux citoyen·e·s de visiter 8 lieux religieux de la Commune, la Chapelle St-Roch est désormais maintenue ouverte en permanence. Afin de garantir la bonne tenue du site, un service de conciergerie hebdomadaire est assuré par le Service des bâtiments.



Chapelle du Bourg



Plaquette info d'Eglise en Chapelle

PLACE DE L'INSTITUT

Dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la Société Fribourgeoise des Officiers, section Gruyère-Veveyse, celle-ci a souhaité marquer cet événement en rénovant le monument In Memoriam situé sur la place de l'Institut St-François de Sales, et en installant un éclairage afin de le mettre en valeur.

Le Service des bâtiments a profité des travaux pour installer un tableau électrique destiné aux événements se déroulant sur cette place.



Monument In Memoriam

VEHICULES

- Achat d'un véhicule supplémentaire de type Renault KANGOO VAN E-TECH 100 % électrique, d'une puissance de 22kW.

La mise en service de nouveaux bâtiments ainsi qu'une nouvelle organisation au sein du Service ont justifié l'achat de ce véhicule complémentaire.



Nouveau véhicule Renault Kangoo Van e-tech

AES LA CHATELOISE

- Confection et installation de supports pour brosses à dents destinés aux enfants fréquentant l'Accueil extrascolaire de la Châteloise.



Portes brosses à dents

LE CAB

Des actes de vandalisme commis dans la nuit du 16 au 17 juin 2025, à l'encontre d'un locataire du CAB, ont provoqué d'importants dégâts d'eau dans le cabinet vétérinaire situé au rez-de-chaussée, à la suite de l'activation volontaire du système incendie (sprinkler).

1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE

POLICE COMMUNALE

L'année 2025 a été quelque peu perturbée pour la Police communale.

En effet, en raison de vacances de poste et d'arrêt maladie, l'effectif a été fortement impacté, tant au niveau des agents que du staff des patrouilleur·euse·s scolaires.

Les agents peuvent toujours compter sur 2 auxiliaires, Sylvie Fernandes-Colliard et Patrick Riva, qui prêtent main-forte en cas de besoin, lors d'événements particuliers ou de manifestations d'importance. Ces deux auxiliaires œuvrent également comme personnel de circulation durant la saison hivernale, dans la station des Paccots.

La Police communale collabore également avec Protect'Service durant la saison hivernale afin de renforcer les effectifs sur le secteur Les Paccots – Rathvel lors des journées de forte affluence. Des agents de Protect'Service sont aussi engagés lors de certaines manifestations, en appui pour la gestion du trafic et du stationnement, ou pour des missions de surveillance.

Les tâches de la Police communale restent inchangées. Les agents ont comme mission principale de veiller à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'au respect des règlements communaux. Pour ce faire, ils assurent une présence essentiellement préventive, en organisant des patrouilles mobiles et pédestres en Ville de Châtel-St-Denis ainsi que dans les secteurs périphériques. Ces patrouilles sont également assurées régulièrement en soirée et le week-end.

Le respect des règles de circulation routière, notamment en matière de stationnement mais également sur le trafic « roulant », occupe une part importante du travail des agents communaux, ceci afin de garantir une circulation aussi fluide que possible et une sécurité maximale.

VEHICULES

Depuis 2024, la Police communale est dotée de deux véhicules ainsi que d'un vélo électrique.

En effet, les missions dévolues aux agents sont multiples et demandent une grande mobilité sur un territoire très étendu. Dès lors, les deux véhicules sont indispensables.

Si, dans la mesure du possible, les patrouilles au centre-ville et le contrôle du stationnement se font à pied ou à vélo, il est souvent nécessaire de disposer d'un véhicule à proximité afin d'avoir accès au matériel.

La Police communale a mis un accent particulier sur les patrouilles pédestres dans le centre-ville. Cela permet une approche différente et offre également une meilleure disponibilité envers les citoyen·ne·s.



QUELQUES CHIFFRES ET STATISTIQUES

- 4'380 amendes d'ordres contre 4'915 en 2024 et 3'780 en 2023 ;
- 5 mises en fourrière contre 4 en 2024 ;
- 36 rapports au Conseil communal ;
- 18 rapports d'enquête pour les services communaux ;
- 32 séances et contacts pour des chantiers sur le territoire communal ;
- 39 séances et contacts pour des manifestations sur le territoire communal.

MANIFESTATIONS

La Police communale collabore étroitement avec les différents organisateurs de manifestations engendrant des restrictions de circulation, des fermetures de places de stationnement ou de la mise en place de dispositifs spécifiques.

Toute installations de signalisation temporaire doit faire l'objet d'une demande auprès de la Police cantonale fribourgeoise. Dans ce cadre, la Police communale assiste les organisateurs en préparant les plans de signalisation et en effectuant directement les démarches nécessaires en leur nom.

PRINCIPALES MANIFESTATIONS 2025

- Poya'tack
- Carnaval
- Trail des Paccots
- Narcisses en Fête
- Fête de la Musique
- Vide Grenier des Montagnes
- Marché Artisanal Châtel-St-Denis et Les Paccots
- Giron des Jeunes de la Veveyse
- Course des hameaux
- Châtel Motor Show
- Course de côte voiture
- Marche gourmande
- Bénichon
- Recrotzon de Prayoud
- St-Nicolas
- Marché de Noël

GIRON DES JEUNESSES DE LA VEVEYSE – CHATEL 2025

La Jeunesse de Châtel-St-Denis a eu l'honneur d'accueillir en 2025 le Giron des Jeunes de la Veveyse.

Cette manifestation a pris ces dernières années une ampleur importante et nécessite la mise en place d'infrastructures conséquentes ainsi qu'un concept de sécurité complet, élaboré avec précision.

Comme pour toutes les manifestations, la Police communale collabore avec les organisateurs, principalement pour les aspects liés à la circulation et au stationnement, mais elle participe également aux séances relatives à la sécurité globale.

Le site de la fête était à proximité du hameau de Prayoud et offrait des espaces suffisants pour la place de fête, le camping ainsi que les zones de stationnement.

Plus de 1'000 places de stationnement étaient à disposition des visiteurs.

Cependant, ce site présentait un défi en termes de circulation, étant situé à proximité immédiate de la route cantonale Châtel-St-Denis – Bulle, axe très fréquenté et porte d'entrée Nord de la localité.

Il a donc été décidé de réduire au maximum le trafic et la vitesse sur cet axe. Un sens unique a été instauré (sens Sud – Nord, soit de Châtel-St-Denis en direction Semsales – Bulle), avec une déviation mise en place via la route du Lussy pour les véhicules arrivant de Bulle.

Parallèlement, la vitesse a été réduite à 50km/h entre la sortie de Châtel-St-Denis et la croisée des Rosières, avec une zone à 30km/h à proximité des parkings et de la fête.

Ce dispositif s'est révélé efficace et a été maintenu durant toute la manifestation, moyennant quelques adaptations.

Le cortège des jeunes du samedi matin a nécessité la fermeture complète de la route cantonale de 06h30 et 11h30, avec un important dispositif de déviation.

Le bon déroulement de cet événement repose notamment sur l'excellente collaboration avec les organisateurs et la commission de sécurité.

CHANTIERS

En collaboration avec le Service technique communal, la Police participe régulièrement aux séances de chantiers, que ce soit pour leur préparation ou leur suivi.

Une demande doit être adressée à la Police cantonale pour toute mise en place de signalisation, qu'il s'agisse d'une fermeture complète de route ou d'une restriction de circulation. A cet effet, la Police communale collabore également avec les entreprises qui doivent adresser des demandes, en élaborant si besoin le plan de signalisation.

Elle intervient également pour la mise en place de la signalisation avancée et des déviations. Durant toute la durée des travaux, la Police est chargée de contrôler régulièrement le respect de cette signalisation par les automobilistes.

CAMPAGNE DE PREVENTION

Dans le cadre de sa collaboration avec la Police cantonale, la Police communale participe aux différentes campagnes de prévention organisées par la Police cantonale, essentiellement en matière de sécurité routière, mais également en matière de prévention des cambriolages ou des vols dans les grandes surfaces.

Lors des actions menées en matière de sécurité routière, la présence de la Police communale est renforcée dans le secteur des écoles lors de la rentrée scolaire. Il s'agit souvent d'une sensibilisation des usager·ère·s de la route par la distribution de flyers informatifs ou d'avertissements.

En ce qui concerne la prévention des cambriolages, elle se traduit par une présence renforcée de la Police communale dans les quartiers résidentiels.

La campagne de prévention contre le vol à l'astuce est principalement menée durant le mois de décembre, avec une présence accrue des forces de l'ordre dans les grands magasins et une sensibilisation sur le comportement « à risque » de certains clients. Ces actions sont également ponctuellement menées à d'autres périodes de l'année.

Il arrive que des actions soient menées conjointement avec la Police cantonale en matière de sécurité routière. En 2025, des présences communes d'agents cantonaux et communaux aux abords des écoles ont eu lieu lors des campagnes « ReSco » (rentrée scolaire). La mise en commun des spécificités et compétences de chacune de ces entités constitue un réel atout et permet un travail de terrain efficient.

Ces présences communes seront certainement renouvelées à l'avenir, voire renforcées. Cela s'inscrit pleinement dans le cadre de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales.

RADAR PREVENTIF

La Police communale possède 2 radars préventifs et pédagogiques.

Ces radars sont destinés à sensibiliser les usager·ère·s de la route quant à la vitesse appropriée à laquelle circuler.

Les appareils sont constamment en fonction et sont placés dans différents secteurs de la Commune, selon un planning établi par la Police communale.

Généralement, ils sont installés pour une durée de 3 à 6 semaines environ, selon les besoins du lieu. L'objectif est de pouvoir les placer au moins une fois dans l'ensemble des quartiers de la Commune, tout en tenant compte des contraintes techniques.

SECTEURS CONTROLES EN 2025

■ Route du Tarel RC1, hauteur pont ferroviaire, direction Oron	50 km/h
■ Route du Tarel RC1, hauteur école des Pléiades direction Châtel	50 km/h
■ Route de Prayoud, avant la Laiterie, direction Châtel	30 km/h
■ Route de Prayoud, hauteur Chemin Beau-Site, direction Semsales	30 km/h
■ Route des Joncs, hauteur place de jeux, direction Les Joncs	50 km/h
■ Route du Lac Lussy, hauteur N° 145, direction Semsales	50 km/h
■ Route de Montreux, hauteur garage Pilloud, direction Centre-Ville	30 km/h
■ Chemin des Sires, embouchure du chemin, direction Ville	50 km/h
■ Route du Lac Lussy, hauteur nouveau parc, direction Ville	50 km/h
■ Route de Montreux, hauteur Belle Etoile, direction A12	30 km/h
■ Route la Péralla, hauteur Voirie, direction Semsales	50 km/h
■ Route des Pléiades, hauteur N°43, direction COOP	30 km/h
■ Route des Dailles, Patinoire, direction Rathvel	50 km/h
■ Route du Dally, direction A12	50 km/h
■ Route de Vevey, hauteur N°81, direction centre-ville	50 km/h

Chaque semaine, les données de ces contrôles sont recueillies et analysées. Cela permet à la Police communale d'évaluer la situation propre à chacun de ces emplacements.

D'une manière générale, les résultats montrent que les limitations sont bien, voire très bien, respectées.

En moyenne, environ 90 % des usager·ère·s respectent la limitation. Les dépassements constatés restent généralement dans une fourchette de 1 à 5 km/h au-dessus de la limite.

Quelques dépassements de vitesse peuvent être qualifiés d'excessifs, mais ils restent marginaux.

Si les résultats d'un emplacement le justifient, les données sont transmises à la Police cantonale, qui évalue la pose d'un radar « répressif ».

STATIONNEMENT

NOUVEAU SYSTEME AMENDE D'ORDRE

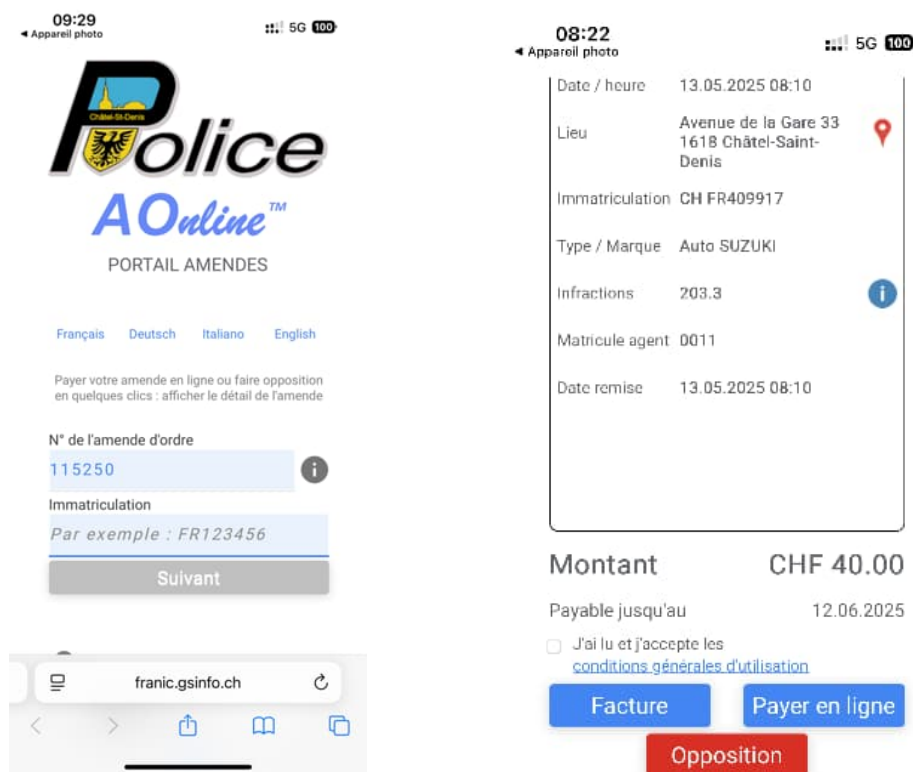
En collaboration avec le Service des finances, la Police communale a mis en place un nouveau programme de gestion des amendes d'ordre, notamment pour le suivi interne (back-office) et la gestion du contentieux.

Ce nouveau programme, plus efficient et directement relié au système de comptabilité, a permis un gain de temps précieux pour les deux services, ainsi qu'un meilleur suivi.

Parallèlement, la Police communale a introduit le bulletin d'amende d'ordre avec QR code.

Ce système permet une gestion simplifiée pour les usager·ère·s. En effet, une fois le QR code scanné à l'aide d'un smartphone, l'usager·ère accède à une plateforme sur laquelle il·elle retrouve tous les détails de son amende, avec trois possibilités :

- Payer son amende directement en ligne (carte de crédit ou Twint) ;
- Imprimer une facture avec bulletin de versement pour un paiement ultérieur ;
- Faire opposition directement en ligne.



PATROUILLEUR·EUSE·S SCOLAIRES

Depuis de nombreuses années, la Commune de Châtel-St-Denis assure un trajet sécurisé aux écolier·ère·s. Celui-ci relie les différents site scolaires, arrêts de bus et principaux espaces publics, et couvre une grande partie du centre-ville.

Sur ce trajet, certains passages pour piétons très fréquentés, où la circulation est plus dense, sont sécurisés par des patrouilleur·euse·s scolaires adultes.

Depuis la rentrée scolaire 2025-2026, 5 passages pour piétons bénéficient de cette présence, assurée par un effectif de 9 patrouilleur·euse·s scolaires, couvrant 4 plages horaires par jour d'école.

Il s'agit d'un effectif important, parfois difficile à maintenir, afin d'assurer l'ensemble des prestations prévues.

Comme évoqué en début de ce rapport, des absences dues à des maladies ou accidents durant l'automne ont compliqué la disponibilité des effectifs. Malgré l'engagement de remplaçant·e·s très investi·e·s, le Conseil communal et la Police ont été contraints de suspendre temporairement la présence de patrouilleur·euse·s au passage pour piétons de la route de la Coula, dès la mi-octobre 2025.

Cette absence temporaire n'a toutefois pas eu d'impact sur la sécurité des piétons. En effet, si leur présence offre un accompagnement et une régulation de trafic, les passages pour piétons restent des lieux permettant une traversée sécurisée, à condition que chacun·e adopte un comportement adapté et respecte les règles.

Dans cette optique, la Police communale invite les parents à accompagner leur·s enfant·s sur le trajet scolaire avant la rentrée et à les sensibiliser aux bons comportements à adopter sur le chemin de l'école.

CONTROLE DES HABITANTS

ÉTAT ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Habitant(e)s selon les pays		<i>Etat au</i> 01.01.2025		<i>Etat au</i> 31.12.2025
Portugal	1058	12.017 %	1057	11.801 %
France	783	8.894 %	864	9.646 %
Italie	198	2.249 %	182	2.032 %
Espagne	133	1.511 %	128	1.429 %
Kosovo	71	0.806 %	74	0.826 %
Belgique	68	0.772 %	62	0.692 %
Allemagne	53	0.602 %	56	0.625 %
Royaume-Uni	37	0.420 %	43	0.480 %
Macédoine du Nord	38	0.421 %	40	0.447 %
Autres nations	419	4.759 %	428	4.778 %
Etrangers/ères	2858	32.483 %	2934	32.757 %
Suisses/sesses	5946	67.537 %	6023	67.243 %
Total habitant(e)s	8804	100.00 %	8957	100.00 %

Habitant(e)s selon sexe		<i>Etat au</i> 01.01.2025		<i>Etat au</i> 31.12.2025
	8804		8957	
Masculin total	4412	50.114 %	4518	50.441 %
Féminin total	4392	49.886 %	4439	49.559 %

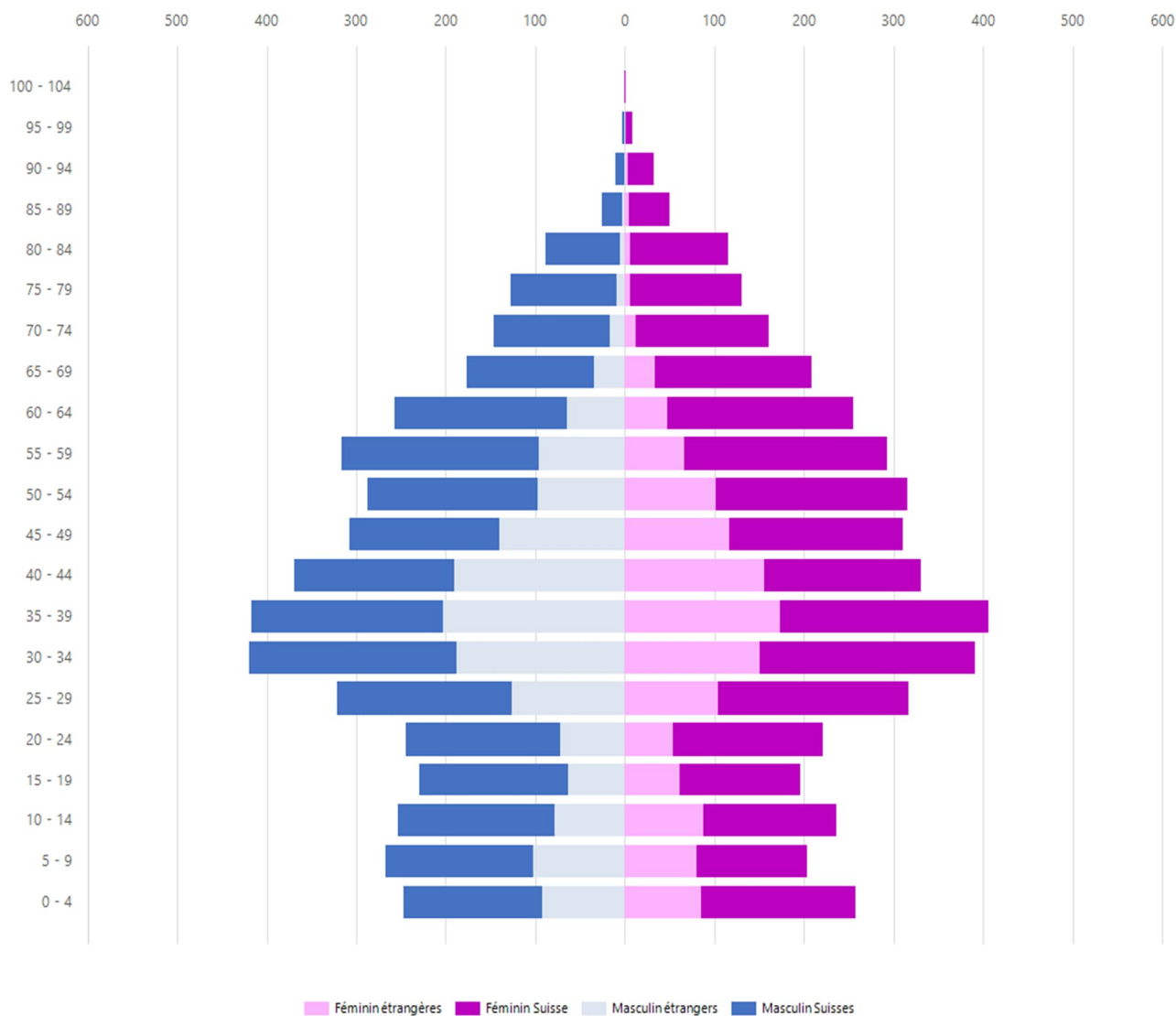
Habitant(e)s selon confession		<i>Etat au</i> 01.01.2025		<i>Etat au</i> 31.12.2025
	8804		8957	
Inconnu	3383	38.426 %	3576	39.924 %
Catholique romain	4503	51.147 %	4457	49.760 %
Protestant	912	10.359 %	923	10.305 %
Autres	6	0.068 %	1	0.011 %

A noter que dans la catégorie *Inconnu*, on retrouve les personnes sans confession et dans la catégorie *Autres*, des situations à définir ou d'autres religions.

Le Contrôle des habitants a enregistré 100 naissances sur l'année 2025 et 50 décès (toutes nationalités confondues).

PYRAMIDE DES AGES AU 31.12.2025

La doyenne de la Commune a fêté ses 101 ans le 1^{er} janvier 2025. Quant au doyen, il était âgé de 96 ans en 2025.



2. FORMATION

ELEVES, ENSEIGNANT·E·S ET HORAIRES

EFFECTIFS DES CLASSES 2025-2026

Classe	Année de programme	Batiment			Total eleve physiques		Total y.c integration
			F	G			
1H-2H A : Armand Hayet	2H	Ecole des Pléiades	3	4	7	9	
1H-2H A : Armand Hayet	1H	Ecole des Pléiades	5	6	11	11	
1H-2H B : Khebaouat Wassila & Dos Santos Rita	2H	Ecole des Pléiades	3	6	9	9	
1H-2H B : Khebaouat Wassila & Dos Santos Rita	1H	Ecole des Pléiades	5	6	11	11	
1H-2H C : Berset Amélie	2H	Ecole des Pléiades	5	4	9	9	
1H-2H C : Berset Amélie	1H	Ecole des Pléiades	4	6	10	10	
1H-2H D : Colliard Stéphanie	2H	Ecole du Lussy	2	5	7	7	
1H-2H D : Colliard Stéphanie	1H	Ecole du Lussy	6	5	11	11	
1H-2H E : Gloor Virginie & Tâche SylMe	2H	Ecole du Lussy	3	4	7	9	
1H-2H E : Gloor Virginie & Tâche SylMe	1H	Ecole du Lussy	6	3	9	9	
1H-2H F : Borne Emilie & Bach Jonas	2H	Ecole des Pléiades	4	5	9	9	
1H-2H F : Borne Emilie & Bach Jonas	1H	Ecole des Pléiades	4	7	11	11	
1H-2H G : Dunand Laurie & Genoud Caroline	2H	Ecole des Pléiades	5	5	10	10	
1H-2H G : Dunand Laurie & Genoud Caroline	1H	Ecole des Pléiades	5	4	9	11	
1H-2H H : Youmbi Laura & Perlotti Virginie	2H	Ecole des Pléiades	4	5	9	9	
1H-2H H : Youmbi Laura & Perlotti Virginie	1H	Ecole des Pléiades	4	7	11	11	
1H-2H I : Egger Roxana	2H	Ecole des Pléiades	5	6	11	11	
1H-2H I : Egger Roxana	1H	Ecole des Pléiades	4	6	10	10	
3H A : Brülhart Aurélie & Vienne Léa	3H	Ecole des Pléiades	7	13	20	20	
3H B : Richoz Laetitia & Jordan Angélique	3H	Ecole des Pléiades	6	11	17	19	
3H C : Bunjaku Fazliu Blerta & Amey Loane	3H	Ecole du Bourg	8	10	18	20	
3H D : Duffey Laura Anne & Allen Isabelle	3H	Ecole du Bourg	8	12	20	20	
3H E : Loureiro Almeida Elisabeth	3H	Ecole du Bourg	5	11	16	16	
4H A : Lenoir Jeanne & Dos Santos Rita	4H	Ecole des Pléiades	7	8	15	17	
4H B : Jallow Lolita & Philipona Virginie	4H	Ecole des Pléiades	7	9	16	18	
4H C : Gadiaga Anne & Perroud Sylvie	4H	Ecole du Bourg	6	11	17	17	
4H D : Uldry Aurélie	4H	Ecole du Bourg	7	8	15	17	
4H E : Büchler Deborah & Vienne Léa	4H	Ecole des Pléiades	7	8	15	17	
4H F : dos Santos Andrade Mariana & Grangier Fagnière Anne	4H	Ecole des Pléiades	6	9	15	15	
5H A : Mottier Thibault & Grumser Loan	5H	Ecole des Pléiades	7	10	17	19	
5H B : Demierre Delphine	5H	Ecole des Pléiades	7	9	16	20	
5H C : Pittet Emilie & Tachat Noémie	5H	Ecole du Bourg	10	8	18	18	
5H D : Charrière Camille	5H	Ecole du Bourg	10	8	18	18	
5H E : Aeby Christine & Bourquenoud Monia	5H	Ecole du Bourg	10	8	18	20	
6H A : Golay Cynthia	6H	Ecole du Bourg	9	12	21	21	
6H B : Tinguely Carole & Grumser Loan	6H	Ecole des Pléiades	9	11	20	24	
6H C : Braillard Patricia	6H	Ecole des Pléiades	8	13	21	23	
6H D : Guillod Annick	6H	Ecole du Lussy	10	11	21	25	
6H E : Perroud Adrienne	6H	Ecole du Lussy	8	10	18	22	
7H A : Genoud Nicolas	7H	Ecole du Bourg	11	12	23	23	
7H B : Emonet Gaetan & Schwarz Fabienne	7H	Ecole du Bourg	11	12	23	23	
7H C : Décrind Charles	7H	Ecole du Lussy	12	11	23	23	
7H D : Rieder Lisa & Mondain Mélanie	7H	Ecole du Lussy	10	11	21	23	
8H A : Avella Céline & Grandjean Garcia-Marca Martine	8H	Ecole du Bourg	11	10	21	23	
8H B : Schwarz Fabienne & Fagnière Laura	8H	Ecole du Bourg	9	11	20	26	
8H C : Morand François	8H	Ecole du Lussy	10	11	21	25	
8H D : Seydoux Raphaël	8H	Ecole du Lussy	14	6	20	22	
8H E : Gremaud Sandra	8H	Ecole du Bourg	9	11	20	24	

REPARTITION

Pour l'année scolaire 2025/2026, le cercle scolaire de Châtel-St-Denis compte 9 classes mixtes 1H/2H (enfantine), dont 7 dans le bâtiment scolaire Electre, aux Pléiades, et 2 dans le bâtiment scolaire du Lussy. A la rentrée scolaire, ces classes comprenaient 177 élèves au total, à savoir 95 en 1H (dont 1 en concept « intégration* ») et 82 en 2H (dont 2 en concept « intégration* »).

Les degrés de 3H à 8H sont répartis en 30 classes (5 x 3H, 6 x 4H, 5 x 5H, 5 x 6H, 4 x 7H, 5 x 8H), pour un total de 618 élèves à la rentrée scolaire 2025/2026, dont 27 en concept « intégration* ». Elles sont situées dans les bâtiments scolaires du Bourg, du Lussy et de Celeno, situé sur le site des Pléiades.

** Un élève en « intégration » bénéficie d'une mesure d'aide renforcée et compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette prestation dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. Il s'agit d'une mesure d'aide renforcée (MAR) de pédagogie spécialisée accordée à un élève intégré en classe ordinaire. Cette mesure est décidée et réévaluée régulièrement par une cellule cantonale d'évaluation.*

Les 39 classes sont confiées à 49 enseignantes et 8 enseignants. Neuf enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

MESURES COMPLEMENTAIRES

AIDES ORDINAIRES (MAO) ET RENFORCEES (MAR), APPUIS ET COURS DE FRANÇAIS POUR LES ELEVES DE LANGUE ETRANGERE

Valérie Bürki, Christelle Moret, Tiphaine Seydoux, Damaris Centanni, Sabine Blatti, Nadège Buchs, Amélie Pignat, Coline Vauthey et Christophe Colliard fonctionnent comme enseignantes et enseignant spécialisés dispensant des MAO ou des MAR. Ces personnes ont suivi une formation spécialisée afin de soutenir les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur apprentissage. L'enseignant-e spécialisé-e travaille avec un ou plusieurs élèves, soit dans la classe, soit à l'extérieur.

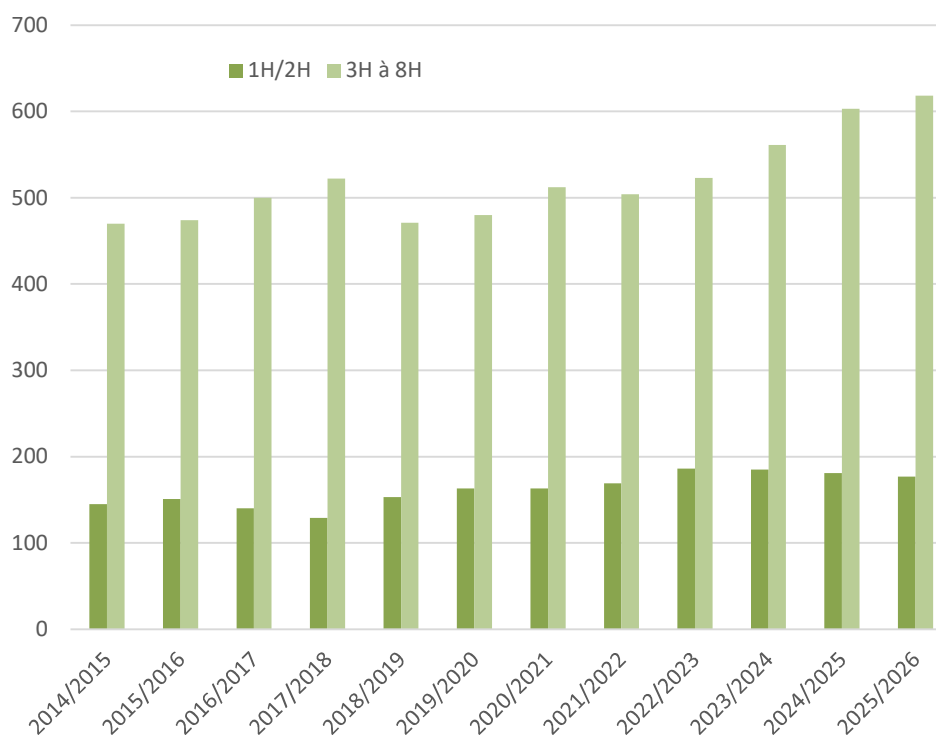
Francine Dévaud, Directrice d'établissement, organise les cours d'appui et de langue, lesquels sont donnés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2025/2026, 11 unités d'appui et 38 unités de cours de français langue seconde pour les élèves de langue étrangère (FLS) (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées au cercle scolaire et sont prises en charge par le Canton.

Elles sont réparties comme suit :

- 11 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en mathématiques (mais pas suffisamment pour être suivi-e-s par un-e enseignant-e spécialisé-e) ou pour des appuis de classe. Ces cours sont dispensés par Fabienne Huwiler, Anne Genoud et Laurent Dorthe.
- 38 unités de cours FLS sont dispensées par Fabienne Huwiler, Anne Genoud, Bénédicte Doutaz et Laurent Dorthe.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Année scolaire	Classes 3H à 8H	Classes 1H/2H	Total
2014/2015	470	145	615
2015/2016	474	151	625
2016/2017	500	140	640
2017/2018	522	129	651
2018/2019	471	153	624
2019/2020	480	163	643
2020/2021	512	163	675
2021/2022	504	169	673
2022/2023	523	186	709
2023/2024	561	185	746
2024/2025	603	181	784
2025/2026	618	177	795



CORPS ENSEIGNANT : DEPARTS, ARRIVEES ET MUTATIONS

Rita dos Santos a été engagée pour travailler en duo avec Wassila Souag, en classe de 1H/2H, afin de succéder à Nathalie Capouillez, démissionnaire.

La première nommée travaille également en 4H, en duo avec Jeanne Lenoir.

La 30^e classe primaire ouverte en 6H a été attribuée à Christine Aeby. De ce fait, Loan Grumser a été engagé pour travailler en duo avec Carole Tinguely en 6H et avec Thibault Mottier en 5H.

Jonas Bach a été engagé pour travailler dans une classe 1H-2H en duo avec Emilie Borne, qui a souhaité réduire son taux d'activité.

Caroline Genoud a été engagée pour travailler dans une classe 1H-2H en duo avec Laurie Dunand, qui a également souhaité réduire son taux d'activité.

ACTIVITES

SORTIES SPORTIVES ET CULTURELLES

Le manque de neige a restreint le programme des sorties à ski prévues en janvier et février 2025. En compensation des sorties qui n'ont pas pu avoir lieu, un montant a été attribué aux classes pour agrémenter les courses d'école ou financer une activité extraordinaire.

Les classes de 3H à 8H ont assisté à un spectacle de Sonia Grimm sur le thème du harcèlement scolaire, le 22 mai, à l'Univers@lle.

Les classes de 1H-2H ont assisté au spectacle Cirkus Karamastrov, de la troupe « La Poule Qui Tousse », le 3 avril 2025, à la salle de rythmique de l'école des Pléiades.

Chaque classe a bénéficié d'une course d'école. Les élèves de 2H, 4H, 6H et 8H sont partis en camp vert (2H durant 2 jours, 4H et 6H durant 3 jours, 8H durant 5 jours).

La fin de l'année scolaire 2024/2025 a été marquée par une journée récréative organisée par le bâtiment scolaire, le vendredi 4 juillet 2025. La Commune a offert une glace aux enfants à cette occasion.

Une semaine « Pomme-récré » a été organisée à l'automne 2025. Les élèves ont reçu gratuitement une pomme à chaque récréation. Cette action de prévention santé a été prise en charge par la Commune. Le coût s'est élevé à CHF 1'175.-.

Les élèves de 2H à 8H ont eu droit à deux sorties d'une demi-journée à la patinoire. Les déplacements se sont faits en bus de ligne. Le coût total de ces transports s'est élevé à CHF 4'711.40.

Selon la tradition en place depuis de nombreuses années, durant la semaine précédant les vacances de Noël, tous les élèves sont allés au cinéma Sirius visionner les films suivants :

Classes 1H/2H : La petite fanfare de Noël
Classes 3H-5H : Mary Anning chasseuse de fossiles
Classes 6H-8H : Marcel et Monsieur Pagnol

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES)

FREQUENTATION PAR PLAGE-HORAIRE DES LA RENTREE 2025/2026

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Ressources humaines
Matin		29	32	11	31	35	3 à 5 personnes
Matinée		26	11	Fermé	40	Fermé	2 à 5 personnes
							15 personnes (4 le mercredi)
Midi	Châteloise	170	175	45	169	171	
	Lussy	46	39	Fermé	47	43	4 à 5 personnes
Après-midi		27	49	30	36	23	3 à 7 personnes
Soir		145	165	27	145	109	13 à 16 personnes (3 le mercredi)

Chaque enfant peut être accueilli au maximum 4 jours par semaine.

L'accueil principal a lieu à La Châteloise. Les repas de midi y sont livrés en liaison chaude.

Pour les élèves de l'école du Lussy, un accueil de midi est organisé dans le foyer de la Halle triple, pour un maximum de 48 places. Les enfants y sont encadrés par 4 collaboratrices et par l'adjointe pédagogique.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves de 1H et 2H. Le prix du repas est facturé au prix coûtant et se monte à CHF 9.15. Il ne fait l'objet d'aucune subvention.

Les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place en partenariat avec l'école Artist Factory. La Commune met à disposition les infrastructures (locaux, instruments) et accorde une subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents. Ces cours ont lieu sur le site principal de l'AES, à La Châteloise.

AES VACANCES

Pour répondre aux besoins exprimés par les familles, l'AES ouvre durant une partie des vacances scolaires, à savoir :

- la 2^{ème} semaine des vacances de Pâques ;
- à la fin des vacances d'été (une semaine et demie) ;
- la 1^{ère} semaine des vacances d'automne.

48 places sont ouvertes et chaque enfant peut être accueilli au maximum 4 jours par semaine.

Voici la fréquentation pour l'année 2025 :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
28 avril au 2 mai	40	48	20	31	38
18 au 22 août	38	50	20	46	40
25 au 27 août	49	50	19		
13 au 17 octobre	38	36	Fermé*	33	31

**L'AES vacances ouvre à partir de 16 enfants inscrits. Le nombre d'inscriptions s'est avéré insuffisant pour cette date.*

ORGANIGRAMME

Dans le cadre de la professionnalisation de cette structure, qui a pris une grande ampleur au fil des années tant au niveau de la gestion d'équipe que de l'accompagnement des enfants et des familles, un poste d'adjoint-e pédagogique a été créé dès le 1^{er} janvier 2025, avec un taux d'activité de 70 %. Nicole Frossard Gremion, éducatrice de l'enfance, a été engagée pour cette fonction.

L'équipe pédagogique de l'AES, sa Direction et son secrétariat comptent 23 collaboratrices et un collaborateur, ainsi que deux auxiliaires de vie, un apprenti assistant socio-éducatif, un stagiaire et deux personnes chargées de la conciergerie et de l'intendance des repas. Au total, 30 personnes collaborent au bon fonctionnement de l'AES.

Afin de pallier les absences de personnel pour cause de maladie ou accident, un pool de remplacement a été mis en place.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Plusieurs transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des TPF, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Les enfants domiciliés à la Frasse utilisent un bus TPF exclusivement réservé aux transports scolaires, mis en place sur mandat communal.

137 élèves bénéficient d'un abonnement Swisspass valable entre Les Paccots et Châtel-St-Denis. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. En 2025, le coût des transports scolaires entre Les Paccots et Châtel-St-Denis s'est élevé à CHF 62'565.-.

47 élèves utilisent le bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût s'est élevé à CHF 96'435.-.

La Loi scolaire impose à la Commune d'offrir le transport aux élèves de Prayoud, de la Frasse et du Nord de la localité jusqu'à l'école, en raison notamment de la dangerosité du trajet.

La capacité du bus de la Frasse étant insuffisante et la Commune devant également transporter les élèves des Paccots, une ligne TPF a été mise en place sur mandat du Conseil communal. Elle relie Prayoud à l'école du Lussy, via l'école du Bourg et Châtel-Centre.

Afin d'optimiser ce dispositif, les élèves de l'école du Lussy, dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs, peuvent utiliser ce bus.

Une liste des rues donnant droit à un abonnement, permettant de contrôler l'effectif de ce bus, est établie chaque année.

Ce transport est également proposé aux élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Fruence, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est facturé aux parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à CHF 85'200.-.

Conformément à la Loi scolaire, la Commune prend également en charge les transports d'élèves placés temporairement en classe relais à Fribourg. En 2025, cela a concerné une élève (janvier à avril). Ces transports particuliers se sont montés à CHF 6'450.-.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal www.chatel-st-denis.ch (*sous Formation / Service des écoles*).

MEDECINE SCOLAIRE

Au printemps 2025, le Centre fribourgeois de santé sexuelle est intervenu pour des cours de prévention dans les classes 2024/2025 de 8H. Le coût s'est élevé à CHF 1'600.-.

Au printemps 2025, le contrôle médical des élèves de 7H organisé auprès des médecins scolaires officiels a coûté CHF 5'220.-.

Au cours de l'année 2025, une infirmière du RSSV a été appelée à intervenir plusieurs fois dans des classes pour le contrôle des poux. Le coût total s'est élevé à CHF 1'935.35.

CONTROLE DENTAIRE SCOLAIRE

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves.

Les classes se rendent auprès des médecins-dentistes scolaires suivants, selon une répartition équitable :

- Dresse Suzanne Thoma ;
- Dr Jean-Christophe Butty ;
- Dr Philip Cantin ;
- Dresse Sabrina Benyoussef, au Centre dentaire B1.

En 2025, le coût total des contrôles dentaires, pris en charge par la Commune, s'est élevé à CHF 16'200.-.

A la suite du contrôle dentaire scolaire, les parents sont avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants.

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Le sport facultatif permet aux enfants de pratiquer une activité physique en dehors des heures d'école, de découvrir de nouveaux sports et de rencontrer d'autres jeunes de leur âge.

A l'automne 2025, les cours suivants ont été mis en place, à la salle de gymnastique des Pléiades :

- Football, pour les élèves de 4H, 5H et 6H : le lundi, de 15h45 à 17h15 ;
- Breakdance et Hip Hop, pour les élèves de 5H, 6H, 7H et 8H : le mercredi, de 12h15 à 13h15 ;
- Sports d'équipe, pour les élèves de 6H, 7H et 8H : le mercredi, de 13h30 à 15h00.

Les cours sont gratuits. Les moniteurs sont subventionnés par le Service du sport et J+S. La Commune finance la différence et met à disposition les infrastructures.

CONSEIL DES PARENTS

Le Conseil des parents s'est réuni les 10 février, 26 mai et 1^{er} septembre 2025.

Le Conseil des parents a organisé les évènements suivants :

- Spectacle de Sonia Grimm destiné aux parents, sur le thème de la sensibilisation au harcèlement scolaire, le soir du 22 mai, à l'Univers@lle ;
- Actions dans le cadre de la semaine internationale « A pied à l'école », sous la forme d'un spectacle le mercredi après-midi 17 septembre et d'une séance de gymnastique sur la Place Gare à Vous le vendredi matin 19 septembre.

Karin Liaudat a démissionné du Conseil des parents avec effet au 30 juin 2025, car elle n'avait plus d'enfant scolarisé au primaire dès la rentrée.

Adresse électronique du Conseil des parents : conseilparents1618@gmail.com

LISTE DES MEMBRES AU 31 DECEMBRE 2025

Nom et prénom	Rôle
Piton Vanessa	Présidente
Campana Lorenzo	Vice-Président
Rieder Laure	Secrétaire
Boucheron Carine	Membre
Perroud Aurélie	Membre
Torres da Fonseca Sara Isabel	Membre
Avella Céline	Enseignante
Borne Emilie	Enseignante
Tille Nicole	Conseillère communale
Dévaud Francine	Directrice d'établissement
Veri Florence	Cheffe du Service des écoles

3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

ASSOCIATION DU CINÉMA SIRIUS

En 2025, le Cinéma Sirius a continué de porter sa mission culturelle et associative grâce à l'implication de son équipe.

Dix-huit étudiant·e·s de la région ont rejoint l'aventure, contribuant activement à la vie du Cinéma tout en offrant bénévolement de leur temps pour soutenir les activités, en particulier lors d'événements spéciaux.

Profondément engagée dans la diversification de sa programmation et la mise en lumière des talents locaux, l'Association du Cinéma Sirius a proposé une offre variée mêlant films internationaux, productions nationales et créations de la région, tout en offrant une vitrine précieuse aux acteurs culturels veveysans. Malgré un déficit en fin d'exercice, la dynamique de l'équipe et la fidélité du public confirment le rôle essentiel du Sirius comme acteur culturel engagé au cœur de la communauté veveysanne.

L'ANNEE CINEMATOGRAPHIQUE 2025 DU SIRIUS

Souhaitant continuer à diversifier son offre, le comité de programmation s'est appliqué à sélectionner plus de 100 films. Ayant à cœur de promouvoir le cinéma national, 10 œuvres suisses ont été diffusées dans la salle châteloise. Ces efforts de diversification seront récompensés par une prime pour la diversité de la programmation et pour les programmes spéciaux (selon le système de l'Office fédéral de la culture), qui devrait s'élever à CHF 7'000.-, renforçant ainsi la capacité à proposer une offre cinématographique variée et accessible.

Comme à son habitude, la salle châteloise tient à soutenir le cinéma local. Elle a ainsi diffusé 7 séances du film *Salut Betty* de Pierre Monnard. La nouvelle œuvre du réalisateur châtelois a attiré près de 300 spectateur·trice·s, dont une centaine d'intéressé·e·s le soir de l'avant-première. Ces dernier·ère·s ont eu le privilège de dialoguer avec Pierre Monnard à l'issue du film.

Par ailleurs, afin d'offrir un appui aux acteur·trice·s de la région, le Cinéma a accueilli plusieurs séances afin de diffuser le film créé par la troupe du Cycle d'Orientation de la Veveyse, Ecolywood. Dans ce même mouvement, et toujours soucieux·ses de sensibiliser les jeunes au septième art, l'Association a organisé 12 séances scolaires en collaboration avec les écoles et associations de la région, permettant à environ 1'500 enfants d'assister à des projections spéciales en complément du programme de *La Lanterne Magique*.

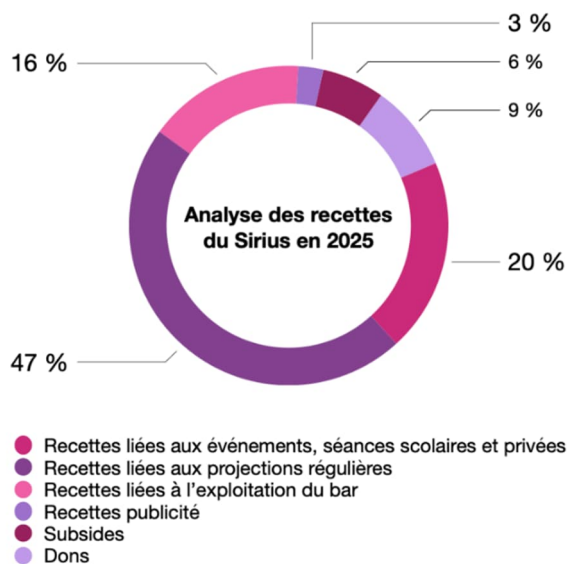
Finalement, 2025 a également été marquée par l'acquisition d'une nouvelle toile au cinéma s'élevant à environ CHF 20'000.-. Cet investissement majeur a été soutenu par différents généreux donateurs, permettant d'améliorer l'expérience des clients.

Grâce à l'implication des collaborateur·trice·s et notamment à leur engagement bénévole lors de divers événements phares, la clôture des comptes démontre que le bilan de l'exercice 2025 pourrait être équilibré. Malgré des années difficiles pour le septième art, l'équipe du Sirius poursuit son engagement, permettant à la salle de rester un lieu culturel dynamique et chaleureux pour la communauté veveysanne.

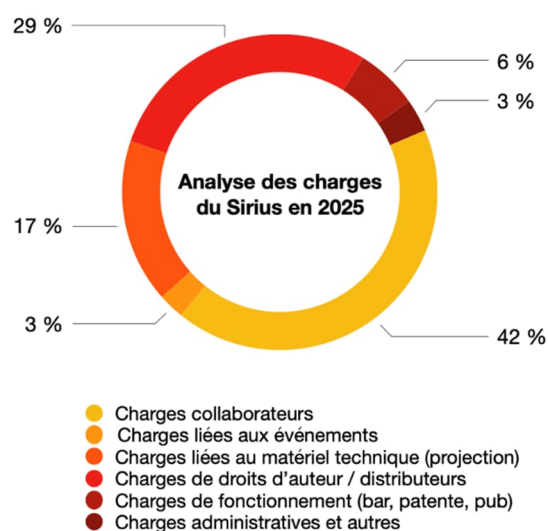
QUELQUES STATISTIQUES

L'ANNEE 2025 EN DETAILS

	2025
Nombre de films projetés	122
Nombre de séances programmées	403
Nombre d'entrées vendues (toutes catégories)	5 281
Proportion de personnes par séance	13
<hr/>	
Recettes liées aux événements, séances scolaires et privées	22 317 CHF
Recettes liées aux projections régulières	53 233 CHF
Recettes liées à l'exploitation du bar	18 161 CHF
Recettes publicité	2 888 CHF
Subsides	7 200 CHF
Dons	10 000 CHF
<hr/>	
Charges collaborateurs	48 156 CHF
Charges liées aux événements	3 091 CHF
Charges liées au matériel technique (projection)	19 189 CHF
Charges de droits d'auteur / distributeurs	32 722 CHF
Charges de fonctionnement (bar, patente, pub)	7 336 CHF
Charges administratives et autres	3 828 CHF



	2025
Recettes liées aux événements, séances scolaires et privées	22 317 CHF
Recettes liées aux projections régulières	53 876 CHF
Recettes liées à l'exploitation du bar	18 161 CHF
Recettes publicité	2 888 CHF
Subsides	7 200 CHF
Dons pour le remplacement de l'écran	10 000 CHF
TOTAL	114 442 CHF
<hr/>	
Charges collaborateurs	48 156 CHF
Charges liées aux événements	3 091 CHF
Charges liées au matériel technique	19 189 CHF
Charges de droits d'auteur / distributeurs	32 722 CHF
Charges de fonctionnement (bar, patente, pub)	7 336 CHF
Charges administratives et autres	3 828 CHF
TOTAL	114 322 CHF



GALERIE D'ART IMAGE-IN

EXPOSITIONS 2025

21 MARS AU 6 AVRIL 2025 : MARIE MOUREY

La première exposition de 2025 était consacrée à l'artiste Marie Mourey. Depuis 2003, elle a suivi des cours à l'école « Trace » chez Bernard Henri Desrousseaux à Lutry : dessin, sculpture et peinture. Elle partage un atelier avec une collègue à Lausanne depuis 2014.

Elles ont participé par trois reprises à « Aperti », les portes ouvertes des ateliers d'artistes de Lausanne. Depuis plusieurs années, cette artiste exprime ses inspirations surtout par la peinture à l'huile, très souvent sur le fil entre réel et abstrait.

Marie Mourey était particulièrement heureuse de pouvoir exposer à Châtel-St-Denis, où elle a enseigné l'allemand pendant 3 ans dans les années septante.



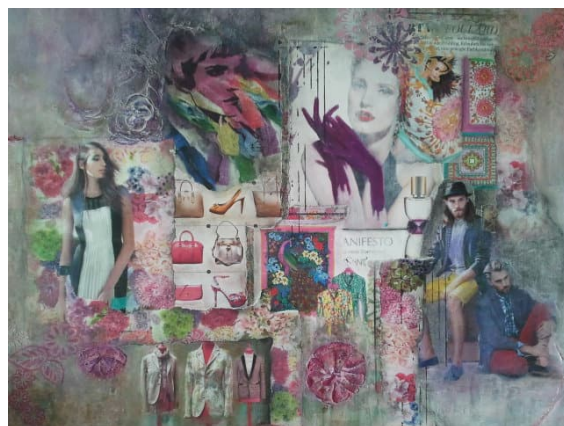
9 AU 25 MAI 2025 : NICOLE HIRSIG

L'exposition dans la période après Pâques 2025 était celle de Nicole Hirsig.

Nicole Hirsig-Vuichard est née en 1952 à Fribourg. Après des études commerciales, elle se marie et élève ses deux fils, Lionel et Armel. Tout en poursuivant l'éducation de ses enfants, elle découvre la peinture, qui la passionne. Perfectionniste, avec des idées de création sans cesse renouvelées, elle décide d'en faire sa nouvelle profession.

Après s'être essayée avec succès à la peinture sur porcelaine, l'artiste rejoint le groupe artistique Vermillion pour la peinture à l'huile. Pour le graphisme, elle fréquente l'atelier/école de César Rey. Elle poursuit ensuite sa formation à Oxford chez Anne Gingell, puis à Cambridge chez St Barnabas Press, ainsi qu'à l'école d'art d'Echallens animée par Claude Tièche, artiste reconnu. Nicole Hirsig a également fréquenté les ateliers Arts à Martigny et les ateliers Catherine Meury-Althaus à Conthey.

Le comité de la Galerie a tenu son assemblée générale pendant cette exposition, le 14 mai 2025.



13 AU 29 JUIN 2025 : DIETLINDE GIRARD

La dernière exposition avant l'été était celle de Dietlinde Girard, intitulée « Magie de l'été ».

Artiste peintre passionnée, elle a exposé une collection lumineuse inspirée par la nature estivale : éclats de fleurs, reflets d'eau et atmosphères poétiques. Son approche intuitive, à l'acrylique sur toile, donne naissance à des compositions aux accents floraux et paysagers, laissant libre cours à l'interprétation du spectateur.

Originaire de Hanovre (Allemagne), cette artiste a d'abord suivi un parcours en langues et traduction. Elle a passé quelques années à Paris avant de s'établir en Suisse depuis 1986. Elle commence à se consacrer à la peinture vers 2010. Installée à Attalens avec son mari depuis 2022, elle a présenté pour la première fois une sélection de ses œuvres grâce à l'opportunité offerte par la Galerie d'art Image-In.



5 AU 21 SEPTEMBRE 2025 : CLAUDE ALLASIA

La première exposition de la rentrée 2025/2026 était celle de Claude Allasia.

Né en 1954 à Moudon, cet artiste suisse est profondément attaché à sa région d'origine, le Jorat. Inspiré par les paysages locaux et ses voyages, notamment en Afrique dont les couleurs ont marqué son œuvre, il expose régulièrement dans diverses galeries de Suisse romande. D'origine partiellement italienne par son père, il garde des liens étroits avec le val d'Ossola.

Dès l'adolescence, il est attiré par le monde des formes et des couleurs. Il travaille des matières variées — sables, toiles, verres, cartons — à l'aide de techniques personnelles (grattage, collage, pliage), jusqu'à l'aboutissement de l'œuvre par la peinture à l'huile, à l'acrylique ou à la gouache.

Adeptes également du « sur le vif », il brosse à grands coups de pinceaux des scènes de la vie quotidienne, à la gouache ou à l'aquarelle — une technique vécue comme un défoulement —, où le résultat final s'atteint avec une remarquable spontanéité.



16 AU 19 OCTOBRE 2025 (BÉNICHON)

En 2025, nous avons présenté une nouveauté exceptionnelle pour la Galerie durant le week-end de la Bénichon. Lucien Mâ Pilloud, un « Illustrateur de rue » originaire de Châtel-St-Denis, a approché la Galerie avec un projet unique, et la Galerie a été mise à disposition pour cette initiative.

Lucien Mâ Pilloud, c'est d'abord un homme et son vélo jaune, qu'il a transformé en galerie mobile : deux bâtons, un fil, et voilà une exposition itinérante. Cette trouvaille a fait du dessin – sa passion d'enfance – une partie essentielle de sa vie quotidienne.

Tout au long du week-end, on pouvait le voir à l'œuvre dans les rues de Châtel-St-Denis, croquant tout ce qui lui plaisait. En parallèle de ses créations de rue, cet artiste a présenté également une exposition dans la Galerie Image-In.



7 AU 23 NOVEMBRE 2025 : STÉPHANIE SCHMOUTZ (« FANETTE »)

L'exposition du mois de novembre était consacrée à l'artiste botanique Stéphanie Schmoutz.

Fille de paysans de la Veveyse, elle a toujours été profondément liée à la nature qui l'entoure. Installée aujourd'hui dans un environnement propice à l'observation, elle consacre sa passion essentiellement à l'aquarelle.

L'aquarelle est sa technique de prédilection : simplement de l'eau et des pigments. Les plantes sont son sujet principal, mais depuis peu, comme elle reçoit la visite de nombreux oiseaux, elle a souhaité en réaliser un inventaire peint.

En effet, en quelques mois, plus d'une trentaine d'espèces se sont arrêtées dans son jardin ou juste à proximité. Cela a été une véritable surprise et elle s'est rendu compte qu'il suffit de prêter attention à ce qui nous entoure pour que la nature se révèle. On dit que peindre, c'est apprendre à regarder vraiment. Elle a vu des oiseaux aux couleurs magnifiques et, par cette exposition, en a présenté une sélection.



11 AU 14 DECEMBRE 2025 : EXPOSITION COLLECTIVE PARTAGE'25

La Galerie a terminé l'année 2025 avec une exposition collective intitulée pARTage'25.

L'objectif de la Galerie et de l'Association est de promouvoir l'art dans la région de la Veveyse, et il aime particulièrement soutenir les artistes locaux.

Cependant, monter une exposition en solo représente un coût, et tous les artistes ne disposent pas forcément d'un nombre suffisant d'œuvres pour remplir les murs de la Galerie. C'est pourquoi, exceptionnellement en 2025, la Galerie a organisé une exposition collective réunissant des artistes amateurs de la région qui n'avaient encore jamais exposé leurs œuvres.

ASSOCIATION LES CULTURAILES

COMPOSITION DU COMITE

Président :	Christian Sonney
Administration-Programmation :	Chantal Genoud-Brülhart
Communication :	Eloïse Genoud
Membres :	Nicole Jordil, Regula Binggeli, Benoît Genoud, Magali Castella, Dominique Perroud, Christian Leuenberger, Carole Gothuey
Technique :	Pierre-Alain Vannaz

PROGRAMME DE LA SAISON 2024-2025

Date		Nombre de spectateurs
5 septembre 2024	« C'est qui le Chef » Ligrion et Devanthay, hors les murs à Bosson'art + séance Pro Senectute	100 complet 100 complet
28 septembre 2024	Marie-Thérèse Porchet, 30 ans de carrière	350 complet
4 octobre 2024	Un chalet à Gstaad avec Josiane Balasko	350 complet
8 novembre 2024	Simply The Best, Sandrine Viglino	179
15 novembre 2024	Linda Lemay	350 complet
30 novembre 2024	Chapatte en scène	350 complet
07 décembre 2024	Le Rossignol et l'Empereur + 1 scolaire 267 élèves	163
14 décembre 2024	Meurtres et Mystères, hors les murs Porsel	90 complet
24 janvier 2025	Paul Mirabel	350 complet
07 février 2025	Imaginoscope + 1 scolaire 212 élèves	185
14 février 2025	Secret de famille avec Valérie Kapriski et Xavier Deluc	350 complet
22 février 2025	Le bizarre Incident du chien pendant la nuit	251
15 mars 2025	Marchands d'étoiles	350 complet
29 mars 2025	Paule et Luce : représentation publique annulée + scolaire COV 575 élèves + Pro Senectute 30	/

12 avril 2025	Viktor Vincent, mentaliste	350 complet
10 mai 2025	On ne se mentira jamais avec Brigitte Rosset et Marc Donnet Monay	350 complet
16 mai 2025	Roman Doduik	350 complet



BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE DE LA VEVEYSE

COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe actuelle de la Bibliothèque est composée de 6 bibliothécaires, 1 caissière et des auxiliaires pour un total de 2.5 ETP.

L'équipe :

- Marie-Astrid Leclercq, responsable de Bibliothèque ;
- Aline Richoz, bibliothécaire et responsable des animations ;
- Mélodie Saudan, bibliothécaire et gestionnaire de la communication ;
- Alexandra Tallas, bibliothécaire ;
- Madeleine Genoud, bibliothécaire ;
- Nicole Bertherin, aide bibliothécaire ;
- Adriana Chaperon, caissière.

Les auxiliaires :

- Lucile Mauron (départ en mars) Cindy Vurlod ;
- Kelly Vurlod ;
- Livia Chaperon (départ en septembre) Naim Berhili ;
- Chloé Favre Judith Oumaziz ;
- Théo Favre en formation d'octobre à décembre.

MISSIONS

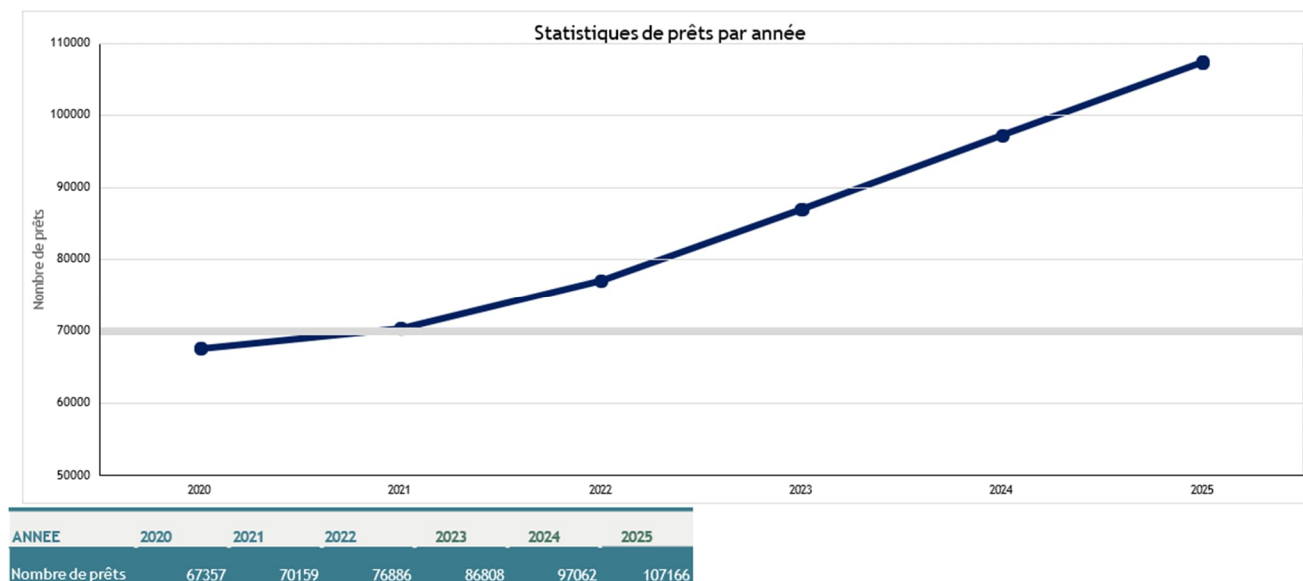
La Bibliothèque publique de la Veveyse a pour objectif d'être un centre de ressources favorisant le développement de la lecture, l'accès à l'information, à la formation et à la culture.

Ses missions sont variées, tant pour le public que pour le scolaire. Elle permet notamment de donner accès à la culture sous toutes ses formes, d'assurer l'accès aux savoirs et à l'information pour tous, et de faciliter le développement des compétences informationnelles et numériques.

La Bibliothèque est ouverte 25h par semaine pour le public et 14h par semaine pour le scolaire. Elle dessert le bassin de population de la Veveyse, ce qui représente plus de 21'650 habitant·e·s, ainsi que les 5 cercles scolaires primaires et le COV (plus de 2'800 élèves au total).

CHIFFRES CLES

Pour l'année 2025, le total des prêts s'est élevé à 107'166. Depuis 2022, la Bibliothèque enregistre une augmentation de plus de 10'000 prêts chaque année. Cette tendance s'est encore confirmée en 2025.



Le nombre de comptes lecteurs actifs (ayant emprunté un ou plusieurs documents en 2025) s'élève à 1'888 (soit environ 5'240 lecteur·trice·s).

ACQUISITION DE LIVRES

En 2025, la Bibliothèque a acquis 2'276 nouveaux documents. Malgré le service de réparation en interne, de nombreux achats ont été nécessaires afin de renouveler une grande quantité de documents abimés.

Le total du fonds documentaire, à la fin de l'année, s'élevait à 25'174 documents.

ANIMATIONS POUR LE PUBLIC

En 2025, la Bibliothèque a proposé 37 animations pour le public.

Les médiations culturelles proposées ont touché des publics variés et de toutes les tranches d'âge.

De nombreux partenariats ont été réalisés, notamment :

- Le collectif des conteurs de la Veveyse pour les contes enfants (animation mensuelle) et les contes adultes ;
- Les ludothécaires de Châtel-St-Denis (la Trottinette) pour des samedis matins ;



- Le public, à travers un événement national : le Biblioweekend, durant lequel les veveysans ont pu s'approprier la Bibliothèque sur le thème « les mots relient les mondes » ;
- Appoline école d'art, mandatée pour un atelier de dessins manga très apprécié des jeunes ;
- FriTime avec la Ville de Châtel-St-Denis et le Passeport vacances (Veveyse), permettant d'accueillir une dizaine d'enfants pour découvrir la Bibliothèque autrement ;
- Deux séances de dédicaces d'autrices de la région : Marie-Claire Dewarrat avec son livre : *les Osses*, et Ana Cardinaux avec son album jeunesse en patois : *Lobo le petit husky et la forêt magique : Le p'tit tsin dè trêno è la dzà majike* ;



- Le COV, qui a invité la Bibliothèque à participer au marché aux plants avec un atelier destiné aux familles.

Des animations ont également été organisées directement par les bibliothécaires :

- Né pour lire pour les 0 à 4 ans pour la découverte du livre et de la lecture (animation mensuelle) ;
- Plusieurs ateliers de créations autour du livre : carnets de vacances et décorations de Noël ;
- La Nuit du conte (événement national) sur le thème « Voyager dans le temps ».

Toutes ces animations étaient gratuites et accessibles à toutes et tous.



ACCUEILS ET ANIMATIONS POUR LE SCOLAIRE

Durant l'année, l'équipe de la Bibliothèque a animé de nombreuses visites à but pédagogique (en lien avec le Plan d'Études Romand) et ludique pour les élèves de 1H à 8H. Au total, 313 visites de classes et 62 animations pour le primaire ont été réalisées.



A cela s'ajoutent 115 visites et 20 animations pour le COV, ainsi qu'un accueil très apprécié des élèves le mardi à midi.

Le prix RTS ado a très bien fonctionné en 2025 avec un groupe de 15 élèves qui ont lu les 5 livres en lice avant de voter et de se rendre au salon du livre de Genève afin de rencontrer l'autrice lauréate.

CHANGEMENTS - AMELIORATIONS PRINCIPALES

La stratégie de communication a été développée durant cette année grâce au travail de Mélodie Saudan. Un nouveau flyer d'animations a été créé pour l'année scolaire 2025-2026, financé grâce au soutien de deux sponsors : le Lions club et Digitoner, que nous remercions.



Face à une demande croissante, la Bibliothèque a augmenté le nombre de places de travail afin de permettre au public et aux élèves de travailler dans de bonnes conditions. Elle dispose désormais de 24 places de travail.

Les prêts continuent d'augmenter chaque année, et les animations ainsi que les accueils scolaires rencontrent un vif succès, témoignant de l'intérêt de la population pour ce Service public.

SPORTS

COMMISSION DES SPORTS - COMPOSITION

■ Daniel Maillard	Conseiller communal
■ Pascal Genoud	Ingénieur de Ville
■ Florence Meyer	Secrétaire
■ Sandra Birbaum	Le Centre
■ Michaël Dayer	Le Centre
■ Ronald Colliard	PLR
■ Rudy Liaudat	UDC-PAI
■ Alicia Millasson	UDC-PAI
■ Serge Bochud	UO-PS
■ Gabriele Della Marianna	UO-PS
■ Edouard Boulanger	Représentant d'Athlética Veveyse
■ Christian Liaudat	Représentant du Club des lutteurs de la Veveyse
■ Patrick Vauthey	Représentant du Ski-club
■ Alexandre Rey	Représentant du CAS

La Commission des sports s'est réunie à 2 reprises en 2025, le 7 avril 2025 pour une présentation du projet Sportunity qui propose des infrastructures sportives connectées et des informations sur l'avancement des projets de sports et le 26 novembre 2025 pour proposer les dons et soutiens aux sportifs locaux.

SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

Un montant de CHF 30.- par athlète de moins de 18 ans, domicilié à Châtel-St-Denis, a été attribué aux sociétés sportives inscrites à l'Union des Sociétés Locales (USL).

Le montant total distribué en 2025 a été de CHF 6'750.-.

De plus, un montant de CHF 10'000.- a été attribué à 7 sportifs individuels, soit 9 fois CHF 1'000.- et 2 fois CHF 500.-.

4. SANTE

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Patrik Wullemin, contrôleur de champignons agréé Vapko, a poursuivi les contrôles en 2025. Il a été présent à Châtel-St-Denis, les dimanches de 18h00 à 19h30, d'août à octobre et a également été disponible sur appel.

STATISTIQUES

Nombre total de contrôles	94
Nombre de contrôles avec non comestibles	54
Nombre de contrôles avec vénéneux	18
Nombre de contrôles avec mortels	4

	Nombre	Poids
Champignons comestibles	9'691	89'975 g
Champignons non comestibles	544	8'955 g
Champignons vénéneux	131	2'193 g
Champignons mortels	7	127 g

Pour l'année 2026, Patrick Wullemin sera également présent dès le mois d'août jusqu'à la fin octobre.

5. PREVOYANCE SOCIALE / COHESION SOCIALE

SERVICE SOCIAL

En 2025, le Service social communal a traité 129 dossiers : 89 concernaient une aide financière et 40 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 24 nouveaux dossiers, 10 réouvertures de dossier et 55 dossiers en cours, tandis que pour l'aide personnelle, il y a eu 35 nouveaux dossiers, 4 réouvertures de dossiers et 1 dossier en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant bénéficié d'échanges téléphoniques avec le Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans les statistiques.

DOSSIERS D'AIDE FINANCIERE

Au total, 89 dossiers ont donné lieu à l'octroi d'une aide financière durant l'année 2025. Ce chiffre est supérieur à celui de l'année 2024. Ces aides concernent aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 89 dossiers représentent 117 personnes. Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2025 est de 8'957 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente 1,31 % de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service de l'Action sociale du canton de Fribourg.

A titre indicatif, l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2020 a été comparée. Les chiffres sont les suivants :

Causes d'indigence	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Avance sur chômage (<i>cause 01</i>)	6	6	6	4	9	10
Familles monoparentales - couples divisés (<i>cause 02</i>)	10	4	5	2	2	2
Maladie – accident – hospitalisation (<i>cause 03</i>)	4	5	5	1	1	3
Aide à l'enfance (<i>cause 04</i>)	-	-	-	-	-	-
Placement (<i>cause 08</i>)	-	-	1	1	1	-
Détention – probation (<i>cause 05</i>)	-	1	1	-	-	-
Avance AVS/AI/PC/APG (<i>cause 06</i>)	20	12	14	10	10	11
Revenu insuffisant (<i>cause 07</i>)	26	39	46	54	52	58
Alcoolisme – toxicomanie (<i>cause 09</i>)	2	1	-	-	-	-
Fin droit chômage (<i>cause 17</i>)	13	8	6	4	5	5
TOTAL	81	76	84	76	80	89

Au vu du tableau précédent, il faut relever, en 2025, une augmentation pour la cause 07 (Revenu insuffisant). Les autres causes restent relativement stables.

A titre informatif, 53 dossiers concernent des aides octroyées à des Confédéré·e·s et 36 dossiers concernent des personnes de nationalités étrangères diverses.

Durant cette année 2025, le Service social a également mis en place plusieurs mesures d'insertion sociale (MIS) auprès de différents organismes partenaires.

A noter également que, pour cette année 2025, la Commission sociale s'est réunie à 12 reprises.

DOSSIERS D'AIDE PERSONNELLE

Dans ce secteur, il est constaté une diminution pour l'année 2025, avec 40 dossiers, soit 16 de moins qu'en 2024.

Pour mémoire, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social offre différentes prestations à la collectivité, notamment un soutien administratif, comme l'aide à la complétion de formulaires souvent complexes et/ou spécifiques, ainsi que l'orientation des citoyens vers des services spécialisés.

DOSSIERS D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE (SPoMi & SENA)

Dans le cadre de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de la loi sur la nationalité suisse (LN), le Service de la population et des migrants (SPoMi) ainsi que le Service de l'Etat civil et des naturalisations (SENa) demandent une attestation d'aide ou de non-aide au Service social de la commune de résidence des personnes sollicitant le renouvellement d'un permis de séjours de type B ou C ou déposant une demande de naturalisation.

Pour cette année 2025, le Service social a délivré 85 attestations pour le SENA et 84 attestations pour le SPoMi soit un total de 169 attestations (18 de plus qu'en 2024). Pour rappel, les Services Sociaux Régionaux (SSR) sont tenus de communiquer ces données.

ETAT DES COMPTES DU SERVICE SOCIAL COMMUNAL

A cette date, le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de CHF 170'129.85. Sur ce montant, une somme de CHF 8'675.80 représente le solde de dons octroyés par diverses fondations ou sociétés privés.

A noter que, durant l'année 2025, le Service d'Entraide a effectué un don de CHF 10'000.- (converti en bons cadeaux) en faveur des bénéficiaires de l'aide sociale. Le Service social s'est vu confier leur distribution.

Le Service social, par l'intermédiaire de la Commune, a également reçu un don d'une entreprise régionale d'un montant de CHF 10'000.- qui sera utilisé, comme à l'accoutumée, pour couvrir certains frais des usager·ère·s ne pouvant pas être pris en charge par la législation sur l'aide sociale.

Au 31.12.2025, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à CHF 10'047.-.

Trente-huit dossiers ont été traités uniquement dans le cadre du contentieux (remboursement de la dette sociale d'anciens bénéficiaires). Le montant de ces remboursements s'élève à CHF 65'024.15 pour 2025.

Les comptes de l'exercice 2025 indiquent un total d'aide matérielle de CHF 1'289'438.80. Il est observé ainsi une légère augmentation du montant d'assistance attribué.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité, subsides de formation, etc.) ainsi que des remboursements personnels (contentieux) représentent CHF 466'401.45. Ce montant est nettement supérieur à celui de l'année précédente.

Pour 2025, c'est un montant de CHF 823'037.35 qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du Canton, pour 2025, est de CHF 327'762.10. A noter qu'un montant d'actif transitoire de CHF 52'431.85 (4ème trimestre) est parvenu le 11 février 2026.

Quant à la Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de CHF 495'275.25.

TRANSFERT DU SERVICE SOCIAL AU RSSV

Après plus de 40 années d'existence au sein de la Commune de Châtel-St-Denis, le Service social communal a été rattaché au Réseau Santé et Social de La Veveyse (RSSV) à partir du 01.01.2026, à l'instar des services sociaux de la Basse-Veveyse et de la Haute-Veveyse. Les 3 services sont désormais regroupés au sein d'une même structure.

COHESION SOCIALE

Le Secteur de la cohésion sociale a pour mandat de concevoir et de mettre en œuvre des projets à dimension générationnelle et intergénérationnelle visant à renforcer le vivre-ensemble. Il joue également un rôle de facilitateur en favorisant la mise en réseau des différents acteurs actifs dans les domaines de la petite enfance, de la jeunesse et des seniors. En 2025, la Déléguée à la cohésion sociale a poursuivi le développement de collaborations avec de nombreux partenaires cantonaux, communaux et associatifs. Elle a également assuré le traitement de diverses sollicitations émanant de seniors, de familles et d'habitant·e·s de Châtel-St-Denis.

CHATEL SYMPA

Le programme Châtel Sympa s'inscrit dans la politique communale de cohésion sociale et vise à renforcer les liens entre les habitant·e·s et la qualité de vie au sein de la Commune par des actions participatives et intergénérationnelles.

En 2025, 11 personnes ont suivi la deuxième formation Châtel Sympa, portant à 24 le nombre d'agent·e·s Châtel Sympa. Plusieurs rencontres ont eu lieu durant l'année avec la coordination Châtel Sympa ainsi qu'avec les autorités communales afin d'accompagner les agent·e·s sympas et de leur transmettre différentes informations ainsi que d'assurer le pilotage du projet.



Remise des diplômes Châtel Sympa 2025 en présence des autorités cantonales et communales

Au cours de l'année, les agent·e·s sympas ont pu suivre différentes formations continues organisées par l'institut de formation L'étrier dans les Communes Sympas du canton de Fribourg. Châtel-St-Denis en a accueilli deux autour des thématiques de la communication et de l'intelligence artificielle.

Tout au long de l'année, des informations ont été transmises à l'ensemble des agent·e·s sympas par le Secteur de la cohésion sociale, telles que des événements organisés pour la population ou des demandes de bénévolat. C'est notamment grâce à cela qu'ils et elles peuvent remplir leur rôle de facilitateur·rice entre les habitant·e·s et la Commune. Le Secteur de la cohésion sociale est également présent pour répondre à leurs demandes.

Les actions menées dans le cadre de Châtel Sympa ont couvert un large éventail d'activités destinées à favoriser les liens sociaux, encourager la participation citoyenne et soutenir les solidarités locales.

ACTIVITES

FRITIME

En 2025, plus de 200 enfants de l'école primaire de Châtel-St-Denis ont pu participer aux 21 activités extrascolaires gratuites proposées dans le cadre du projet FriTime. Une pratique du ski-alpinisme, une visite d'une fromagerie, une initiation aux cartes et à la mensuration, une découverte des instruments de musique, une visite d'une entreprise châteloise, une formation aux premiers secours, une activité intergénérationnelle, ... : des sociétés, associations ou entreprises locales ont proposé généreusement des activités sportives, culturelles et artistiques.



REPAIR CAFE

Le premier Repair Café, un atelier gratuit de réparation d'objets du quotidien, a été organisé le 15 mars 2025 à Châtel-St-Denis. Onze réparateur·rice·s bénévoles ont effectué près de 80 réparations dans les domaines de l'électronique, l'électroménager, la couture ou l'informatique. La Grainothèque de la Veveyse était présente pour présenter son activité de troc de graines et prodiguer des conseils autour du jardinage.



FETE DES VOISIN·E·S

La première édition de la Fête des voisin·e·s a eu lieu le 23 mai 2025 et a rassemblé 17 fêtes organisées sur l'ensemble du territoire communal (15 à Châtel-St-Denis et 2 aux Paccots), témoignant d'un réel enthousiasme des habitant·e·s pour renforcer les liens de proximité. Les rencontres ont réuni des groupes de tailles variées, allant de petits rassemblements de voisin·e·s à des événements plus importants. La Commune a offert un kit d'organisation aux initiateur·rice·s de ces fêtes de quartier.



CAFE ET FONDUE SUSPENDUS

Une agente Châtel Sympa propose une initiative visant à renforcer la solidarité locale en offrant aux habitant·e·s la possibilité de financer anonymement une consommation destinée à une personne dans le besoin, en partenariat avec deux établissements châtelais. Cette action se nomme : le café suspendu et la fondue suspendue. A La Crèmerie Chez Gilles ainsi qu'à la Fromagerie de Prayoud, les client·e·s peuvent acheter un café ou une portion de fondue destinée à une personne dans le besoin qui en fait la demande par la suite.



28E GIRON DES JEUNESSES VEVEYSANNES

Lors du 28^e Giron des Jeunes Veveysannes, organisé à Châtel-St-Denis, une équipe d'agent·e·s Châtel Sympa était présente, en collaboration avec le service de sécurité, afin d'assurer un travail de prévention sur la place de fête et d'agir pour réduire les risques liés par exemple à la consommation. Leur présence a été appréciée tant par le comité d'organisation, l'équipe de sécurité que par les jeunes, et a contribué à la réussite de cette fête.

Durant ce Giron, la Commune a offert le repas organisé par la Société de Jeunesse de Châtel-St-Denis, pour les châtelois·e-s de plus de 70 ans. Près de 350 personnes ont participé à ce moment chaleureux et convivial, ponctué de belles animations musicales et de jeux de carte.



Equipe d'agent·e-s Châtel Sympa lors du Giron



Repas des aîné·e-s du Giron

GRÜEZI ! ET SI ON BAVARDAIT ?

GRÜEZI

Et si on bavardait?

Wieso? Einfach zäme rede
Pourquoi? Simplement pour parler ensemble

Wer? Alli ab 16 Jahr
Qui? Tout le monde dès 16 ans

Wänn? Immer am :
1. Mäntig im Monät vo 10:00-11:00
3. Dunschtig im Monät vo 18:00-19:00

Quand? Toujours le :
1^{er} lundi du mois de 10:00 à 11:00
3^e jeudi du mois de 18:00 à 19:00

Wo? Im Restaurant Le Châtel z'Châtel-St-Denis
Où? Au restaurant Le Châtel à Châtel-St-Denis

Alles andere bespreche mir vor Ort, natürlich uf Schwyzertütsch.
Tout le reste on en parle sur place, naturellement en suisse allemand.

INFOS
Commune de Châtel-St-Denis, Marie Masset
020 140 04 93
marie.masset@chatel-st-denis.ch





© Une offre des agents Châtel Sympa, 2025

Chaque mois, deux agent·e-s Châtel Sympa proposent des rencontres en Schwyzertütsch au restaurant Le Châtel. Ces moments chaleureux permettent de favoriser les échanges, créer du lien intergénérationnel et partager autour de la langue et des racines culturelles.

DES MAILLES ET DES MOTS

Durant l'année 2025, deux agentes Châtel Sympa ont organisé trois ateliers intergénérationnels autour du crochet et du tricot au CO de la Veveyse. Des personnes de tous âges ont pu apprendre et partager leurs connaissances lors de ces rencontres conviviales.



Jeudi 13 novembre 2025, 16h30

Salle de couture du CO de Châtel-St-Denis
Entrée par Univers@lle, rez inférieur



Âge recommandé: à partir de 10 ans. Participation gratuite et spontanée. Matériel à disposition pour les débutants, offert par la Commune de Châtel-St-Denis.

BOITE SYMPA



Deux agentes Châtel Sympa ont proposé d'installer une boîte à jeux à la place de jeux du Grand Clos. Fabriquée par le Service de la voirie, cette boîte met à disposition différents jeux pour les enfants qui fréquentent la place. Basée sur la confiance, l'utilisation de cette armoire est en libre d'accès, sans inscription et sans avoir besoin d'un téléphone portable. Cette initiative participe à l'esprit de solidarité, de confiance et de convivialité de Châtel-St-Denis.

Celles et ceux qui le souhaitent peuvent déposer des jouets destinés à cette boîte dans la caisse de récupération installée à la déchetterie.

MARCHE DE LA BENICHON

Pour la deuxième année consécutive, les agent·e·s Châtel Sympa ont tenu un stand lors du marché de la Bénichon afin de pouvoir échanger avec la population et connaître leurs besoins et leurs attentes. Jeux, concours et bonne humeur étaient au rendez-vous.

SENIORS

En 2025, plusieurs événements et prestations ont été mis en place pour les seniors châtelais. Le Secteur de la cohésion sociale a transmis les informations aux personnes qui le souhaitaient par courrier ou courriel environ une fois par mois.

RAMASSAGE DES DECHETS A DOMICILE

Une des mesures mise en avant dans le rapport de l'ACV « Politique vieillesse du district de la Veveyse pour les années 2024 à 2026 » consiste à proposer un ramassage des déchets à domicile pour les personnes qui rencontrent des problèmes de mobilité, ne disposant pas de véhicule ou ne pouvant pas faire appel à des proches.

Pour y répondre, la Commune a décidé de proposer ce service à l'ensemble de la population avec un partenaire externe, la société Déchet'tri à domicile. Des rabais ont été négociés pour les châtelois·e·s, avec un tarif avantageux pour les seniors.

Après 6 mois de mise en place, 27 personnes habitant Châtel-St-Denis ont fait appel à cette prestation, dont 7 à l'AVS/AI et 2 au bénéfice des prestations complémentaires. Aux Paccots, 14 personnes ont fait appel à ce service, dont 1 à l'AVS/AI.

CHÂTELSTDENIS
Ville d'énergies

Service de ramassage des déchets à domicile

Châtel-St-Denis
Les Paccots

En partenariat avec la société Déchets'Tri à domicile

Déchets récupérés
Papiers, cartons, piles, plastiques ménagers (sacs payants), verres, habits, PET, huile végétale, petits appareils électriques/électroniques/TV, aluminium, fer blanc, ferraille, capsules Nespresso

Tous les lundis et mardis
(sauf jour férié)
de 16h00 à 21h00

Tarifs
Voir au verso

Prise de rendez-vous
Via le site Internet : www.dechets-tri-a-domicile.ch
Par téléphone ou WhatsApp : 079 558 81 82

PROJET INTERGENERATIONNEL KAMISHIBAÏ

Dans le cadre de la politique Senior+, la Commune a reçu un soutien financier du Canton pour un projet intergénérationnel autour du kamishibaï. Le kamishibaï est un petit théâtre posé sur une table, sur lequel défilent des illustrations qui permettent de raconter une histoire.



Durant toute l'année 2025, les enfants de l'accueil extrascolaire (AES) de Châtel-St-Denis et les habitant·e·s de la Maison St-Joseph se sont rencontrés un après-midi par mois autour de ce projet original. L'idée de départ était de comparer la manière dont vivaient les personnes âgées lorsqu'elles avaient l'âge des enfants de l'AES. Les jeunes ont préparé une liste de questions à poser aux seniors, couvrant différentes thématiques comme les jouets, les loisirs, l'école, le travail des parents, les fêtes ou la musique.

Durant toute l'année, une vingtaine de participant·e·s se sont rencontré·e·s régulièrement pour illustrer ces séquences. Dès les premières rencontres, les personnes âgées sont venues en nombre et les

enfants étaient à chaque fois impatients de se déplacer à la Maison St-Joseph. À la fin de chaque rencontre, les équipes de la Maison St-Joseph ont eu à cœur de prolonger ces instants de partage intergénérationnel autour d'un goûter généreux préparé spécialement par les habitant·e·s. Un moment simple et convivial, qui venait clore chaque échange sur une note douce et gourmande.



Tous les dessins réalisés ont permis de concevoir un kamishibai. L'histoire a été racontée par les enfants et les personnes âgées lors du Marché de Noël de la Maison St-Joseph le 15 novembre 2025. Chaque participant-e était ravi-e de pouvoir présenter le fruit de ces échanges à ses proches et au public, venu nombreux pour les écouter et les soutenir. Ce moment de restitution, empreint d'émotion et de fierté, a mis en lumière la richesse des liens tissés.



PRESTATIONS ET COURS POUR LES SENIORS

Par le biais du mandat octroyé par l'ACV à Pro Senectute, la Commune de Châtel-St-Denis a participé à la mise en œuvre de différentes mesures au niveau du district. Plusieurs événements et prestations ont été proposés en Veveyse et à Châtel-St-Denis durant l'année pour les seniors, notamment :

- *Bien vieillir en Veveyse* : le 26 juin 2025 a eu lieu la première édition de « Bien vieillir en Veveyse » à Châtel-St-Denis, un après-midi d'informations et d'échanges pour les seniors au travers d'ateliers, de conférences et de stands, dont celui du Secteur de la cohésion sociale de la Commune de Châtel-St-Denis ;
- *Journée internationale des personnes âgées* : le 1^{er} octobre 2025, lors de la Journée internationale des personnes âgées, la Commune de Châtel-St-Denis a invité ses seniors à participer à un petit-déjeuner autour de la Bénichon ;
- *Tables conviviales pour les personnes retraitées* : des rencontres conviviales autour d'un repas à prix avantageux dans les restaurants de la région ;
- *Spectacles Culturelles* : quatre spectacles issus de la programmation des Culturelles à des tarifs avantageux pour les seniors de la Veveyse ;
- *Informatique* : cours pour l'utilisation d'un smartphone ou de l'application des transports publics et permanence numérique individuelle gratuite par des retraité-e-s de la région ;
- *Service de déclaration d'impôts* : un soutien personnel pour les plus de 60 ans afin de les aider à remplir leur déclaration d'impôts ;
- *Divers cours et ateliers* : broderie, dentelle, taichi, pilate, marche, balades scientifiques, urgences à domicile, directives anticipées, mobilité, jass, ...

PLAN DE MOBILITE SENIORS

En 2025, un Plan de mobilité seniors, financé par le Canton et la Commune, a été mis en place par l'Association Transports et Environnement (ATE). Ce plan doit permettre de soutenir la Commune dans l'adaptation de l'espace public aux besoins des seniors afin de favoriser leur mobilité, leur autonomie, leur santé et leur intégration sociale.

Les recommandations de ce Plan de mobilité seront connues durant l'année 2026.

PLAN CANICULE

Durant l'été 2025, un plan de canicule a été mis en place en collaboration avec les communes de la Veveyse, le Réseau Santé et Social de la Veveyse, les samaritains et le Service d'entraide afin de contacter les seniors qui le souhaitent durant les périodes de forte chaleur.

Ces contacts permettent de rappeler aux personnes les conseils de prévention et de vérifier si elles présentent des symptômes de coup de chaleur. Si la situation le nécessite, des partenaires peuvent ensuite se déplacer au domicile de la personne.

A la suite d'un courrier envoyé à tous les seniors de 75 ans et plus, plusieurs personnes de Châtel-St-Denis ont demandé à être contactées durant les épisodes caniculaires.

Le Secteur de la cohésion sociale remercie tous les partenaires impliqués qui ont permis la réussite de ce plan canicule.

ACCUEIL EXTRAFAMILIAL

SUBVENTIONNEMENT

Le Secteur de la cohésion sociale entretient des échanges réguliers avec les parents domiciliés à Châtel-St-Denis concernant l'accès aux places dans les structures d'accueil préscolaire ainsi que le subventionnement de ces solutions de garde. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre des besoins croissants en accueil extrafamilial dans la région de la Veveyse.

La Commune dispose de conventions générales avec 7 structures d'accueil préscolaire situées dans la Veveyse. Faute de places dans ces établissements, des familles ont dû rechercher des solutions alternatives en dehors du réseau conventionné. La Commune a conclu 18 conventions individuelles de subventionnement avec ces parents, notamment pour des placements auprès de mamans de jour indépendantes. L'objectif est d'assurer que les familles puissent bénéficier d'un soutien financier similaire, même lorsque la solution de garde se situe hors du réseau habituel.

NOUVELLES PLACES D'ACCUEIL

Châtel-St-Denis compte 7 mamans de jour indépendantes au bénéfice d'une autorisation d'accueil du Service cantonal de l'enfance et de la jeunesse (SEJ). En 2025, 4 nouvelles mamans de jour indépendantes ont reçu une autorisation du SEJ, ce qui correspond à 23 places supplémentaires.

Durant l'année, la crèche Jardin d'éveil Les Coccinelles de la fondation Montessori à Châtel-St-Denis a déménagé et peut désormais accueillir 7 enfants supplémentaires de 2 à 4 ans.

FIDÈLE A CHATEL

L'année 2024 a marqué une étape importante pour la dynamisation du commerce local. En mai, à la suite d'une question déposée par Morgan Pires, au nom du groupe UDC-PAI, le Conseil général a validé un crédit de CHF 524'800.-, affirmant ainsi sa volonté de renforcer l'économie de proximité et de soutenir les acteurs qui font vivre Châtel-St-Denis au quotidien.

Le lancement officiel, en décembre 2024, après l'adoption du règlement par le Conseil général en octobre, a suscité un véritable engouement. Les habitant-e-s ont rapidement adhéré à cette initiative simple, solidaire et bénéfique pour toutes et tous : acquérir des bons-cadeaux subventionnés entre 25 % et 100 %, selon la situation financière des personnes, utilisables dans les commerces de la Commune.

L'opération a réuni 87 commerces, démontrant la bonne adhésion du tissu économique local. Entre décembre 2024 et le 31 décembre 2025, date de fin de la vente des bons, ce sont CHF 374'000.- de bons-cadeaux mis en circulation et 5'965 passages enregistrés dans les commerces partenaires.



Ces chiffres témoignent d'une mobilisation forte et d'un effet direct sur la fréquentation des points de vente. Les bénéficiaires disposent encore d'une année, jusqu'au 31 décembre 2026, pour utiliser leurs bons, ce qui garantit une continuité de l'impact économique sur l'ensemble de la période.

Au niveau du bilan financier des années comptables 2024 et 2025, les subventions versées atteignent CHF 138'450.-, soit 29 % de l'enveloppe prévue, qui se monte à CHF 475'000.-.

Au-delà de l'aspect financier, « Fidèle à Châtel » s'est distinguée par sa dimension humaine. L'action a permis de créer un lien direct entre les habitant·e·s et les commerçant·e·s, en encourageant les achats locaux et en valorisant les relations de confiance qui caractérisent la vie communale. La Commune a reçu plusieurs remerciements de la part de la population pour cette action et certains commerces ont pu fidéliser une nouvelle clientèle grâce à cette initiative.

« Fidèle à Châtel » illustre parfaitement comment une action publique ciblée peut renforcer la cohésion sociale tout en soutenant l'économie locale. En favorisant les échanges, en stimulant la consommation de proximité et en valorisant le travail des commerçant·e·s, cette initiative contribue durablement à la vitalité de la Commune.

COMMISSION COHÉSION SOCIALE

Composée de 8 Conseiller·ère·s généraux·ales, du Conseiller communal en charge du dicastère de la cohésion sociale et de la Déléguée à la cohésion sociale, la Commission cohésion sociale a siégé à trois reprises en 2025. Organe consultatif, elle a pour objectif d'éclaircir et de soutenir le Conseil communal dans ses prises de décision relatives à la politique sociale et aux projets intergénérationnels. Dans le cadre de Châtel Sympa, la Commission cohésion sociale légitime et conduit ce projet.

6. TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

TRAVAUX

TRAVAUX ROUTIERS EXECUTES EN 2025

■ **Chemin de l'Ermitage – Etape 1 de la réfection de la route avec remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable et du réseau d'eaux claires :**

- Réfection de la route avec travaux d'adduction, eaux claires, reprise du coffre, pose des bordures et reprofilage de la route ;
- Pose de la couche de base de revêtement le 14.10.2025 ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA qui a remporté le marché sur SIMAP ;
- Etude et suivi du chantier par le bureau d'ingénieurs MGI.

Pose du revêtement (couche de base)



■ **Chemin de la Rocasse – Réfection de la route et construction d'un trottoir avec mur et paroi clouée :**

- Réfection de la route avec reprise du coffre, des bords de route et pose d'un nouveau revêtement ;
- Création, en parallèle, d'un nouveau trottoir nécessitant la construction d'une paroi clouée pour stabiliser le talus ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA qui a remporté le marché public sur invitation ;
- Pose de la couche finale du revêtement le 18.07.2025.

Pose du revêtement



■ Chemin de la Lavanche – Réfection ponctuelle de la chaussée

- Réfection ponctuelle de la chaussée déformée avec reprise du coffre en profondeur, réglage de la planie et pose d'un nouveau revêtement ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA sur mandat de gré à gré.

■ Chemin du Mollard – Réfection ponctuelle de la chaussée

- Réfection ponctuelle de la chaussée déformée avec reprise du coffre en profondeur, réglage de la planie et pose d'un nouveau revêtement ;
- Reprise et modification du réseau d'évacuation des eaux claires ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA qui a remporté le marché public sur invitation.

■ Route du Lussy – Réfection ponctuelle du bord de la chaussée

- Réfection ponctuelle du bord de la chaussée déformée avec reprise du coffre, réglage de la planie et pose d'un nouveau revêtement ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA sur mandat de gré à gré.

■ Grand-Rue – Réfection ponctuelle du trottoir à la sortie du parking PSS

- Réfection ponctuelle du bord du trottoir déformé avec reprise du coffre, réglage de la planie et pose d'un nouveau revêtement ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA sur mandat de gré à gré.

■ Route des Pléiades – Réfection ponctuelle de la chaussée et entrée de la COOP :

- Réfection ponctuelle de la chaussée déformée avec reprise du coffre, réglage de la planie et pose d'un nouveau revêtement ;
- Remplacement des pavés pour un revêtement bitumineux, plus résistant aux déformations dues au trafic ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA sur mandat de gré à gré.

Chemin de la Lavanche



Chemin du Mollard



Route du Lussy



Grand-Rue – Sortie parking PSS



Route des Pléiades



ÉTUDES SUR LE RESEAU ROUTIER EN 2025

Route du Dally – Construction d'un tronçon de trottoir

- Attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA ;
- Projet en cours d'enquête ;
- Travaux prévus courant 2026, sous réserve des résultats de l'enquête.

Route de la Péralla – Réaménagement général et construction d'un trottoir

- Mandat attribué au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA ;
- Projet en cours d'enquête ;
- Travaux prévus courant 2026, sous réserve des résultats de l'enquête.

Carrefour Le Bourg / Rte du Gottau – Réfection de la chaussée et services

- Projet étudié et suivi par le Service technique ;
- Travaux prévus courant 2027 selon le projet de chauffage à distance.

Route de la Coula – Réaménagement du secteur carrefour Rte du Lac Lussy-Nouvelle gare

- Mandat attribué au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA ;
- Projet en cours d'enquête ;
- Début des travaux prévus en avril 2026.

EXPERTISES EN 2025 (PONTS)

■ Pont des Granges – Pont en béton :

- Expertise réalisée par le bureau WILLI SA ;
- Des travaux de nettoyage et entretien sont à prévoir pour 2028.

■ Pont de la Cascade – Pont en béton :

- Expertise réalisée par le bureau WILLI SA ;
- Des travaux de nettoyage et réparation sont à prévoir pour 2028.

TRAVAUX EN 2025 (PONTS)

■ Pont du Bon Riau – Pont en béton :

- Nettoyage et assainissement des culées exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA sur mandat de gré à gré ;
- Réfection des glissières de sécurité exécutée par l'entreprise SAGERIME SA sur mandat de gré à gré ;
- Des travaux plus conséquents sont à prévoir prochainement.



■ Pont des Pueys – Pont en buses métalliques et remblais :

- Nettoyage et assainissement des culées exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA sur mandat de gré à gré ;
- Débroussaillage et coupe de la végétation pour permettre l'exécution des travaux ;
- Des travaux plus conséquents sont à prévoir prochainement.



■ **Pont de la Léchère – Pont en remblai sur des éléments préfabriqués en béton :**

- Démolition et reconstruction du pont sans modification des services ;
- Débroussaillage et coupe de la végétation pour permettre l'exécution des travaux ;
- Travaux exécutés par l'entreprise BRODARD SA qui a remporté le marché public sur invitation ;
- Etude et suivi du chantier par le bureau d'ingénieurs WILLI SA.



SERVICE DE LA VOIRIE

Le personnel du Service de la voirie regroupe diverses professions, telles que menuisier, charpentier, maçon, constructeur de route, mécanicien, horticulteur, paysagiste, ferblantier, agent d'exploitation et manœuvre.

Six d'entre eux possèdent le permis poids lourd et deux le permis de machiniste. Par ailleurs, tous sont titulaires du permis de conduite pour chariots élévateurs et 16 disposent du permis de nacelle. Les chauffeurs poids lourd sont tenus de suivre des cours de perfectionnement chaque année (OACP) afin de maintenir leurs qualifications professionnelles.

Au cours de l'année 2025, le Service a été sollicité de manière intensive dans de nombreux domaines pour assurer l'entretien et la sécurité du territoire communal. Voici un aperçu des principales activités et réalisations ci-dessous.

SECTEUR PARCS ET JARDINS

Objet : le Secteur des parcs et jardins s'attache à régulièrement créer des décors floraux en rapports avec les événements marquants de la Commune.



SECTEUR MANIFESTATIONS / TOURISME

Objet : réalisation de passerelles sur le secteur des Errouvines et Gros Niremont en collaboration avec le Service des forêts



SECTEUR MENUISERIE

Objet : rénovation du chalet des Errouvines, façades par le Secteur menuiserie de la voirie et toiture par l'entreprise Carrel.



SECTEUR MAÇONNERIE

Objet : pose d'un enrochement de tête de ruisseau à la route de la Dent de Lys.



DENEIGEMENT

L'année 2025 a été peu enneigée, avec un seul épisode important du 19 au 21 novembre, où 29 cm de neige ont recouvert la Commune. Il a cependant été passablement froid, avec plusieurs périodes où les températures sont restées très basses, en particulier du 23 février au 3 mars et du 28 novembre au 6 décembre. En conséquence, le Service a répandu quelques 150 tonnes de sel sur les routes du réseau.

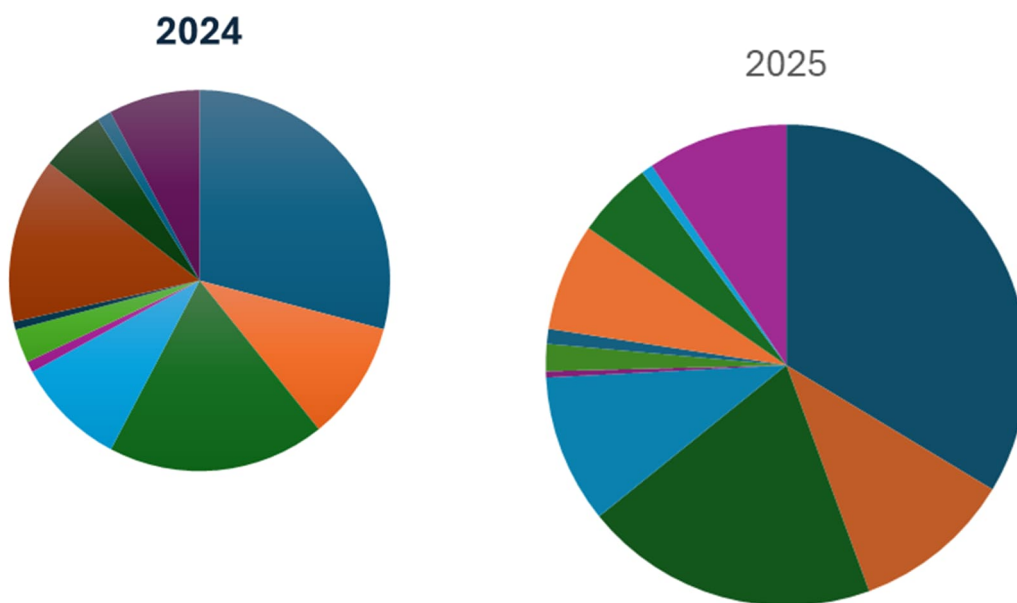
STATISTIQUES 2025

TOTAL DES HEURES EFFECTUEES SUR L'ANNEE PAR LE SERVICE ET PAR DOMAINE D'ACTIVITES

La répartition des heures effectuées par les collaborateurs du Service change peu d'une année à l'autre.

Domaines	2024	2025
Routes	9'891	10'877
Déneigement	3'442	3'486
Parcs publics et jardins	6'272	6'394
Déchetterie	3'173	3'230
Ordures ménagères	316	138
Cimetière	976	587
Correction des eaux / endiguements	231	325
Montagne / chalets d'alpage	4'767	2'336
Tourisme	1'860	1'662
Centrale de chauffe	412	251
Autres services	2'635	3'054

Répartition des heures :



GESTION DES DECHETS

La gestion des déchets est financièrement subdivisée en deux catégories, les ordures ménagères, collectées dans les containers enterrés et les points « GastroVert », et ceux collectés à la déchetterie communale. L'ensemble de ces coûts doit répondre au principe du « pollueur-payeur » ancré par l'article 32a de la loi fédérale sur la protection de l'environnement. Ils sont donc essentiellement couverts par la combinaison de la taxe au sac et de la taxe de base, auxquelles s'ajoutent les recettes de la vente des matières valorisables.

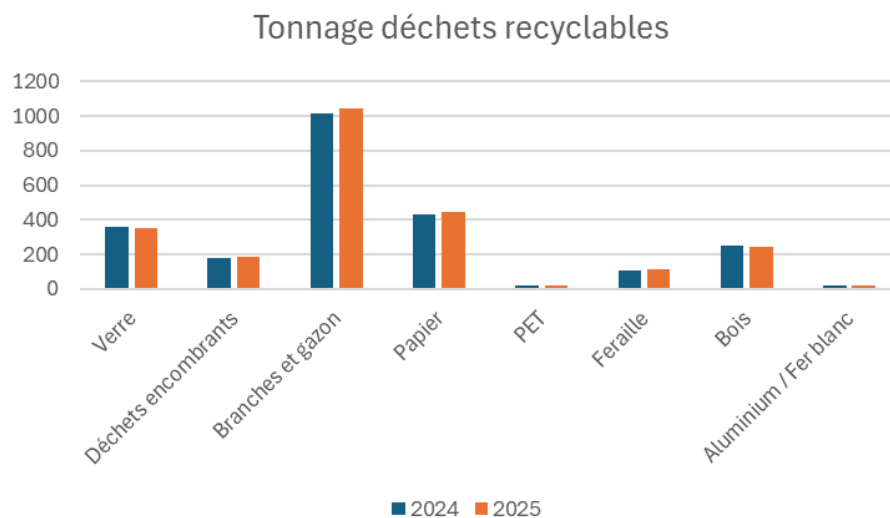
Les charges brutes inhérentes à la gestion des déchets se montent à CHF 1'008'973.05 et les recettes à CHF 896'585.09, assurant un taux de couverture de 88.86 %.

	Total	Ordures ménagères	Déchetterie
Coût brut	1'008'973.05	359'792.13	649'180.90
Ristournes	97'529.50	54'905.38	42'624.12
Coût net	910'418.60	304'886.75	42'624.12
Coût par habitant	102.01	34.16	67.85

EVOLUTION DES QUANTITES DE DECHETS TRAITES (PRINCIPAUX)

Le Service a collecté en 2025 quelque 5'600 tonnes de déchets tous types confondus, dont 1'145 d'ordures ménagères. Ceci représente environ 630 kg par habitant, dans la moyenne suisse qui était de 670 kg par habitant en 2024.

La répartition de déchets recyclables se présente comme suit :



ENDIGUEMENTS

La surveillance et l'entretien des endiguements du réseau hydrographique sur le territoire communal est une mission primordiale du Service, qui assure ainsi la sécurité des ouvrages.

Les enrochements de tête de buses ainsi que les râteliers qui empêchent les bois et rochers de les obstruer doivent régulièrement être refaits. En 2025, c'est sur les secteurs du Creux des Tables et de la Bria que des travaux de maintenance ont été réalisés.

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

APPROVISIONNEMENT EN EAU

GESTION DU RESEAU

Tous les jours ouvrables :

- Contrôle journalier du réseau via PC.

Tous les lundis, relevé hebdomadaire :

- Sources et forage des Rosalys, mesure des débits et de la conductivité ;
- Contrôle de fonctionnement de la turbine de Maudens.

Tous les mois :

- Lecture des données du système Ortomat VonRoll pour le rapport des fuites sur le réseau ;
- Mesure du débit, de la conductivité et de la température des sources communales ;
- Contrôle visuel dans tous les réservoirs du réseau.

Janvier :

- Relevé des compteurs d'eau sur Châtel-St-Denis et Les Paccots ;
- Echange des compteurs défectueux ;
- Nettoyage des accès aux réservoirs (neige) ;
- Réparation fuite FD 100mm, Route de Champ Thomas.

Février :

- Echange de 100 compteurs sur le réseau ;
- Elaboration du rapport de gestion ;
- Manifestation Carnaval : divers travaux de raccordements.

Mars :

- Purge des bornes hydrantes (BH) en bras morts ;
- Nettoyage des réservoirs de Maudens et des Rosalys ;
- Echange de la vanne d'arrêt de la BH no 4, Place d'Armes ;
- Dépose des piquets à neige aux BH ;
- Chantier Le Gottau, travaux préparatoires ;
- Chantier La Chaux : échange de 600 m de câbles pour la télégestion et installation d'une nouvelle cabine pour la transmission Rittmeyer.

Avril :

- Ouverture des fontaines et arrosages sur le réseau ;
- Manœuvre et contrôle de fonctionnement des vannes sur le réseau ;
- Analyse du réseau d'eau selon autocontrôle ;
- Nettoyage des réservoirs de Scé, Borbuintse et Mormotey ;
- Révision de 21 BH sur le réseau ;
- Source Pra de la Chaux : déviation de la conduite à la suite d'une construction ;

- Chantier La Chaux : pose de 115 m de PE Ø 250mm, purge, essais de pression, analyses et raccordement des abonnés.

Mai :

- Alpages : ouverture et mise en eau ;
- Chantier La Cierne : reprise des travaux, détection des conduites existantes et préparation du matériel ;
- Mise en place des clôtures pour les zones de protection S1 Villard Bonny, Incrota et Rosalys ;
- Autocontrôle : installation des badges système Pillet ;
- Echange de 100 compteurs sur réseau.

Juin :

- Les Marais : réparation fuite et déplacement de la conduite sur 30 m PE Ø 63mm ;
- Chantier Le Gottau : remplacement de 110 m de conduites FD Ø 200mm par FD Ø 200mm, purge, essais de pression, analyse et raccordement des abonnés ;
- Fauchage des réservoirs de Maudens, Scé, Rosalys et Gros Chalet ;
- Fauchage des zones S1 à Pra Saudan, Rhododendron ;
- Analyse du réseau d'eau selon autocontrôle ;
- Début du chantier de la Route de la Cierne.

Juillet :

- Relevé des compteurs sur Châtel-St-Denis, la Frasse et les Paccots ;
- Echange des compteurs défectueux ;
- Purge des BH en bras morts ;
- Fauchage des zones S1 à Villard-Bony et Incrota ;
- Lutte contre les chardons, zone S1 à Villard-Bony ;
- Chantier La Rocasse : remplacement de 120 m de conduites FD Ø 150mm par PE Ø 200mm, purge, essais de pression, analyse et raccordement des abonnés ;
- Chantier La Cierne : pose de colliers de prises pour abonnés.

Août :

- Révision et contrôle de fonctionnement des réducteurs de pression sur le réseau ;
- Analyse du réseau d'eau selon autocontrôle ;
- Nettoyage annuel des sources communales ;
- Chantier La Cierne : recherche d'une fuite de 1,2l/min, sur la nouvelle conduite de FD Ø 150mm (méthode de recherche par chloration) ;
- Chantier La Cierne : remplacement de 550 m de conduite FD Ø 150mm par FD Ø 150mm et pose de 2 bornes d'hydrantes, purge, essais de pression, analyse et raccordement des abonnés.

Septembre :

- Révision et contrôle de fonctionnement des purgeurs aérateurs sur le réseau ;
- Divers travaux pour la Course de côte des Paccots ;
- Elaboration du budget 2026 ;
- Révision des installations Rittmeyer ;
- Source des Mayens : vision par caméra du captage et avis hydrogéologique.

Octobre :

- Démontage des clôtures des zones de protection S1 ;
- Vidange des chalets d'alpage ;
- Analyse du réseau d'eau selon autocontrôle ;

- Les Paccots, La Frasse : manœuvre et purge des BH, poses des piquets à neige ;
- Révision des installations UV Katadyn ;
- Chantier L'Ermitage : renouvellement de 160 m de conduite FD Ø 100mm par PE Ø 160mm et d'une borne d'hydrante, purge, essais de pression, analyse et raccordement des abonnés.

Novembre :

- Vidange des arrosages ;
- Révision des installations de turbidimètres Sigrist ;
- Echange de 110 compteurs sur le réseau ;
- Châtel-St-Denis : manœuvre et purge des BH, poses des piquets à neige ;
- Elaboration du PIM (plan d'infrastructure de mobilité) secteur L'Etang ;
- Suivi du PIM Ancienne Gare.

Décembre :

- Secteur Rosalys - Le Scé : recherche d'une fuite de 100l/min ;
- Secteur Borbuintse – Rosalys : recherche d'une fuite de 30 l/min ;
- Chantier réservoir du Scé : détection des conduites et câbles de transmissions.

Remplacement de conduites sur le réseau en 2025 :

■ Chemin de la Rocasse	120m	FD Ø 150mm	par	PE Ø 200mm
■ Le Gottau	120m	FD Ø 200mm	par	FD Ø 200mm
■ Rte de la Cierne	550m	FD Ø 150mm	par	FD Ø 150mm
■ Chemin de l'Ermitage	160m	FD Ø 100mm	par	PE Ø 160mm

Total : 950m

Nouvelles conduites sur le réseau en 2025 :

■ Le Gottau – La Chaux	115 m	PE Ø 250mm
------------------------	-------	------------

Total : 115m

Réparation de conduites sur le réseau en 2025 :

- 17.02.2025 : secteur Route de Champ Thomas, fuite sur FD Ø 100mm : corrosion
- 07.05.2025 : secteur Route des Joncs, fuite sur FD Ø 125mm : corrosion
- 21.05.2025 : secteur Les Marais, fuite sur PE Ø 63mm
- 21.07.2025 : secteur Route de Pra de Plan, fuite sur FD Ø 100mm : corrosion
- 21.08.2025 : secteur Route de la Cierne, fuite sur FD Ø 150mm : défaut de fabrication

Nouvelles bornes d'hydrantes sur le réseau en 2025 :

■ Chemin de la Rocasse	n° attribué : 216
■ Route de la Cierne	n° attribués : 570 – 571
■ Route du Moléson	n° attribué : 712

Total des bornes d'hydrantes sur le réseau :

■ Châtel-St-Denis :	215
■ Les Paccots :	71
■ La Frasse :	13

Total : 299

■ Révisées en 2025	21
■ Contrôle de fonctionnement en 2025	299
■ Manœuvre de BH sur bras morts	84

Total des réducteurs de pression sur le réseau :

■ Nouveau réducteur : no 32 BH du Bon Riau	1
■ Révisés en 2025 : pas dans le programme	0
■ Contrôle de fonctionnement	32

Total : 33

Total des purgeurs aérateurs sur le réseau :

■ Nouveaux purgeurs : no 57, 58, 59 Rte de la Cierne	3
■ Révisés en 2025	7
■ Contrôle de fonctionnement	59

Total : 62

Abonnées en 2025 :

■ Nouveaux :	23
■ Total :	1785
■ Demandes de raccordement au 31.12.2024	32

Sources :

- 735'075 m³, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 70 km du réseau
- Alimentation minimum mesurée le 02.08.2025 1483 m³/j (période vacances)
- Alimentation maximum mesurée le 17.02.2025 3035 m³/j (fuite réseau)

Echange d'eau entre les réseaux du SIGE et de Châtel-St-Denis :

■ De Châtel-St-Denis vers le SIGE :	2452 m ³
■ Du SIGE vers Châtel-St-Denis :	2000 m ³

Echange d'eau entre les réseaux de l'AVGG et de Châtel-St-Denis :

■ De Châtel-St-Denis vers l'AVGG :	124'899 m ³
■ De l'AVGG vers Châtel-St-Denis :	1176 m ³

Décompte d'eau facturée en 2025 : 593'803 m³

Analyses sur le réseau :

Les 65 échantillons prélevés sur le réseau d'eau potable pour l'autocontrôle ont tous donné des résultats d'analyses physiques et microbiologiques conformes aux normes en vigueur pour une eau potable.

- 19 échantillons sur le réseau, 32 sur les sources ;
- 5 échantillons pour la mise en service de nouvelles conduites ;
- 9 échantillons pour une remise en service à la suite des lavages des réservoirs.

Turbinage de Maudens :

■ Volume annuel turbiné à Maudens :	870'622 m ³
■ Volume annuel by-passé	44 m ³
■ Heures de fonctionnement de la turbine	8'742 h
■ Heures d'arrêts (rejet de la source Villard-Bonny)	18 h
■ Production annuel	849'177 kWh

Consommation électrique annuelle du réseau :

58'982 KWh

Projet de turbinage rive gauche :

- Route de la Cierne : 550m de conduites FD Ø 250 et 150mm ont été posées ;
- Réservoir du Scé et conduites : le permis de construire a été délivré le 30.10.2025.

Investissements en cours pour 2025 :

- | | |
|--|------------|
| ■ Chemin de la Léchère | En cours |
| ■ Route de la Cierne | En cours |
| ■ Etude du réservoir le Scé | Terminé |
| ■ Nouveau réservoir le Scé | En cours |
| ■ Forage des Rosalys | En cours |
| ■ Crédit cadre déplacements de conduites | En cours |
| ■ Le Gottau | En cours |
| ■ La Rocasse | En cours |
| ■ L'Ermitage | En cours |
| ■ PIM de l'Ancienne Gare | En cours |
| ■ Les Verrolys | En attente |

Champs-Thomas :
fuite sur conduite FD 100mm

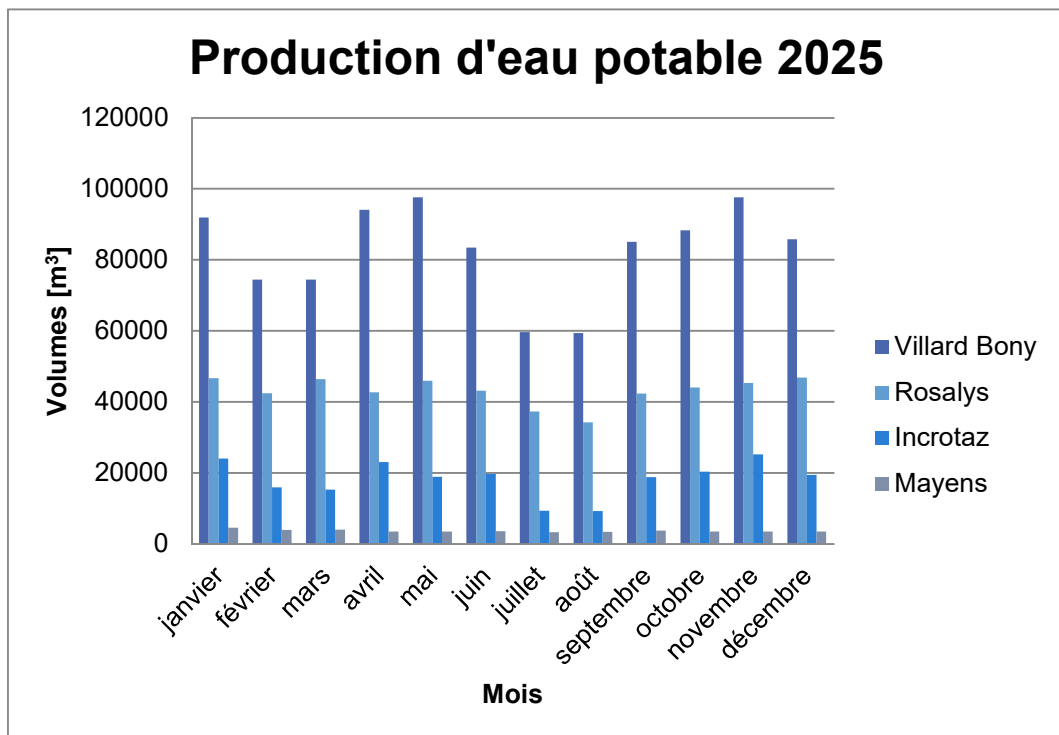


Place d'Armes :
remplacement vanne borne hydrante no4



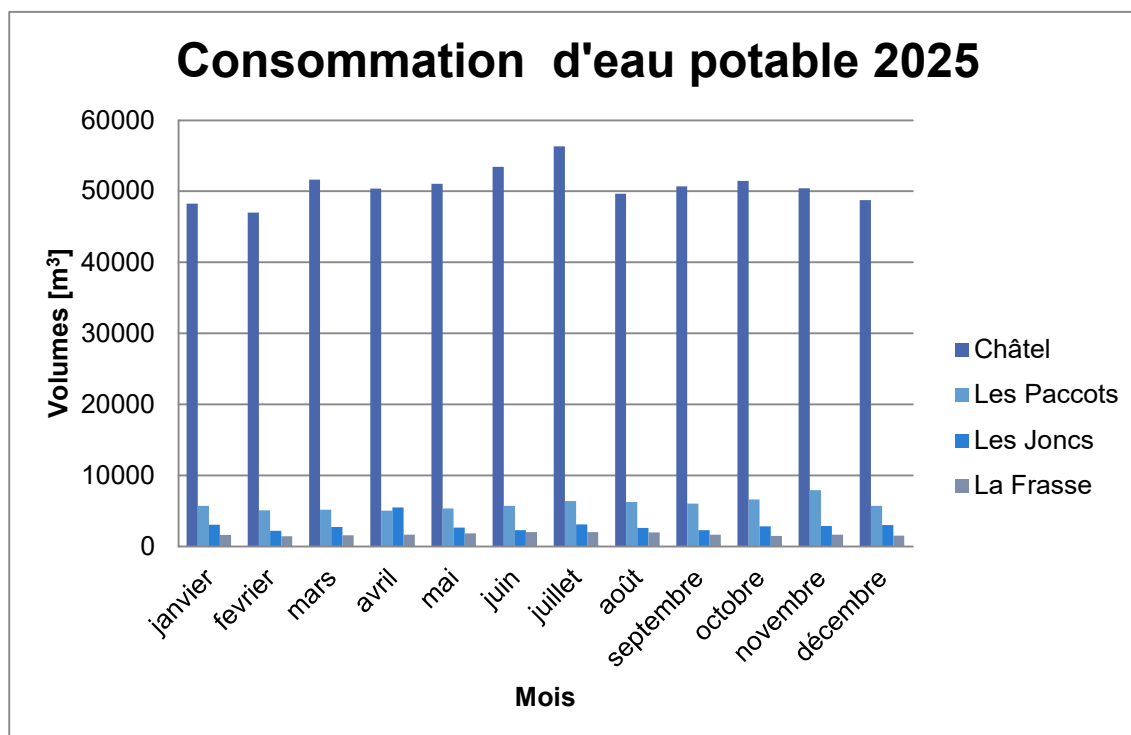


PRODUCTION ANNUELLE DES SOURCES



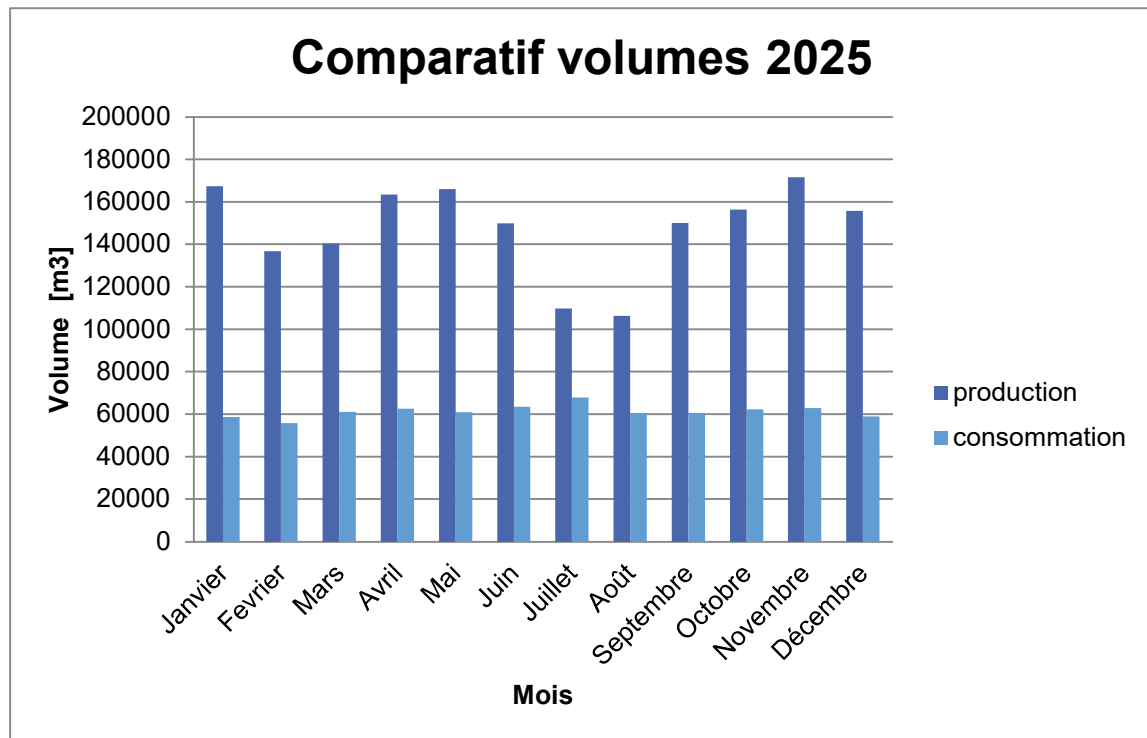
Mois	Villard Bony	Rosalys	Incrota	Mayens	Total mensuel
Janvier	91938	46674	24042	4634	167288
Février	74401	42476	15919	3995	136791
Mars	74476	46438	15320	4095	140329
Avril	94092	42725	23099	3530	163446
Mai	97595	45938	18967	3500	166000
Juin	83450	43135	19691	3602	149878
Juillet	59609	37337	9414	3365	109725
Août	59358	34232	9263	3403	106256
Septembre	85021	42334	18856	3824	150035
Octobre	88323	44065	20409	3477	156274
Novembre	97569	45286	25234	3500	171589
Décembre	85829	46865	19508	3500	155702
Totaux	991661	517505	219722	44425	1773313

CONSOMMATION ANNUELLE



Mois	Châtel	Les Paccots	Les Joncs	La Frasse	Total mensuel
Janvier	48254	5683	3054	1598	58589
Février	47012	5068	2197	1431	55708
Mars	51635	5171	2729	1547	61082
Avril	50395	5002	5450	1646	62493
Mai	51058	5357	2639	1821	60875
Juin	53458	5691	2289	1992	63430
Juillet	56311	6378	3098	2016	67803
Août	49635	6223	2573	1971	60402
Septembre	50684	6035	2287	1635	60641
Octobre	51443	6586	2792	1451	62272
Novembre	50418	7927	2879	1636	62860
Décembre	48757	5685	2982	1496	58920
Totaux	609060	70806	34969	20240	735075

COMPARATIF ANNUEL DES VOLUMES PRODUITS ET CONSOMMÉS



Mois	Total production	Total consommation
Janvier	167288	58589
Février	136791	55708
Mars	140329	61082
Avril	163446	62493
Mai	166000	60875
Juin	149878	63430
Juillet	109725	67803
Août	106256	60402
Septembre	150035	60641
Octobre	156274	62272
Novembre	171589	62860
Décembre	155702	58920
Totaux	1773313	735075

Route de la Cierne : pose nouvelle conduite et borne d'hydrante



Route de la Cierne : pose nouvelle conduite de transport et alimentation



Chemin de la Rocasse : renouvellement de la conduite



TRAITEMENT DES EAUX USEES

CONSTRUCTIONS, ETUDES ET ENTRETIEN DE COLLECTEURS COMMUNAUX

Assainissement Les Moilles	Collecteurs EU-EC Refoulement EU Station de pompage Bassin de rétention	<ul style="list-style-type: none"> - 2023 : les travaux ont débuté fin août. En raison des conditions météorologiques, le chantier a été interrompu fin novembre. Il reprendra début avril 2024. - 2024 : les travaux sont terminés. En raison du mauvais temps, l'ensemencement sera réalisé au printemps 2025. - 2025 : travaux terminés.
PAD Ancienne Gare	Equipement de base EU-EC (PIM)	<ul style="list-style-type: none"> - 2024 : relevés, divers contacts et séances avec le Canton. Elaboration des plans. Mise à l'enquête publique du 14.06.24 au 14.07.24. Message accepté par le Conseil général le 9 octobre. - 2025 : l'approbation du permis de construire a été délivrée le 18.12.2025. Les plans d'exécution ont été élaborés et plusieurs séances de travail et de coordination ont été organisées. Les travaux débiteront le 02.03.2026.
Fruence Nord	Equipement EU-EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : exécution des travaux en attente de l'approbation du PAL. - 2023 : idem 2022. - 2024 : la zone est refusée. Cependant, une partie des travaux sera réalisée en 2025, notamment le remplacement du collecteur d'eaux claires (sous-dimensionné) au Chemin de la Léchère. L'extension du réseau d'eaux usées ne se fera pas. - 2025 : coordination et élaboration des plans d'exécution. Les travaux sont finalement prévus à l'automne 2026, en coordination avec l'eau potable.
Hors zone Lussy – Les Marais	Assainissement mesure PGEE Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : retour de la demande préalable le 26 janvier avec remarques. Un montant est inscrit au budget de fonctionnement 2023 afin d'adapter les plans selon les exigences des différents services cantonaux. - 2023 : les plans ont été adaptés. Quelques détails restent à régler avec les services cantonaux avant une mise à l'enquête prévue en mai 2024. - 2024 : de nouveaux éléments ont modifié le tracé, notamment de la part de l'OFEV. Le bureau d'ingénieurs étudie une nouvelle variante. La mise à l'enquête est reportée. - 2025 : les TPF ont modifié leur tracé ferroviaire. Les plans ont une nouvelle fois été adaptés. La mise à l'enquête est prévue au printemps 2026.
La Cierne	Assainissement mesure PGEE 5.4 Collecteurs EU-EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : l'autorisation du permis de construire a été délivrée le 31 janvier. Les travaux seront exécutés lors du dépôt de la demande du permis de construire des futurs bâtiments sis sur la parcelle 2349. - 2023 : les travaux débiteront fin avril 2024, en parallèle des travaux d'eau potable prévus sur la route de la Cierne.

		<ul style="list-style-type: none"> - 2024 : les travaux ont débuté en août et se termineront au printemps 2025, en parallèle des travaux d'eau potable. - 2025 : travaux terminés.
Hors zone Les Planches	Assainissement mesure PGEE 6.6 Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> - 2023 : une étude comprenant des contacts avec les privés, des relevés et des plans a été réalisée. Une mise à l'enquête est prévue en avril 2024. - 2024 : mise à l'enquête du 06.12.2024 au 20.12.2024. Le dossier est en cours de traitement au Canton. Début des travaux prévu en automne 2025. - 2025 : l'autorisation du permis de construire a été délivrée le 24.09.2025. Des modifications ont été apportées suite au préavis. Les travaux sont prévus en automne 2026.
Prayoud	Assainissement mesure PGEE 8.11 Redimensionnement Collecteur EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2023 : une étude préalable avec rapport a été réalisée. Deux variantes sont possibles. Le choix de la variante dépendra de l'état structurel de deux collecteurs. Des accès devront être créés afin de permettre leur inspection. La/les variante(s) possibles pourront être étudiées plus en détail et les coûts pourront être estimés. - 2024 : les tronçons ont été inspectés. Un crédit d'étude supplémentaire a été inscrit au budget 2025. - 2025 : finalisation des variantes avec coûts.
Le Gottau - Chemin de la Chaux	Assainissement mesures PGEE 5.10 et 8.24 Collecteurs EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2023 : le Message 66 a été présenté au Conseil général de décembre pour ces travaux. Celui-ci a décidé de le repousser. Un nouveau Message avec une autre variante sera présenté en mai 2024. - 2024 : message accepté par le Conseil général. Les travaux ont débuté en septembre et se termineront au printemps 2025. - 2025 : travaux terminés.
Chemin de L'Ermitage	Remplacement et pose collecteurs EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2024 : message accepté par le Conseil général. Les travaux sont prévus au printemps 2025, en coordination avec les travaux d'eau potable et routiers. - 2025 : travaux en cours qui se termineront courant 2026.
PAD à l'Etang	Equipement EU-EC et mesures PGEE 5.9 et 8.25 (PIM)	<ul style="list-style-type: none"> - 2024 : étude - Avant-projet. - 2025 : élaboration des plans, séances de coordination et mise à l'enquête du PIM prévue début 2026.

Pose du collecteur d'eaux claires au Chemin de l'Ermitage



ENTRETIEN RESEAU ET STAP

- Curage et inspection vidéo de collecteurs sur 7 km : Chemin de Champ Bochet – Chemin de Bellevue – Chemin des Bosquets – Route de Champ Thomas – Le Racca – Route de Vevey ;
- Travaux de réfection et remplacements de conduites diverses suite à l'inspection vidéo 2024 ;
- Collecteurs Ancienne Gare – Chemin des Chardonnerets : curage annuel ;
- Curage et vidanges des grilles ;
- Changement de couvercles de regard de visite sur les routes par le Service de la voirie ;
- Entretiens aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie ;
- Entretien par le SIGE, unité Assainissement = 382 heures ;
- Entretien par le SIGE, unité Maintenance = 222 heures ;
- Entretien par le SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 45 heures.

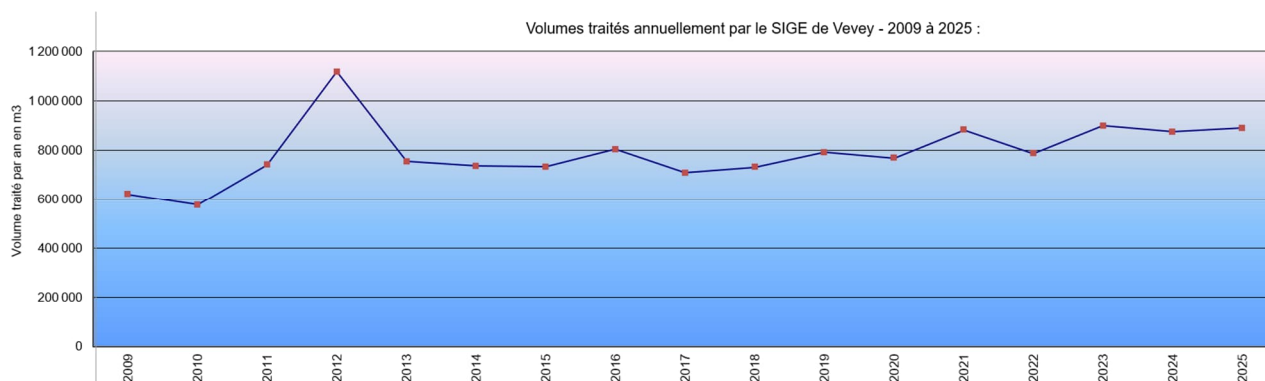
NOUVEAUX RACCORDEMENTS PRIVES EN 2025

(SELON FACTURATION DE LA TAXE UNIQUE DE RACCORDEMENT)

- Bâtiments neufs : 13
- Bâtiment existant : 1

INFOGRAPHIE DES VOLUMES TRAITES

Le volume traité en 2025 est de 890'002 m³.



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le 1^{er} février 2025, Mme Louiza Issad, Urbaniste, a débuté son activité auprès de la Commune de Châtel-St-Denis en tant qu'Adjointe au Chef du Département technique. En fin d'année, le Conseil communal a décidé de créer le Service de l'urbanisme, en regroupant les secteurs « construction » et « énergie ». Cette nouvelle organisation est effective depuis le 1^{er} janvier 2026.

COMMISSION D'AMÉNAGEMENT

Au 31 décembre 2025, la Commission d'aménagement était composée de la manière suivante :

■ Roland Mesot	Conseiller communal
■ Genoud Pascal	Ingénieur de Ville
■ Louiza Issad	Urbaniste
■ Marisa Mermoud	Secrétaire
■ Alexandre Huwiler	Conseiller général Le Centre
■ Sébastien Rüegg	Conseiller général Le Centre
■ Isabelle Gayral Boschung	Conseillère générale PLR
■ Anthony Genoud	Conseiller général UDC-PAI
■ Aurélien Lambert	Conseiller général UDC-PAI
■ Serge Bochud	Conseiller général UO-PS
■ Antonio Luis Domingues	Conseiller général UO-PS

La Commission a siégé à 2 reprises en 2025, soit le 30 avril et le 4 décembre, afin de suivre l'évolution des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire.

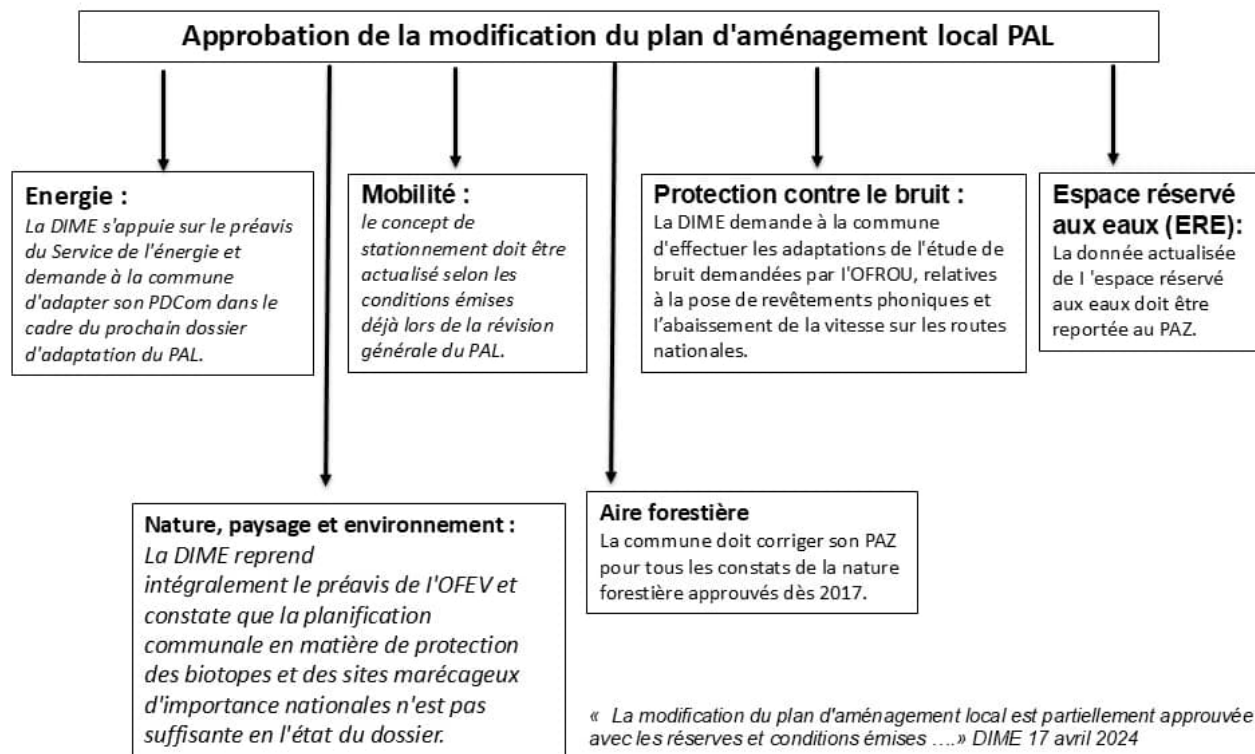
RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)

Le 8 avril 2025, la Commune de Châtel-St-Denis a adjudgé le mandat relatif aux conditions d'approbation au bureau Team+.

Certaines conditions ont déjà été étudiées en 2025, notamment la mise à jour du cadastre, les adaptations légales relatives aux espaces réservés aux eaux (ERE), la mise à jour de l'inventaire des sites pollués, la mise à jour de la carte des dangers, les études complémentaires spécialisées (bruit, énergie, OPAM) et la mise à jour de l'inventaire « Nature et paysage » (constatations forestières, biotopes, zones tampon).

La suite des travaux concernera notamment :

- Mise à jour du Plan directeur de l'utilisation du sol ;
- Mise à jour du Plan directeur mobilité ;
- Mise à jour du Plan des zones ;
- Mise à jour du règlement communal d'urbanisme (RCU) ;
- Rédaction du rapport 47 OAT ;
- Rédaction du rapport justificatif des modifications.



RETOURS SUR CERTAINES PROCÉDURES

PAD N° 34 - ZONE INDUSTRIELLE SUD

Le Conseil communal a mandaté le bureau Epure Architecture et Urbanisme SA pour le développement de ce PAD.

Le dossier a été transmis pour examen préalable à la DIME à la fin novembre 2022.

En date du 30 juillet 2025, la Commune a reçu le préavis de la DIME suite à la demande préalable. Celui-ci est défavorable et nécessite de nombreuses études complémentaires, notamment pour les domaines environnementaux et paysagers.

A la suite à ce préavis, un crédit d'étude complémentaire a été présenté lors de la séance du Conseil général du mercredi 25 mars 2026.

PAD N° 48 – SIRIUS

Le PAD Sirius est actuellement en cours de traitement dans les services cantonaux. Dans ce cadre, le projet des LSI et l'abaissement de la cour des Misets ont été publiés en septembre 2025 et ont suscité 5 oppositions.

L'abaissement de la cour permettra de revaloriser l'accès au bâtiment de la Maison des Œuvres, tandis que les parcours de mobilité prévus permettront une meilleure perméabilité piétonne.

AGGLOMÉRATION RIVELAC

Après trois ans d'élaboration et de consolidation, ainsi que plus d'une centaine de séances de planification et de concertation, l'Agglomération a déposé en mars 2025 son Projet d'agglomération de 5^e génération (PA5). Plus d'une année est prévue pour l'examen de ce projet, ainsi que des 40 autres au niveau national, avant une publication officielle des résultats à l'été 2026.

Le volet touristique du pendant « Plan directeur intercommunal (PDI) » de ce projet a été complété au printemps, et le PDI est, depuis l'été 2025, en examen préalable cantonal.

Afin de maximiser le temps à disposition pour le PA6, les travaux préliminaires ont déjà débuté en 2025, notamment avec l'organisation d'un atelier réunissant les représentants des organes délibérants, afin de définir les thématiques à approfondir.

En parallèle, la Stratégie régionale de gestion des zones d'activités a été soumise aux organes délibérants à l'automne 2025. Afin de pallier la nécessité pour toutes les communes de valider un document identique, deux séances réunissant les commissions adhoc des 13 communes ont été organisées au printemps : une première pour présenter le projet, suivie d'un délai de trois semaines permettant le dépôt d'amendements ; une seconde pour échanger sur ces propositions.

Ainsi, trois des six amendements ont été intégrés au dossier soumis aux organes délibérants. Fin octobre, les 13 communes concernées ont validé cette Stratégie régionale, confirmant son importance pour la coordination du développement économique et territorial de la région.

Le COPIL Rivelac a également répondu favorablement à la demande des communes de Vevey, La Tour-de-Peilz et Montreux visant à confier au Bureau d'Agglomération le pilotage du renouvellement du réseau de vélos en libre-service. A la suite d'une consultation destinée à identifier les communes intéressées, un groupe de travail réunissant les communes de Blonay - Saint-Légier, La Tour-de-Peilz, Montreux, Vevey et Villeneuve a été constitué. Celui-ci a été chargé de lancer un appel d'offres, dont la publication est prévue au printemps 2026.

Enfin, conformément à sa convention, une Commission a engagé une réflexion sur la forme juridique de l'Agglomération. Lors de sa séance du 27 novembre, le COPIL Rivelac a validé le principe d'une association de droit privé comme personnalité morale. Une première version des statuts devrait être proposée aux exécutifs communaux au printemps 2026.

MEMBRES DU COPIL RIVELAC

- Elise Kaiser, La Tour-de-Peilz — Co-présidente
- Pierre-Alain Karlen, Noville — Co-président en exercice jusqu'au 30 juin
- Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis — Co-Président en exercice dès le 1^{er} juillet
- Christelle Luisier Brodard, Conseillère d'État, État de Vaud
- Didier Castella, Conseiller d'État, État de Fribourg
- Thierry Blanc, Roche
- André Blunsch, Attalens
- Antoine Dormond, Vevey
- Stéphane Dorthe, Remaufens
- Muriel Ferrara, Rennaz
- Thierry George, Blonay - Saint-Légier
- Pierre-Alain Maïkoff, Chardonne
- Savio Michellod, Granges
- Christian Minacci, Corseaux
- Marcos Pirès Mendes, Bossonnens
- Arianne Rouge, Corsier-sur-Vevey
- Jean-Luc Sansonnens, Jongny
- Ludovic Sherif, Veytaux
- Léonard Studer, Villeneuve

- Caleb Walther, Montreux

MEMBRES DU BUREAU DU COPIL RIVELAC

- Elise Kaiser, Tour-de-Peilz — Co-présidente
- Pierre-Alain Karlen, Noville – Co-président en exercice jusqu’au 30 juin
- Roland Mesot, Châtel-Saint-Denis — Co-Président en exercice dès le 1^{er} juillet
- Sylvie Cornut, État de Vaud
- Antoine Dormond, Vevey
- Thierry George, Blonay - Saint-Légier
- Christian Minacci, Corseaux
- Vittoria Sacco, État de Fribourg jusqu’au 30 septembre
- Michael Blanchard, Etat de Fribourg dès le 1^{er} octobre
- Caleb Walther, Montreux

PERSONNEL DU BUREAU D’AGGLOMERATION

- Johan Grossmann – Coordinateur du bureau et Chef de projet mobilité
- Joy Guardado – Cheffe de projet urbanisme
- Emmanuelle Courvoisier-Leite – Assistante de direction
- Guillaume Guex – Assistant de direction

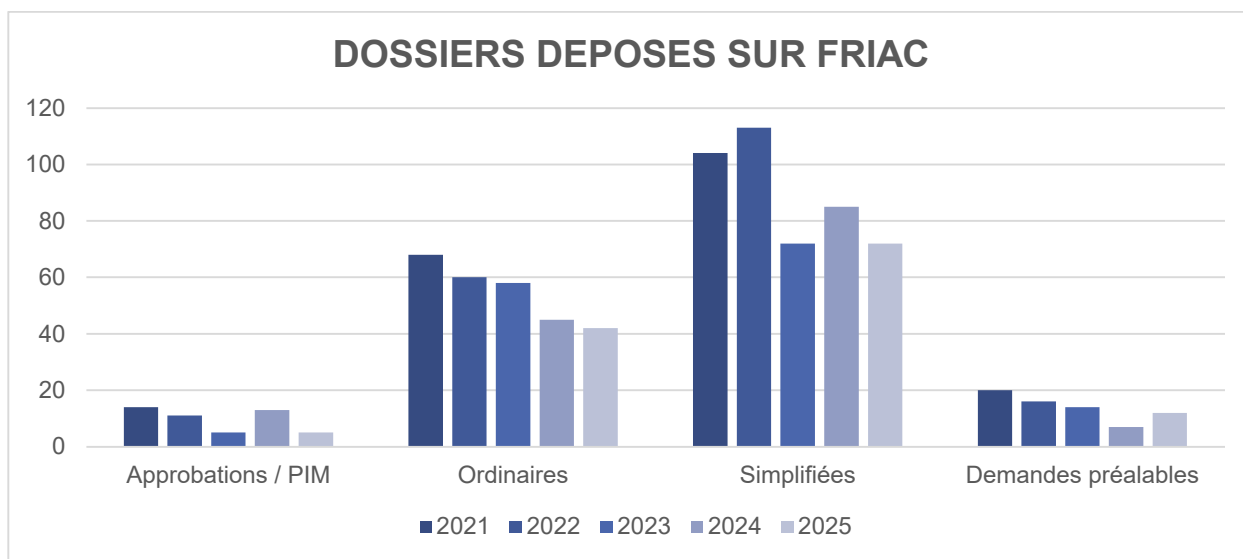
CONSTRUCTIONS

DOSSIERS DEPOSES

APERÇU DU NOMBRE DE DOSSIERS DE CONSTRUCTION DEPOSES DURANT L'ANNEE 2025

TYPES D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2021	DOSSIERS DEPOSES EN 2022	DOSSIERS DEPOSES EN 2023	DOSSIERS DEPOSES EN 2024	DOSSIERS DEPOSES EN 2025
Approbations / PIM	14	11	5	13	5
Ordinaires	68	60	58	45	42
Simplifiées	104	113	72	85	72
Demandes préalables	20	16	14	7	12
TOTAUX	206	200	149	150	131

GRAPHIQUE



8. ECONOMIE PUBLIQUE

FORETS COMMUNALES

TRAVAUX 2025

Pour l'année 2025, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- Projet de sylviculture PI 2022-2025 / Exécution des travaux de récolte des bois selon le projet ;
- Exploitation normale ;
- Exploitation de bois endommagés – Chablis ;
- Entretien de la desserte ;
- Travaux pour collectivités publiques ;
- Biodiversité.

PROJET DE SYLVICULTURE PI 2022-2025 / CSD 4

Le 4^{ème} projet PI (programme d'intervention) se concentre et priorise uniquement l'exécution de travaux dans les forêts dont le rôle de protection est prioritaire contre les dangers naturels suivants : glissements de terrain, laves torrentielles, chutes de pierres et avalanches.

Le concept et les directives du projet PI permettent l'exécution de travaux dans différents massifs forestiers appartenant à des propriétaires publics et privés.

Dès le début de l'année 2022, 27 propriétaires privés ainsi que la Paroisse ont été contactés et informés sur la possibilité d'intégrer le projet dans les périmètres choisis et délimités. 24 d'entre eux ont répondu positivement à la convention des conditions et des prestations du Maître d'œuvre, à savoir la Commune de Châtel-St-Denis.

Sur une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 147.17 ha dans les massifs forestiers suivants : Le Scé, La Bria, Les Mayens, Les Crêtes, La Saira, Le Mt-Corbetta, Le Devin des Dailles, Le Vieux Gîte, Les Pueys, Le Bon Riau, Le Gros Chalet, Les Errouvines et L'Essert à Monnard.

Par rapport aux différents massifs forestiers concernés par ce projet, le périmètre paroissial représente 9.42 ha (6.4 %) et 25.97 ha (17.7%) sur les 24 propriétaires privés favorables. Le solde, 111.78 ha (75.9 %) est situé sur la Commune de Châtel-St-Denis.

Le projet PI 2022-2025 prévoit l'exploitation d'environ 34'575 m³ sur la base d'un subventionnement forfaitaire de CHF 8'949.-/ha établi selon les critères de difficultés (desserte, topographie, obstacles, etc.) de la récolte des bois.

Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ CHF 1'317'000.-.

PROJET DE SYLVICULTURE PI 2026-2030 / CSD 5

Le 5^{ème} projet PI s'inscrit dans la continuité des précédents projets réalisés sur le territoire communal. L'entretien des forêts de protection reste une priorité pour le Service des forêts. Les travaux préparatoires ont été réalisés en collaboration avec le bureau GoGreen Solutions et le 4^{ème} arrondissement forestier du Service des forêts et de la nature. Une fois le projet validé par le Canton, les exploitations forestières commenceront dès le début de l'année 2026.

TRAVAUX DE RECOLTE

BON RIAU DESSOUS / HIVER

12.13 ha : récolte de 2'084 m³ soit 1'607 m³ au câble-grue et 477 m³ au débusqueur-porteur

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 1'162 m³ de bois de service, 862 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance et 60 m³ de bois de feu.

Cette exploitation finalise les travaux dans les forêts en aval du Centre forestier. Grâce à la deuxième piste du Bon Riau construite en 2023, 9 lignes de câbles ont pu être montées pour exploiter les rives de la Veveysse de Châtel.

Au total, les nouvelles pistes du Bon Riau ont permis d'entretenir 19.53 hectares de forêts de protection et de récolter 3'904 m³ de bois.

Les prochaines interventions dans ce secteur sont planifiées dans une quinzaine d'années afin de mettre en lumière le rajeunissement qui apparaîtra dans les trouées obtenues à la suite des exploitations.

LA SAIRA – SUPÉLA – LA VUICHOUDA – LA BRIA / HIVER-PRINTEMPS

16.13 ha : récolte de 3'040 m³ soit 1'486 m³ au câble-grue et 1'554 m³ au débusqueur-porteur

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 1'503 m³ de bois de service, 162 m³ de bois de feu et 1'375 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance.

Une petite partie de ce chantier a été mis à disposition des apprentis forestiers-bûcherons neuchâtelois de 3^{ème} année dans le cadre des cours interentreprises de bûcheronnage. Ils ont exploité environ 300 m³ de bois.

Avec les exploitations de 2024, c'est un total de 4'840 m³ de bois qui aura été récolté dans le massif forestier du Supela dont 2'876 m³ pour 11 lignes de câbles et 1'964 m³ au débusqueur-porteur.

LA CIERNE / AUTOMNE-HIVER

18.09 ha : récolte d'environ 1'600 m³ soit 1'500 m³ au câble-grue (6 lignes) et 100 m³ au débusqueur-porteur

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 1'008 m³ de bois de service et 112 m³ de bois de feu et 480 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance.

Le chantier sera terminé en début d'année 2026. Il reste 3 lignes de câbles à débarder ainsi que les bords de la route à récolter au tracteur.



La Cierne – Coupe d'éclaircie

RÉSULTAT DES EXPLOITATIONS ET COMMERCIALISATION 2025

Durant cette année forestière 2025, les bois résineux de bonne qualité, provenant des exploitations, ont été sélectionnés en bois de service (charpente, menuiserie, etc) pour l'industrie du bois locale et régionale. Les bois feuillus ont été majoritairement sélectionnés en assortiment de bois de feu. Les bois résineux et feuillus de qualité médiocre ont été valorisés en bois énergie pour le chauffage à distance du Lussy. Sur une exploitation totale de 7'751 m³, un volume de 7'251 m³ a été récolté et un volume d'environ 500 m³ a été laissé sur les différents parterres de coupe. Un volume total de 6'769 m³ de bois rond a été commercialisé.

BOIS EXPLOITÉS EN 2025

■ Bois de service :	3'971 m ³ / résineux
■ Bois de feu :	334 m ³ / résineux : 10 m ³ – feuillus : 324 m ³
■ Bois énergie :	2'946 m ³ (bois rond)
■ Bois laissés sur le parterre de coupe :	environ 500 m ³

La mise à port de camion des bois au débusqueur-porteur représente un volume de 2'231 m³. En raison des conditions d'exploitation défavorables (topographie et insuffisance de desserte), un volume de 4'593 m³ a été exploité au câble-grue mobile.

BOIS COMMERCIALISÉS EN 2025

■ Bois de service :	3'844 m ³ / résineux (298 m ³ de bois endommagés)
■ Bois de feu vert :	354 m ³ / résineux : 2 m ³ – feuillus : 352 m ³
■ Bois de feu sec :	39 m ³ / feuillus : 39 m ³ (bois de l'année 2023)
■ Bois énergie (bois rond) :	2'532 m ³

Les prix de vente des bois de service sont restés stables en 2025, soit un prix moyen de CHF 91.60/m³ HT contre CHF 90.40/m³ HT en 2024. Une baisse des recettes était à craindre avec la fermeture de la scierie Samvaz, mais les assortiments de bois qui leur étaient habituellement vendus ont trouvé preneurs auprès des clients habituels et d'un nouvel acheteur.

Les prix de vente du bois de feu et du bois énergie sont identiques à 2024. La demande pour ces assortiments est constante. Le volume commercialisé dépend plus des essences d'arbres exploitées dans les chantiers de coupe que de la demande.

EXPLOITATION DE BOIS ENDOMMAGÉS - CHABLIS

Les dégâts aux forêts durant l'année 2025 sont en légère hausse par rapport à 2024. Cette hausse est principalement due au fort coup de vent durant l'hiver 2024-2025. Les bois renversés par le vent sont exploités afin de limiter la prolifération de nuisibles comme le bostryches typographe durant l'été. Cela représente 356 sv.

Durant l'été, les attaques de scolytes sont restées constantes, avec 484 sv de bois infesté, dont 58 sv sur des propriétaires privés. Cette lutte est indispensable pour éviter le dépérissement des forêts et garantir leurs fonctions.

L'exploitation totale représente un volume de 840 sv (environ 700 sv pour 2024 et 1'400 pour 2024), soit 784 sv dans les massifs communaux et 56 sv sur les propriétaires privés.

Les chablis ont été récoltés au tracteur forestier (527 m³) lorsque la desserte le permettait et, pour les dégâts disséminés et inaccessibles avec le tracteur, 313 m³ de bois endommagés ont été façonnés, écorcés et laissés sur le parterre de coupe.

SOINS AUX JEUNES PEUPEMENTS

4.38 ha de soins aux jeunes peuplements ont été réalisés dans les massifs forestiers communaux du Radsy Dessous (1.76 ha), du Pralet (2.36 ha) et des Errouvines (0.26 ha).

ENTRETIEN DE LA DESSERTE ET DES BATIMENTS

Les Pueys :

Décapage de la couche d'humus et entretien des renvois d'eau avec la pelle mécanique de la Commune.

Devin des Dailles :

Consolidation du coffre de la piste en collaboration avec le Service de la voirie et amélioration de l'accès à la tourbière par l'apport de copeaux.

Exploitation 2025 :

Entretien des pistes et routes forestières à la suite des exploitations et des dommages causés par les travaux de récoltes. Ces travaux ont été réalisés en collaboration avec le Service de la voirie.



Piste forestière du Devin des Dailles –
Pose de boudronnage

TRAVAUX POUR COLLECTIVITES PUBLIQUES

L'équipe forestière a réalisé différents travaux pour des propriétaires privés et des entreprises, pour un montant de CHF 17'662.-.

La priorité a été donnée aux prestations internes à la Commune et à la diversification des prestations effectuées. Les collaborateurs ont ainsi effectué 1'008 heures pour les autres services communaux, réparti comme suit :

■ Routes :	99 h
■ Tourisme :	380 h
■ Montagnes :	206 h
■ Eaux :	146 h
■ Parcs :	24 h
■ Chauffage à distance :	136 h
■ Autres services :	17 h

L'essentiel de cette collaboration s'est concentré avec le Service de la voirie, pour un total de 709 heures.



Chemin pédestre des Braseyres –
Création d'un caisson en bois

Les autres services communaux ont également effectué différents travaux pour le Service des forêts. Cela représente un total 645 heures. Effectuée en grande majorité par le Service de la voirie (633 heures), cette aide a notamment permis de faucher les routes forestières (140 heures) et d'entretenir ces dernières à la suite des exploitations (285 heures), ainsi que de réaliser différents travaux d'entretien, comme la mécanique (156 heures) et la menuiserie (25 heures).

En rive droite de la Veveyse de Châtel, proche de la Riondouneire, l'équipe forestière a dû intervenir pour évacuer des déchets laissés en forêt. Une sorte de petit campement avait été abandonné, probablement des restes de la période Covid. L'évacuation de ces déchets a nécessité 2 rotations d'hélicoptère.

BIODIVERSITÉ

Le Service des forêts maintient, dans la mesure du possible, la lutte contre les plantes néophytes (buddleia, renouée du Japon, etc.). Le territoire communal n'est pour l'heure que peu impacté par l'implantation de ces plantes nuisibles en forêt.

Dans le massif forestier du Devin de Bon Riau Dessous, une zone humide propice aux batraciens a été améliorée par la création de plusieurs gouilles. Au total, sur une surface de 1.5 hectare d'habitat prioritaire, 11 gouilles qui ont été créées afin d'améliorer les conditions de ce biotope rare en forêt. Les travaux sont entièrement subventionnés par le Canton et la Confédération via le programme « Biodiversité en forêt ».



Devin de Bon Riau Dessous – Création de gouilles

TOURISME

PERSONNEL

- Direction : Mike Aigroz
- Produits et événements : Coralie Mollard
- Produits et événements : Rachel Tedeschi
- Marketing et promotion : Cécile Dufour
- Stagiaire événements et produits : Clara Marcantonio
- Auxiliaires accueil : Aurélie Repond, Sarah Melikian, Baptiste Grandjean, Romane Nicolet

Clara Marcantonio est entrée en fonction au 1^e mars en tant que stagiaire événements et produits touristiques pour une durée de 12 mois.

Deux nouveaux·elles auxiliaires, Romane Nicolet et Baptiste Grandjean, ont rejoint l'équipe, tandis qu'Aurélie Repond et Sarah Melikian ont quitté leur fonction respectivement en février et mars 2025.

ACCUEIL ET INFORMATION

HORAIRES D'OUVERTURE

L'équipe a garanti les ouvertures des sites de Châtel-St-Denis et des Paccots selon le plan suivant :

- *Châtel-St-Denis :*

Lundi au vendredi	de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi et dimanche	fermé

- *Les Paccots – haute saison : de décembre à février et d'avril à octobre :*

Mardi, mercredi après-midi et vendredi	de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi et dimanche	de 09h00 à 13h00

- *Les Paccots – basse saison : mars et novembre :*

Lundi au dimanche	fermé
-------------------	-------

Les ressources en personnel réparties sur deux sites étant insuffisantes durant les périodes de vacances et de compensations de week-ends, les auxiliaires ont apporté un soutien précieux en assurant efficacement la relève au point d'information des Paccots.

SWISSTAINABLE

En février 2025, l'OTR s'est engagée dans le programme CarbonFri et s'est vu remettre l'attestation en juin 2025.

Cette dernière a permis à l'OTR de devenir Swisstainable de niveau 2 et d'atteindre son objectif fixé en 2024.

CHIFFRES CLES 2025

- **12'590** nuitées hôtelières en Veveyse, soit une augmentation de + 35.3 % par rapport à 2024 (*la Veveyse détient la plus grande augmentation du canton*) ;
- **Les Suisses** fréquentent en priorité les établissements, suivis des Français, Allemands et Italiens ;
- **1.47 nuit** est la durée moyenne d'un séjour.

Les chiffres précédents proviennent de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT). Les statistiques détaillées sont disponibles sur le site www.uft-ftv.ch.

EXPERIENCE VISITEURS

L'expérience des visiteurs est l'une des principales préoccupations de l'OTR, ainsi que l'une de ses missions. Dans cette perspective, les initiatives visant à améliorer cette expérience s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

PRODUITS TOURISTIQUES

Dans un souci d'amélioration constante, les produits sont révisés de saison en saison.

L'instauration de formulaires de feedback et la tenue de statistiques permettent à l'OTR d'améliorer l'expérience visiteurs. Un projet NPR « La Marche du Géant Armailli » a été défendu et remporté au début de l'année 2025. Le projet est en cours et en attente des résultats de la mise à l'enquête publique.

HIGHLIGHTS

Les produits suivants se démarquent par le succès qu'ils rencontrent auprès des hôtes, soutenus par des retours d'expérience très positifs. Il s'agit :

- Des sentiers gourmands Le Panoramique, le Montagnard et le Petit Gourmand ;
- L'aventure fondue ;
- La pétanque sur glace.

EVENEMENTS

De nombreux événements ont remporté un franc succès et ont marqué par leur originalité :

- Les discos sur glace ;
- Le marché d'été de Châtel-St-Denis ;
- La Nuit de la randonnée et Raquettes sous les étoiles ;
- La Nuit de la chauve-souris ;
- Le lever du soleil gourmand 2025 – Teysachaux.



MARKETING

AMBASSADEUR·RICE·S

En début 2025, une nouvelle stratégie a été adoptée afin de prendre des personnalités de la région comme ambassadeur·rice·s. Huit profils de la Veveyse ont été sélectionnés par l'OTR afin de créer du contenu et promouvoir la région tout au long de l'année.

Un grand merci à Damien Rijken, Colin Choulat, Debora Pons, Candyce Bugnard, Lou Felli, Véronique Genoud, La Famille Seewer et leur vache Déesse, pour l'élaboration du contenu fourni.

PROMOTION

Des plans de communication pour les réseaux sociaux de l'OTR, du Trail Les Paccots – La Veveyse, de la Désalpe de Semsales et de la Bénichon de Châtel-St-Denis ont été établis avec des stratégies organiques et payantes.

Des communiqués de presse ont également été envoyés à la presse locale pour chaque événement ou lancement de produit touristique.

La brochure « info guide » a été complètement repensée et mise à jour. De plus, une plaquette promotionnelle a été créée et réfléchi de manière à être considérée comme un souvenir de la région.

Comme chaque année, les cartes d'itinéraires été et hiver ont été révisées et actualisées afin de refléter au mieux l'offre disponible sur le territoire de la Veveyse. La carte hivernale a notamment été enrichie par l'ajout des itinéraires de ski de fond et de ski de randonnée, venant compléter les parcours raquettes déjà existants.



CAMPAGNES

Comme à l'habitude, l'OTR a participé aux campagnes marketing de Suisse Tourisme été et hiver ainsi qu'à celles de l'UFT pour chaque saison. Des images, en collaboration avec l'UFT et Suisse Tourisme, ont été tournées dans la région pour les campagnes 2026.

AUTRES ACTIONS DE PROMOTION

Un stand de l'OTR a été tenu par le personnel de l'Office lors du Marché de Châtel-St-Denis, du Trail Les Paccots – La Veveyse et de la Bénichon.

COMMUNICATION

SITE INTERNET

Plus de 160 événements de la région de la Veveyse ont été publiés dans l'agenda du site de l'OTR. Toutes les manifestations ont ensuite été partagées en story sur les réseaux sociaux, dans la rubrique « événements de la semaine ».

La maintenance et la mise à jour continue du site internet, étroitement liées à la plateforme de l'UFT, représentent un travail considérable tout au long de l'année. De nombreuses séances de travail, tenues dans les locaux de l'UFT, sont consacrées à l'amélioration constante de cet outil numérique, essentiel à la visibilité de l'offre touristique en Veveyse. Une mise à jour quant à la traduction en trois langues du site internet a été faite durant l'année. Une partie du travail restant sera effectuée en 2026.

WEBCAM

Suite à la défaillance de l'ancienne installation, la webcam de Rathvel a été remplacée par un nouveau modèle plus performant. L'occasion a également été saisie pour repositionner l'appareil, afin d'optimiser la qualité du réseau et d'offrir aux visiteur·euse·s une vue plus attractive.

RESEAUX SOCIAUX

INSTAGRAM

- La communauté Instagram a augmenté de 1'100 abonnés pour s'établir à 5'899

FACEBOOK

- La communauté Facebook a augmenté de 323 abonnés pour s'établir à 8'506

LINKEDIN

- La communauté LinkedIn est de 651 abonnés

IVEVEYSE

La création de l'application iVeveyse par l'ACV est intervenue en début 2025. L'OTR a contribué à sa promotion et à la création de visuels pour cette dernière. Depuis, il y a publié de nombreux articles pour la promotion d'événements.

PANNEAUX AUTOROUTIERS

Dans le cadre du renouvellement de la signalisation touristique cantonale sur les autoroutes A1 et A12, la région bénéficie désormais de deux nouveaux panneaux « Les Paccots – La Veveyse ». Ces panneaux, dont l'installation a débuté le 6 octobre 2025, remplacent l'ancienne génération de panneaux installés entre 1984 et 2001, devenus obsolètes tant sur le plan graphique que réglementaire. Conçus par l'agence fribourgeoise By The Way Studio avec des visuels simples et emblématiques, ces panneaux modernes permettent de valoriser les attraits touristiques de la Veveyse auprès des automobilistes circulant sur l'autoroute.

MERCHANDISING

Tout le merchandising a été revu et des nouveaux articles tels que des t-shirts, des sweat-shirts, des casquettes, des totebags et des bracelets à l'effigie de la marque Les Paccots – La Veveyse ont été créés.

Par la suite, une tente, des transats et un parasol ont été réalisés à but promotionnel pour les différents événements.

MANDAT POUR LA COMMUNE DE CHATEL-ST-DENIS

Dans le cadre de ses missions locales, l'OTR a conclu avec la Commune de Châtel-St-Denis une convention de prestations touristiques pour l'exercice 2025.

Ce mandat couvre un large éventail d'activités réparties en quatre domaines : les événements et animations, les produits touristiques, les activations sur la patinoire ainsi que les sentiers thématiques. Parmi les prestations phares figurent notamment la co-organisation de la Bénichon, les marchés artisanaux des Paccots et de Châtel-St-Denis, la Nuit de la chauve-souris, les Sentiers Gourmands ou encore des animations hivernales à la patinoire des Paccots.

Au-delà de son rôle organisationnel, ce mandat génère des retombées économiques concrètes pour la région, en stimulant la fréquentation touristique, en soutenant les commerces locaux, l'hébergement et la restauration, et en favorisant l'activité des prestataires et artisan·e·s du territoire.

Cette convention illustre ainsi concrètement le rôle de l'Office en tant qu'acteur de proximité au service du développement touristique local, en étroite collaboration avec les autorités communales.

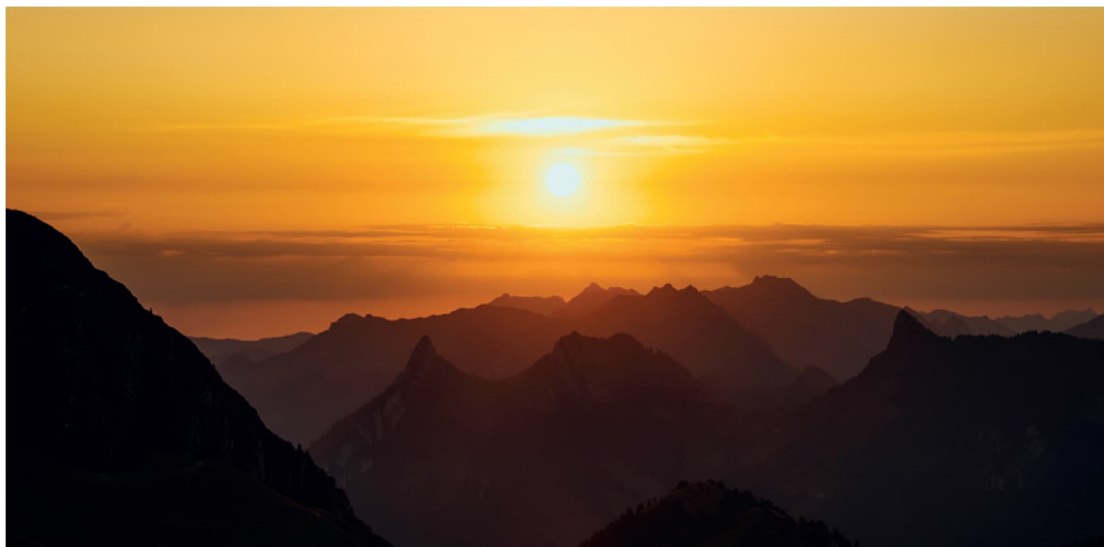
CONCLUSION

L'année 2025 a été marquée par une dynamique collective qui témoigne de l'engagement de l'OTR envers un tourisme durable en Veveyse.

Grâce à la collaboration des 9 communes de la Veveyse, membres, partenaires, ambassadeur·rice·s et de toute la communauté, la région su créer un élan positif qui renforce sa position en tant que destination de choix.

Les projets réalisés, tels que le Lever du Soleil Gourmand au sommet du mythique Teysachaux au son du lyôba interprété par Fabien Crausaz ou la co-organisation du Trail Les Paccots – La Veveyse, illustrent la volonté de proposer des expériences authentiques ; ils symbolisent la vision commune d'un avenir où le partage et le savoir vivre ensemble sont au cœur de notre offre touristique. Chaque initiative prise cette année est le reflet de la volonté de valoriser le patrimoine et de promouvoir cette magnifique région.

L'Organisation Touristique Régionale est déterminée à jouer son rôle de catalyseur, en rassemblant les forces vives de la région pour bâtir un avenir prospère.



ENERGIE

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

PLAN DIRECTEUR DES ENERGIES

À la suite de l'approbation de la révision du Plan d'aménagement local (PAL) en 2024, une étude relative au Plan directeur des énergies a débuté en 2025. Elle vise à définir les informations nécessaires au développement des énergies renouvelables et à la protection de l'environnement pour l'ensemble du territoire communal. Des éléments tels que les bassins de rétention à ciel ouvert ou le développement des réseaux de chauffage à distance feront partie intégrante de ce nouveau plan.

STANDARD BATIMENT

La Commune de Châtel-St-Denis maintient son adhésion au « standard bâtiment », du programme SuisseEnergie, qui définit les normes pour la construction ou la transformation de bâtiments respectueux de l'énergie et de l'environnement.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Secteur des constructions renseigne la population dans le cadre des demandes de permis de construire, notamment pour les assainissements de bâtiments et pour le remplacement des installations de chauffage.

PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL (PAD)

Lors de l'élaboration de chaque Plan d'aménagement de détail (PAD), la Commune de Châtel-St-Denis exige la réalisation d'une étude énergétique. Certains secteurs soumis à un PAD sont règlementés afin que les nouveaux quartiers soient réalisés avec des énergies renouvelables, grâce notamment à de nouvelles centrales de chauffage à distance. D'autres secteurs sont soumis à la création d'espaces végétalisés afin d'éviter le phénomène des îlots de chaleur.

BATIMENTS, INSTALLATIONS COMMUNALES

BATIMENTS COMMUNAUX

Une étiquette énergie et CO₂ EnerCoach, qui analyse chaque bâtiment sous l'angle énergétique, a été mise en place sur l'ensemble des bâtiments principaux de la Commune.

Tous les compteurs des bâtiments communaux sont relevés une fois par mois. Les données sont suivies et analysées dans le programme informatique EnerCoach (efficacité énergétique).

Un programme à long terme a été établi concernant la rénovation des bâtiments communaux ainsi que le renouvellement de leurs installations de chauffage.

STANDARD ACHATS RESPONSABLES

Le standard achats responsables facilite la mise en œuvre d'achats écologiques au niveau communal. Il fournit des références et renseigne sur les critères d'approvisionnement ainsi que sur les labels. Ce standard est reconduit. Il s'adresse aux autorités et aux responsables des achats de la Commune de Châtel-St-Denis.

ECLAIRAGE PUBLIC

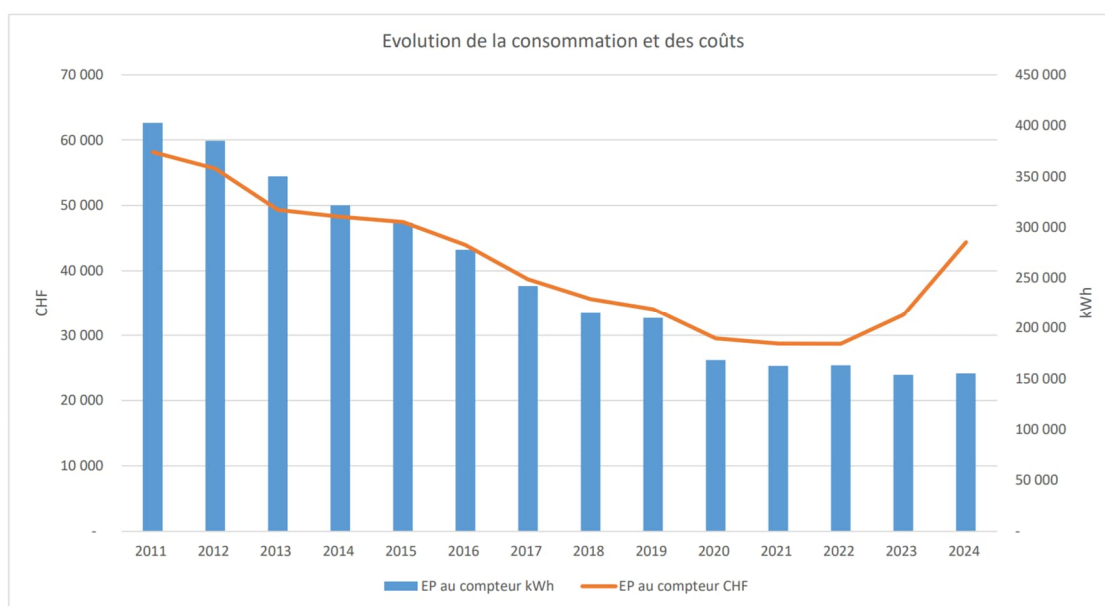
Afin de répondre aux exigences de la Loi sur l'Énergie (LEn), qui impose l'assainissement de l'éclairage public d'ici au 31 décembre 2028, un plan d'assainissement a été élaboré en collaboration avec la société Groupe E.

Ce plan prévoit l'extinction totale dans les secteurs peu fréquentés et un abaissement de la luminosité dans les autres secteurs.

Ce projet a été validé par la Commission Énergie & Environnement du 16 juin 2025 et le crédit d'engagement de CHF 375'000.- a été validé par le Conseil général dans sa séance du 2 juillet 2025.

Les travaux seront réalisés dès le début de l'année 2026, pour un assainissement complet d'ici la fin de l'été.

Le graphique ci-dessous démontre une économie d'énergie constante, mais également l'augmentation des coûts au cours des dernières années :



BANCS SOLAIRES

Un contrôle et un entretien complet ont été réalisés sur les 3 bancs solaires situés sur le territoire. Le banc situé à la place de jeux du Grand-Clos, passablement abimé avec le temps, a été remplacé avant l'été par un nouveau banc solaire.

APPROVISIONNEMENT, DEPOLLUTION

CHAUFFAGE A BOIS

Les 4 centrales de chauffage à distance sont toujours en service et continuent leur développement. De nouveaux secteurs à Châtel-St-Denis et aux Paccots pourront s'y raccorder prochainement. Par ailleurs, le réseau de conduite du chauffage à distance de l'entreprise Samvaz SA, dans la zone industrielle, fera l'objet d'une réfection courant 2026.

INTERCONNEXION ET TURBINAGE DE L'ADDITION D'EAU

La mise à l'enquête déposée en 2024 pour le nouveau réservoir « Le Scé » a abouti à l'octroi d'un permis de construire en octobre 2025.

Le projet comprend la démolition de l'ancien ouvrage, l'adaptation des conduites d'adduction et de distribution du secteur, ainsi que le turbinage en rive gauche, avec une production annuelle estimée à environ 310'000 kWh. La mise en service de la turbine devrait intervenir d'ici 2028.

MOBILITE

ZONE 30 KM/HEURE

Aucune autre zone 30 km/heure n'est prévue à ce jour. Toutefois, des aménagements routiers seront réalisés dès 2026 à la Route de la Péralla afin de garantir la sécurité sur ce tronçon.

VELOS ELECTRIQUES

La mise à disposition de vélos en libre-service, avec la société Pick-e-Bike, a été reconduite en 2025. Les 3 emplacements actuels sont maintenus et aucune nouvelle station n'a été ajoutée pour le moment.

BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Aucune nouvelle borne de recharge n'a été installée au niveau des 4 parkings communaux déjà équipés. Toutefois, les données de consommation démontrent une demande croissante de la part des utilisateurs de véhicules électriques.

VEHICULES COMMUNAUX

Un inventaire des véhicules communaux est établi chaque année. De nombreuses informations sur le suivi de ces véhicules ont été intégrées à ce document, notamment la consommation, le kilométrage et les rejets de CO₂. Des ampoules led de basse consommation ont par ailleurs été installées sur l'ensemble des éclairages de travail des véhicules communaux.

SUBVENTIONS

La Commune a mis en place un Règlement communal relatif aux aides financières dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

Celui-ci prévoit le subventionnement de 3 nouvelles mesures dans les domaines de la biodiversité, de la mobilité et des énergies renouvelables.

Dès l'entrée en vigueur du règlement, des aides seront proposées pour l'achat et la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie, l'acquisition d'un premier abonnement demi-tarif CFF ainsi que pour la gratuité des émoluments communaux dans le cadre d'une demande de permis visant le remplacement d'un système de chauffage au profit d'un chauffage à énergie renouvelable.

Le règlement a été transmis en fin d'année 2025 à la Direction de l'économie, de l'emploi et de la formation professionnelle (DEEF) en vue d'une entrée en vigueur en début d'année 2026.

ORGANISATION INTERNE

COMMISSION ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

La Commission Energie et Environnement du Conseil général ne s'est réunie qu'à deux reprises en 2025.

Les principaux sujets traités ont été le ré-audit Cité de l'énergie, la deuxième édition du Repair Café, la fin de l'assainissement de l'éclairage public ainsi que la mise en place du Règlement communal relatif aux aides financières dans le domaine de l'énergie et de l'environnement. Cette Commission demeure active et dynamique.

COMMUNICATION, COOPERATION

CAMPAGNE D’AFFICHAGE ENERCOACH - ENERGO.

La Commune de Châtel-St-Denis poursuit l'intégration de l'ensemble des bâtiments communaux sur le logiciel EnerCoach. En 2025, les données de l'ancien logiciel EnerCoach ont été migrées vers la nouvelle application Energo (centre de compétences des institutions publiques et privées à grande consommation d'énergie). Des affiches énergétiques sont installées à l'entrée des bâtiments.

DOCUMENTATION

Une armoire de documentation relative à l'énergie et à l'environnement a été installée devant la réception du Service technique, désormais située dans le bâtiment du CAB. Des informations pertinentes sont également disponibles via les différents supports de communication de la Commune.

ABEILLES

La Commune de Châtel-St-Denis est aussi une « Cité amie des abeilles ». Elle a reconduit le parrainage de plusieurs ruches en 2025. Les abeilles sont installées dans 3 ruches situées à l'Avenue de la Gare 33, à côté du bâtiment administratif. M. Gilles Genoud, qui a repris l'activité de Mme Carine Beaud depuis janvier 2025, est désormais l'apiculteur en charge des ruches.

PROTECTION DES AMPHIBIENS

La fermeture nocturne ponctuelle permettant d'assurer le passage des amphibiens, en réduisant les risques de collisions avec des véhicules à moteur, a été reconduite en 2025. Un tronçon de 400 mètres, entre la Route de la Rogivue et le Chemin des Marais, est fermé de 19h30 à 6h00 du matin durant les mois de mars et avril.

CHARTRE DES JARDINS

La Commune de Châtel-St-Denis maintient son adhésion à la Charte des jardins. Celle-ci permet à chacun·e de s'engager et adopter quelques bonnes pratiques favorisant la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et, plus largement, la biodiversité.

CERTIFICATION

Le ré-audit Cité de l'énergie réalisé en 2025 a été un succès. La Commune de Châtel-St-Denis conserve son titre de « Cité de l'énergie GOLD » avec un score de 76.2 %, confirmant ainsi la réalisation ou la planification de plus de 75 % des mesures prévues dans le cadre du programme d'action énergétique européen.

Ce label confirme que la vision d'une commune durable, énergétiquement responsable et tournée vers l'avenir est non seulement possible, mais également reconnue à l'échelle européenne.

9. FINANCES

Le Département des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux, tels que l'élaboration des budgets, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure le suivi des investissements, des charges et des recettes du compte de résultat.

Conformément à l'article 19 LFCo, le Conseil communal soumet chaque année un rapport de gestion au Conseil général, en même temps que les comptes.

Le secteur comptabilité s'occupe de la comptabilisation générale de toutes les factures des services communaux, du trafic des paiements (créanciers et débiteurs), du contrôle budgétaire et de la trésorerie. Il assume également le paiement des salaires et la gestion des assurances sociales y relatives.

Le secteur de l'impôt fournit des renseignements à la population au sujet du mode de calcul des impôts et des modalités d'arrangement. Il facture et gère les impôts des personnes physiques et des personnes morales, facture la contribution immobilière, la taxe non-pompier ainsi que la taxe forfaitaire sur les déchets. La gestion des assurances relatives aux couvertures de risques et de responsabilité civile s'effectue de manière centralisée.

Le secteur du contentieux traite le recouvrement des factures impayées, les procédures d'arrangement de paiement ainsi que le suivi des procédures judiciaires y relatives.

STATISTIQUES FISCALES

STATISTIQUES DES IMPOTS (DONNEES 2023)

source <https://www.fr.ch/impots/personnes-physiques/statistiques-fiscales-officielles>

Les statistiques fiscales cantonales 2023 révèlent une croissance des rentrées fiscales par rapport à l'année précédente pour la Commune de Châtel-St-Denis.

Les recettes fiscales des personnes physiques progressent de + 5,7 % pour l'impôt sur le revenu (+ CHF 1'331'650.-) et + 3,8 % pour l'impôt sur la fortune (+ CHF 59'200.-). Ces variations intègrent plusieurs ajustements cantonaux, notamment la compensation de la progression à froid, l'adaptation de la déduction pour personne nécessiteuse, le plafonnement des frais de transport et la suppression de l'impôt minimum.

En comparaison avec 2022, les recettes fiscales des personnes morales montrent une hausse de l'impôt sur le bénéfice de 39,7 % (+ CHF 910'960.-), tandis que l'impôt sur le capital recule de 1,5 % (- CHF 13'940.-). L'exercice 2023 n'a connu aucune modification législative, contrairement à 2020, marqué par l'introduction de la réforme fiscale – RFFA.

S'agissant de l'impôt facturé, le coefficient communal est de 83.6 % de l'impôt cantonal de base pour les personnes physiques et morales.